3,104/B/3

# RECHERCHES
## PRATIQUES
SUR LES DIFFÉRENTES MANIERES DE TRAITER
## LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

42550

# RECHERCHES PRATIQUES

SUR LES DIFFÉRENTES MANIERES DE TRAITER

# LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

*PAR J. J. GARDANE,*

Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de Montpellier, Cenſeur Royal, des Sociétés Royales des Sciences de Montpellier, de Nanci, & de l'Académie de Marſeille.

*Quoddam ſecretum ſibi venditant, panaceis omnibus, omnibus balzamis longè praſtantius, addo unicum, ſingulare, propè divinum; ſcilicet,* CUM RECTA RATIONE MEDERI. Naud. de antiquit. & dignit. Schol. Med. Pariſienſ.

*A PARIS,*

Chez P. DIDOT le jeune, Quai des Auguſtins.

M. DCC. LXX.

*Avec Approbation, & Privilege du Roi.*

A

# MONSEIGNEUR
## LE COMTE
## DE SAINT-FLORENTIN,

Miniſtre & Secrétaire d'État, Commandeur, Chancelier, Garde des Sceaux, & Surintendant des Ordres du Roi, &c. &c.

*MONSEIGNEUR,*

*L'OBJET que je traite dans cet Ouvrage, eſt digne de l'attention d'un Miniſtre auſſi bienfaiſant, & auſſi éclairé que*

*vous. Il tend à détruire cette contagion funeſte qui attaque ſi cruellement l'Humanité, anéantit les générations futures, ou porte dans leur ſang un poiſon deſtructeur qui affoiblit l'eſpece humaine. Chargé de veiller à la conſervation & au bonheur de ce Peuple immenſe qui eſt confié à votre adminiſtration, vous ne dédaignez pas de gémir ſur les malheureuſes Victimes de cette Maladie, & un Livre qui tend à la détruire ou à la diminuer, n'eſt pas indigne de vos regards.*

*C'eſt dans cette confiance que j'ai pris la liberté de vous en faire l'hommage; daignez le recevoir avec cette bonté qui vous caractériſe, & permettre à l'Auteur de publier l'admiration qu'il a de vos Vertus.*

*Je ſuis avec un très-profond reſpect,*

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

GARDANE.

# PRÉFACE.

SI chaque Médecin ſe doit un compte exact de ce qu'il a eu lieu d'obſerver dans ſa pratique, il n'eſt pas moins redevable au Public du réſultat de ſes obſervations. Les circonſtances m'ayant mis à portée de traiter un nombre conſidérable de perſonnes de tout âge & de tout ſexe attaquées de maladies vénériennes, ſans prévention pour aucun traitement particulier, plus d'une fois j'ai eu occaſion de les em-

ployer ou de les voir employer tous. Il n'eſt gueres poſſible de courir cette carriere ſans recueillir une ſuite de faits ſur la pratique des Maladies Vénériennes : c'eſt de cet enchaînement de phénomenes qu'ont réſulté ces Recherches. Si j'ai été aſſez heureux de voir mes peines couronnées par le ſuccès, je le dois principalement à la diverſité des méthodes employées ſuivant la foule des circonſtances qui en varient ordinairement les indications. C'eſt cette grande vérité tant de fois annoncée, tant de fois méconnue, que j'ai eu ſur-tout en vue de rappeller dans cet Ouvrage.

Dans la lecture réfléchie des différens Ecrits ſur les Maladies Vé-

nériennes, on voit presque toujours l'Auteur passionné pour un Traitement se déclarer contre tous les autres. Il importe cependant de n'en adopter aucun; tous présentent des avantages particuliers, lorsqu'une main prudente les dirige, & qu'ils sont administrés avec précaution. L'intérêt personnel, ou une opiniâtreté sans exemple peuvent seuls faire penser d'une maniere différente.

Si l'on convient qu'il faut varier les Remedes dans toutes les Maladies, si l'empirique seul ne connoît qu'une maniere de les combattre, comment pourroit-on se refuser à la nécessité d'en admettre de différens contre celle dont il s'agit.

Rien n'eſt plus ſurprenant que le procédé qu'on a ſuivi juſqu'à préſent dans le traitement de la contagion vénérienne; dans toutes les ſaiſons de l'année, tous les ſujets qui ſe préſentoient, ſans égard, ni pour leur âge, ni pour leur ſexe, ſans autre préparation que celle qu'on employoit pour tout le monde, paſſoient par les mêmes épreuves: tous étoient ſaignés, purgés, baignés & frottés; ce n'eſt même que depuis peu qu'on s'eſt diſpenſé de les faire ſaliver; tant la routine a toujours eu d'empire ſur l'eſprit de la plupart de ceux qui s'étoient approprié ce Traitement. *Faire paſſer par les grands Remedes* devint alors un objet de commerce, ce ne fut plus qu'une af-

ſaire de prix ; celui qui traitoit faiſoit un marché ou s'engageoit à guérir le malade, dans un eſpace court & ſouvent limité ; d'où il réſultoit que le tems du Traitement une fois expiré, le malade étoit cenſé devoir être guéri. Les reliquats de maladie dépoſoient envain contre le ſuccès ſuppoſé, on lui perſuadoit ſon mieux être par des paroles, on le raſſuroit par des promeſſes, enfin on le congédioit ; & c'eſt ainſi que s'opéroient la plupart des guériſons ſi vantées.

Telle a été la cauſe des préjugés des malades pour ou contre certaines méthodes, & leur exigence rigoureuſe d'une promeſſe certaine de guériſon dans un tems déterminé. C'étoient les juſtes conditions du ſujet

qui traitoit pour ſa ſanté ; conditions auxquelles ne manquoit jamais d'adhérer celui qui ne rougiſſoit pas de toucher des avances, d'où eſt venue la Charlatannerie ſi familiere à la plupart de ceux qui traitent le mal vénérien. On finit toujours par recourir à l'aſtuce lorſqu'on a promis plus qu'on ne peut tenir. D'ailleurs, ſans cette promeſſe, il étoit à craindre de voir paſſer en d'autres mains des malades ſur la richeſſe deſquels on fondoit ſouvent les plus flatteuſes eſpérances.

Laiſſons à ces ames de boue la ſordide avidité d'arracher un honoraire dans des momens de douleurs ; abandonnons ces harpies, qui craindroient de perdre leur proie ;

à la honte & au mépris qui deviennent presque toujours leur récompense; que les Médecins ne promettent rien à leurs malades; s'ils entreprennent de traiter une maladie dont la guérison paroît plus assurée, qu'ils ne dissimulent pas que cette affection partage quelquefois avec les autres l'inconstance & l'opiniâtreté dont elles sont toutes susceptibles, & si forcés de remédier au moral autant qu'au physique, ils déguisent à celui qui souffre, son état & ses suites, que la crainte de l'alarmer & de perdre sa confiance ne les portent jamais à compromettre l'honneur qui fait leur partage, & la réputation qui doit leur être toujours chere. En un mot, que les

malades apprennent de la bouche de leur Médecin, que si la Vérole est souvent curable, elle résiste parfois aux remedes, qu'une Vérole ancienne demande à être combattue plus long-tems qu'une Vérole récente, qu'il en est autrement des Traitemens dans les saisons froides que dans les chaudes, qu'on ne doit point traiter un jeune homme comme on traiteroit un adulte, que telle méthode convient à tel tempérament, qui nuiroit à un tempérament différent, qu'enfin l'art de guérir ces Maladies, en tout semblable à l'art de combattre les autres affections, n'est point un art aveugle & de pure routine, mais un art fondé sur le raisonnement &

ſur l'expérience, un art honorable qui diſtingua toujours le Médecin du Charlatan.

Dans le Tableau des Méthodes Antivénériennes, les Frictions tiennent un rang diſtingué. C'eſt de tous les Traitemens celui qui a eu le plus de vogue; un appareil impoſant ſéduira toujours le malade. D'ailleurs, en promettant une guériſon certaine, il importoit de s'aſſurer du ſujet qu'on traitoit, afin de n'avoir pas à combattre ſes imprudences, avec la Maladie qu'on s'étoit engagé de guérir.

Quel que ſoit le préjugé qui ait accrédité la Méthode des Frictions, ſes Partiſans n'ont pas tenu contre les ſuccès multipliés de la Méthode in-

térieure ; des Traitemens pour le moins aussi efficaces lui ont été substitués, & graces aux découvertes faites de nos jours, les hommes frappés par le succès, commencent à croire à la possibilité de guérir de la Vérole sans l'ancien & dégoûtant usage de la pommade mercurielle.

Mais qui l'auroit cru ! ce qui devoit servir à multiplier les secours contre une maladie baucoup trop commune, a ouvert plus que jamais la porte à la Charlatannerie. Lorsqu'une fois les gens de l'Art ont reconnu qu'on pouvoit guérir radicalement la Vérole par des préparations intérieurement administrées, des esprits réveillés par la cupidité, fondant leur fortune sur certaines prétendues dé-

couvertes, ont cherché à éblouir la populace par des Affiches ; & moyennant quelques atteſtations extorquées, ſurpriſes, peut-être même imaginées, ils n'ont pas manqué de faire des duppes. Cette époque affligeante pour l'humanité, eſt peut-être la plus glorieuſe pour la Médecine, les vrais Médecins ſans ceſſe armés contre le Monſtre de la Charlatanerie, ſe ſont toujours fait un devoir de publier ce qu'ils croyoient pouvoir être utile à leurs ſemblables ; par cette généroſité qui les caractériſe, ils ont appris au Public à les diſcerner de cette foule d'impoſteurs qui, ſous un extérieur médical, déguiſent des ſentimens auſſi vils, auſſi mépriſables, que

les procédés des premiers ſont honnêtes & délicats.

Toutes ces Méthodes, plus fameuſes encore par leur ſecret que par leur ſuccès, ont éprouvé la viciſſitude des tems. Une ſeule ſemble s'élever au-deſſus de cette inconſtance, celle dans laquelle on adminiſtre le mercure ſublimé. Sans enthouſiaſtes, ſans protecteur, ſans appui, on l'a vue d'abord s'accréditer dans les Armées; delà, malgré les déclamations & les cris de l'ignorance, elle s'eſt répandue dans les Capitales. Peut-être ſeroit-il difficile aujourd'hui de trouver en Europe une Ville un peu conſidérable, dans laquelle ce Traitement n'ait été plus ou moins adminiſtré.

Ce n'eſt pas autrement que j'ai entrepris de guérir les malades qui m'ont été adreſſés par M. le Lieutenant Général de Police. Ce Magiſtrat, ami du Peuple, à qui rien n'échappe de ce qui tend à la sûreté publique, & au ſoulagement de l'humanité, frappé de la ſimplicité du Traitement, & de la modicité du prix du Remede, deſirant s'aſſurer de plus en plus de l'efficacité de ce ſecours, a fait loger & nourrir à ſes frais, des ſujets de tout âge & de tout ſexe, qu'il a bien voulu confier à mes ſoins. La certitude de leurs guériſons eſt conſtatée, & c'eſt ſur de pareils faits dont on ne ſauroit douter, que j'ai regardé cette derniere Méthode comme la plus

sûre, la plus prompte, par conséquent celle qui, dans le plus grand nombre, méritoit d'être préférée.

Quoique nous eussions beaucoup de témoignages en faveur du Sublimé, cependant je ne sache pas qu'aucun Auteur ait donné sur cet objet aucun Ouvrage circonstancié. Le seul Mémoire qui ait paru, n'est à proprement parler, qu'un Recueil d'Observations; le Médecin éclairé, à qui nous le devons, convient que la matiere est encore neuve. « Les » Observations, dit-il, que l'on fera » dans la suite, nous mettrons en » état de faire une Histoire com- » plette de ce Médicament, en ajou- » tant à ce Mémoire la meilleure Mé- » thode de l'administrer, les cas où

» on doit y apporter quelque chan-
» gement, les précautions dont il
» faut uſer; en un mot, tout ce qu'il
» eſt important d'obſerver en faiſant
» prendre ce Remede, pour qu'il
» ait le plus grand ſuccès ».

L'efficacité de la Méthode dont je parle étoit donc reconnue, mais on voit qu'il reſtoit encore à indiquer la meilleure maniere de l'employer, & les cas où il convenoit de la mitiger, ou de s'en abſtenir, ſuivant les indications différentes. C'eſt ce que j'ai tâché de faire dans ces Recherches; c'eſt encore la raiſon pour laquelle je me ſuis plus étendu ſur ce Traitement que ſur tous les autres.

Une derniere façon d'adminiſtrer les mercuriaux m'a paru réunir tous

les avantages, l'uſage intérieur & extérieur du vif-argent. Quelles que puiſſent être les appréhenſions de ceux qui redouteroient une ſi prodigieuſe adminiſtration de mercure, les ſuccès étonnans qui l'ont ſuivie, m'autoriſent à lui donner la préférence, lorſqu'elle ſera dirigée par un Médecin prudent, & que les malades pourront s'y ſoumettre. Mais le Peuple ne ſauroit la mettre en uſage, & c'eſt ce qui fera toujours, chez les pauvres, employer plutôt la précédente.

Le bien qui doit réſulter de ce Traitement populaire, eſt des plus conſidérables. Combien de gens, qui, honteux ou dans l'impoſſibilité d'entreprendre un voyage coûteux &

désagréable pour se rendre du fond des campagnes à l'Hôpital de Bicêtre, se laissent dépérir faute de ce secours! Combien de Villes qui manquent de ces asyles destinés à réparer les désordres de la débauche! Que de sujets, qui, se présentant à la porte des Hôpitaux, ou ne peuvent faute de place y être reçus avant six mois, ou qui admis au Traitement ordinaire, sont exténués par une salivation opiniâtre, qui les épuise sans les guérir! La perte que fait l'Etat de la main-d'œuvre de tous ces Citoyens, est immense; de ce nombre plusieurs finissent promptement une triste vie, d'autres languissent dans la misere & dans la douleur; il en est enfin,

qui, conſervant aſſez de force pour continuer leur débauche, ne ceſſent de répandre la contagion dont ils ſont infectés.

Un moyen peu coûteux, d'une efficacité reconnue, qui permettroit aux malades de ſortir & de vaquer à leurs affaires, feroit donc une découverte précieuſe à l'Etat. « Ce » feroit un grand avantage, dit M. » Aſtruc, ſi l'on pouvoit trouver un » Remede facile & ſans frais, qui » ſoulageât à coup sûr les gens du » peuple hors d'état de faire la dé- » penſe, & qui pût même quelque- » fois les guérir ». Cette découverte ſi avantageuſe, la préparation du ſublimé la préſente à tout le monde; il ne reſte plus qu'à la mettre

à profit. Que ſuivant le plan propoſé à la fin de ces Recherches, on établiſſe dans les Villes des Bureaux publics de diſtribution, où les malades viendront prendre la ſolution mercurielle ; ſi l'on craint quelqu'inconvénient de leur imprudence, (crainte aſſurément peu fondée) qu'on ne leur en diſtribue que ce qu'ils doivent en avaler chaque jour. Prévenant ainſi juſqu'au moindre accident, les Médecins raſſurés de leur crainte, & plus en état de ſuivre les effets du médicament, pourront traiter le peuple ſans qu'il interrompe ſes travaux, & goûteront ainſi la ſatisfaction de lui prodiguer des ſecours qui trop ſouvent lui ſont refuſés.

L'irrégularité du régime, la néceſſité d'affronter les injures de l'air, & plus encore le libertinage que continuent trop ſouvent les malades, feront peut-être douter de la poſſibilité de la guériſon; les faits que je rapporte prouvent le contraire, & je puis aſſurer avoir déja eu le plus grand ſuccès en diſtribuant la ſolution mercurielle à des artiſans forcés de travailler à la journée : d'ailleurs en ſuppoſant que dans le nombre, il s'en trouvât quelqu'un qui ne fût pas radicalement guéri, quelle eſt la Méthode à qui l'on ne puiſſe faire de ſemblables reproches? Toujours eſt-il certain que ceux qui ſeroient dans ce cas, auroient la ſatisfaction de voir leurs

accidens s'arrêter, & même disparoître, avantage d'autant plus précieux qu'il est démontré qu'une personne qui n'auroit qu'un virus interne, ou ne donneroit point de mal, ou en donneroit moins que celui qui, à cet état, joindroit encore les symptomes extérieurs de la maladie. Enfin en palliant ces malades, ce à quoi se réduit trop souvent le Traitement d'Hôpital, on auroit du moins la satisfaction d'avoir mis ces infortunés en état d'attendre un Traitement plus efficace sans dépérir; leur travail ne seroit point interrompu, & ils ne se trouveroient pas dans l'état d'épuisement où jette pour l'ordinaire la salivation qu'on excite à Bicêtre.

M. Aſtruc a prétendu que la Vérole venoit des Antilles ; rempli de cette idée, ce Médecin a cru qu'en multipliant les Hôpitaux, on diminueroit chaque jour le nombre des malades, qu'inſenſiblement on énerveroit l'activité du virus, & qu'enfin cette contagion s'affoibliſſant de jour en jour, ne manqueroit pas de totalement diſparoître. Eloigné de regarder la Vérole comme une Maladie étangere à nos climats, je ne crois pas qu'il ſoit poſſible de jamais en détruire la cauſe : mais cela n'empêche pas qu'on ne rende plus communs les moyens d'en réprimer les effets. S'il arrivoit que l'opinion de M. Aſtruc fût fondée, il ſeroit important de ſeconder des

vues ſi utiles; ſi ce Médecin s'eſt fait illuſion, il ſera toujours beau d'avoir multiplié des ſecours qui tendent au ſoulagement de l'humanité.

Un autre avantage non moins important, qui doit réſulter de l'établiſſement que je propoſe, c'eſt de mettre fin à toutes les friponneries auxquelles la clandeſtinité du Traitement a juſqu'à préſent donné lieu. Il eſt étonnant de voir combien on rançonne les malades, & ſur-tout combien on opprime les malheureux. La claſſe de ces ſangſues publiques n'eſt que trop nombreuſe: on a peine à concevoir quelle eſt la quantité de ces gens ſans aveu, qui, ſans titre & ſans connoiſſance, s'ingerent de traiter les Maladies Vénériennes:

n'adminiſtrant le plus ſouvent que des Remedes dont ils ne connoiſſent ni la nature, ni les propriétés, ils font chaque jour de nouveaux eſſais ſur les malheureuſes victimes de leur avarice & de leur ignorance. La diſtribution publique des médicamens indiqués peut ſeule arrêter le cours de ces exactions; les pauvres trouvant des ſecours à bas prix, n'iront plus acheter chérement des Remedes qui détruiſent ſouvent ce qui leur reſte de ſanté; & de cette réforme ſalutaire réſultera le plus grand bien pour les Citoyens.

Telles furent mes vues, lorſque je commençai à diſtribuer la ſolution de Sublimé; telles elles le ſont

encore en publiant ces Recherches. Il n'eſt pas douteux que les Curés de campagne, & les autres perſonnes qui ſe chargent de traiter les pauvres, ne puiſſent, en me liſant, reconnoître, aux ſignes indiqués, la Maladie Vénérienne, & d'après la conduite preſcrite traiter cette Maladie, lorſqu'il ne ſe rencontrera dans le Village ni Médecin, ni Chirurgien pour ſecourir les malheureux. Ces Recherches peuvent être d'un grand ſecours dans la Marine Marchande, où les Matelots manquent preſque toujours de moyens ſuffiſans de guériſons & de perſonnes inſtruites pour les traiter dans leur maladie. Quel avantage ne pourront pas encore en retirer les

Nourrices éloignées des grandes Villes, lorſqu'elles ſe trouveront malheureuſement infectées par leurs Nourriſſons; ſi conduites par quelqu'un d'intelligent, en même-temps qu'elles s'occuperont du recouvrement de leur ſanté; elles ne négligent point de traiter l'enfant qui les a infectées.

Quant aux gens de l'Art, je n'aurai pas manqué mon but, s'ils peuvent goûter ces Recherches. Quel que puiſſe être le jugement qu'ils en porteront, toujours ceux qui ont traité de Maux Vénériens verront-ils que je n'ai parlé qu'après avoir long-temps conſulté l'Expérience.

RECHERCHES

# RECHERCHES PRATIQUES

*Sur les différentes manieres de traiter les Maladies Vénériennes.*

## CHAPITRE PREMIER.

### *Définition de la Vérole. Signes qui la font reconnoître.*

Tout le monde ſait qu'on entend par Vérole cette maladie qui vient à la ſuite d'un commerce impur, & dont la préſence eſt annoncée par des excroiſſances, des boutons, des

excoriations, l'inflammation, & des ulceres qui affectent principalement les organes destinés à la propagation de l'espece.

Cette maladie, dans son commencement, attaque toutes les parties du corps sur lesquelles le virus a été déposé par un contact immédiat. Elle peut demeurer long-tems cachée dans l'intérieur ; mais cela n'arrive pas sans qu'elle se soit auparavant manifestée par quelque symptome.

On n'a aucun exemple bien constaté, de gens chez qui le mal vénérien se soit déclaré après avoir eu un commerce avec des femmes gâtées, sans qu'il n'ait donné d'abord des signes de son existence par des accidens qui ont cessé d'eux-mêmes, ou qu'on a fait disparoître par des remedes palliatifs.

## §. I.

### *Diagnostic tiré de l'état des Parties Génitales.*

Les signes qui caractérisent le mal vénérien, se font aisément reconnoître. En général ce n'est que par cette contagion que les parties génitales & les bords de l'anus se couvrent de porreaux, de fics, de verruês, de

condylomes, &c. Les boutons, les rhagades & les chancres portent encore un caractere que l'habitude d'en voir fait aiſément diſtinguer. Une inflammation dont la douleur eſt plutôt rongeante que lancinante, une prompte ulcération de la partie enflammée, la callosité preſque ſubite de l'ulcere, ſouvent les progrès rapides qu'il fait chaque jour, annoncent la préſence de la cauſe vérolique qui les entretient.

Les bubons & les exoſtoſes ſont un autre ſymptome de mal vénérien. Lorſque par d'autres cauſes, les glandes des aînes & des aiſſelles s'engorgent & s'enflamment, à moins d'un dépôt critique d'une maladie aiguë exiſtante ou qui ait précédé, les engorgemens cedent ſans peine aux réſolutifs ordinaires. Il n'en eſt pas de même des poulains : l'adouciſſement paſſager que procurent les topiques relâchans, ne ſauroit empêcher le mal de s'accroître. Quelquefois la tumeur devient skirrheuſe; plus ſouvent encore elle augmente & ſuppure, ſur-tout lorſqu'on n'a pas eu ſoin d'obvier au mal par le ſpécifique connu.

La gonorrhée virulente, le gonflement des teſticules, l'empâtement des corps caverneux

de la verge, le bourſouflement du prépuce, qui donne lieu au phimoſis & au paraphimoſis, ſont autant d'accidens vénériens. La gonorrhée ſe manifeſte au commencement de la maladie; c'eſt même aſſez l'indice d'une vérole commençante : cependant on a des exemples d'écoulement gonorrhoïque ſurvenu à la ſuite d'une vérole invétérée.

## §. II.

### *Diagnoſtic tiré de l'état de l'Anus.*

L'Anus partage avec les parties génitales, les accidens qui ont coutume de les affecter. Ses replis ſont ſouvent couverts de chancres; il s'y éleve des crêtes, des porreaux, des condylomes; il s'y forme des crevaſſes, connues ſous le nom de rhagades; il ſurvient des hémorrhoïdes véroliques. Quelquefois ces vices extérieurs gagnent le rectum, d'où naiſſent des fiſtules dont le progrès eſt des plus rapides, mais qui cedent facilement au ſpécifique de la vérole. Ces ſymptomes caractériſent preſque toujours l'ancienneté du mal.

Les *Pédéraſtes*, dans qui ces accidens vien-

nent à la premiere impreſſion du virus, ſont ſujets encore à des écorchures très-cuiſantes, leſquelles, d'abord enflammées, ſuppurent enſuite, & ſe rempliſſent de chairs baveuſes très-difficiles à détruire. Il ſurvient au ſphincter du rectum, de petits points fongueux d'une ſenſibilité ſinguliere. On a d'autant plus de peine à les appercevoir, que cachés dans les replis de ce muſcle, & ne pouvant être apperçus que dans la dilatation de l'anus, ils remontent avec le ſphincter & le boyau dès qu'on veut les toucher, ce qui les rend difficiles à détruire. Souvent, ſur les bords qui forment la commiſſure des feſſes, s'éleve une traînée de boutons, moitié ſuppurans, moitié condylomateux, qu'il ne faut pas toujours prendre pour vénériens, ſur-tout lorſque le malade, mal-propre par habitude ou par néceſſité, ſe trouve forcé de reſter couché ou aſſis.

## §. III.

### *Diagnoſtic tiré de l'état de la Tête.*

OUTRE ces parties, la bouche, les oreilles, les yeux & la tête, ſont ſujets à ces

mêmes ſymptomes. La bouche, par les baiſers laſcifs, ou par d'autres moyens infames, peut ſervir à l'introduction du virus. Il y ſurvient alors des boutons blanchâtres, qui dégénerent bientôt en ulceres : ces petits chancres font du progrès, & lorſqu'on les néglige, après avoir rongé les chairs, ils vont même juſqu'à carier les os. Cependant la carie vénérienne vient le plus ſouvent d'un vice de la ſubſtance même de l'os. Les chancres vénériens de la bouche ſe montrent indiſtinctement ſur différentes parties de ces organes, à raiſon de l'impreſſion que fait ſur elles le virus. Les aphtes, produits par une vieille vérole, attaquent principalement le fond de la gorge, & carient, avec une rapidité ſurprenante, les lames oſſeuſes du palais & du nez.

L'examen du fond du goſier demande l'attention la plus réfléchie; ſouvent on croit y appercevoir des ulceres, lorſqu'on voit ſur les amygdales des points blancs reſſemblans à la peau blanchâtre qui recouvre les chancres. Ces points, la plupart du tems, ne ſont produits que par l'expreſſion de l'humeur épaiſſe & muqueuſe de ces glandes, qui, ſéjournant à l'embouchure de leurs excrétoires, en im-

poſe aux perſonnes peu faites à cette inſpection. En général, c'eſt moins ſur ces corps glanduleux que ſur les parties muſculeuſes, ſur les piliers antérieurs & poſtérieurs du palais, au voile de ce même palais, ſur la luette, & à la tête du larynx & du pharynx, que les aphtes vénériens ont coutume de ſe montrer.

Pour ne point s'y tromper, il faut, avant toutes choſes, faire laver la bouche du malade avec de l'eau tiede; après l'avoir enſuite examinée, voir s'il crache une ſalive claire, limpide, qui file, & ſemblable à celle que rendent les malades attaqués du ptialiſme. Sans ces précautions, on appercevra ſouvent des chancres là où il n'y en a point, & l'on accuſera plus d'une fois de cette maladie ceux qui ne ſe ſont jamais mis dans le cas de la contracter.

La tête eſt quelquefois ceinte d'une traînée de boutons qui ne ſont preſque pas inflammatoires. Il en pouſſe dans tout le cuir chévelu; alors les cheveux tombent. Si le mal augmente par négligence, & plus encore par vétuſté, ſouvent tous les ſymptomes indiqués ſe réuniſſent. La carie à laquelle tous les os ſont

expoſés, détruit plus particuliérement ceux du palais, avec la luette & le voile qu'ils ſoutiennent. Le vomer & les os du nez s'alterent. On a vu des fiſtules lacrimales cauſées par la corruption vénérienne de l'os unguis, ainſi que des malades qui avoient des portions entieres de mâchoire cariées. En général la tête eſt ſinguliérement priſe & par les os & par les chairs, ſoit que dans les chairs cela vienne de la grande quantité de tiſſu cellulaire qui s'y rencontre, & dans les os de la ſubſtance diploïque qui paroît y jouer le même rôle, ſoit enfin que ce phénomene ſoit produit par d'autres cauſes qui ſont encore à ſe manifeſter.

## §. IV.

### *Diagnoſtic tiré de l'état du Sein.*

Le *ſein* eſt encore une partie très-ſuſceptible de l'impreſſion du virus, principalement dans l'endroit des mamelles le plus ſenſible & le plus expoſé, l'aréole & le mamellon. L'un & l'autre ne ſont pas plus affectés que toute autre partie du corps, lorſque la femme a contracté le virus par la bouche ou par d'autres endroits. Mais ſi cette même femme a

laiſſé ſucer ſon ſein par des perſonnes infectées, ou ſi elle a allaité un enfant vérolé, alors il s'éleve des boutons ſur les parties les plus expoſées par le contact, à l'impreſſion du virus, & ces boutons dégénerent en chancres, qui rongeroient bientôt tout le mamellon, ſi l'on n'y apportoit un prompt ſecours.

## §. V.

### *Diagnoſtic tiré des Os.*

L'exoſtoſe, la carie, ſont également des indices douteux depuis la premiere enfance, juſqu'au tems où le virus rachitique & écrouelleux a coutume de diſparoître. Mais dans les adultes il eſt rare de voir les os ſe gonfler & ſe carier ſans vérole : il ſemble même que la véritable exoſtoſe, bien diſtinguée du ſimple gonflement des os, eſt particuliere à la maladie vénérienne. Dans le rachitis le corps de l'os eſt plutôt recourbé qu'*exoſtoſé ;* l'exoſtoſe ne ſe manifeſte guere que dans les épiphyſes, & elle tient toujours beaucoup du gonflement. Dans le ſcorbut, il y a plutôt des caries que des exoſtoſes ; à la rigueur on ne rencontre pas ce dernier accident ; & dans les écrouelles,

ainſi que dans le virus cancereux, les exoſtoſes, pour l'ordinaire très-rares, ſe manifeſtent par des ſignes connus, & très-capables de les faire diſtinguer de l'exoſtoſe vérolique.

Les os, ainſi altérés par le virus vénérien, font ſouffrir aux malades des douleurs ſourdes & profondes, dont le frottement & la chaleur, ſi utiles dans d'autres cas, ne manquent jamais d'augmenter la violence.

## §. VI.

### *Diagnoſtic tiré de l'état de la Peau.*

Les autres parties du corps peuvent également être affectées. J'ai vu des enfans, ayant une vérole héréditaire, être couverts de puſtules ſuppurantes qui ſéchoient en divers tems de l'année, & ſe rouvroient enſuite en d'autres tems. Les puſtules commençoient toujours par de petits boutons; elles répandoient en s'ouvrant, une ſéroſité limpide, & l'ulcere qui s'étendoit beaucoup en peu de jours duroit quelquefois pluſieurs ſemaines. Je traite actuellement un enfant infecté par ſa Nourrice, qui a tout ſon corps couvert de puſtules, jetant une ſéroſité pareille à la précédente. En

général les affections cutanées véroliques ſont plus communes aux enfans qu'aux adultes. Elles caractériſent aſſez, dans ces derniers, la vétuſté du mal vénérien, & dans les uns, ainſi que dans les autres, elles ſont pour l'ordinaire oblongues, applaties, d'un rouge pâle, accompagnées le plus ſouvent de la pâleur & de l'affaiſſement de la peau intermédiaire. C'eſt encore ſur la peau que ſe font remarquer les tumeurs gommeuſes plus ou moins étendues; ces tumeurs, qui paroiſſent être la ſuite de l'empâtement du tiſſu cellulaire, ſont remarquables par leur opiniâtreté, leur indolence, la nature de leur ſuppuration qui eſt toujours très-mauvaiſe, lorſqu'elles viennent à abſcéder, & ſur-tout par les exoſtoſes dont elles ſont ſouvent l'indice, lorſqu'elles s'élevent le long du cubitus, ſur la crête du tibia, ſur l'articulation du bras de l'omoplatte, en un mot, dans tous les endroits où les os ne ſont pas couverts par l'épaiſſeur des muſcles.

Tel eſt, en précis, le tableau de la maladie, du traitement de laquelle je vais m'occuper. J'ai cru ces détails néceſſaires pour guider ceux qui, n'ayant pas occaſion de multiplier leur obſervation en ce genre, faute d'expérience,

peuvent être ſurpris dans le jugement qu'ils ont à porter. On le verra par la Conſultation que j'ai placée à la fin de ces recherches. Le moyen de ne pas ſe tromper lorſqu'on eſt conſulté, c'eſt d'eſſayer des mercuriaux pendant quelques jours, ſur-tout du ſublimé corroſif, qui, pour l'ordinaire, diſſipe très-promptement les accidens, & qui ne manque jamais d'en diminuer la violence. Le mieux être du malade le détermine plus facilement à convenir de la préſence d'un mal dont il s'obſtine ſouvent à déguiſer la véritable cauſe.

# CHAPITRE II.

## *De l'origine du Mal Vénérien.*

Les ravages que le mal vénérien causa vers la fin du quinzieme siecle, le cri presque général des Médecins qui en écrivirent alors, & le silence apparent de ceux qui les avoient précédés, ont fait regarder cette contagion singuliere comme nouvelle. Je ne nierai pas la possibilité d'une pareille hypothese ; mais est-ce ici le cas d'admettre cette nouveauté, & faut-il croire avec Oviedo que la vérole nous fût apportée des Antilles ? Je suis très-éloigné de le penser.

### §. I.

*Incertitude de l'époque de l'apparition du Mal Vénérien.*

Les premiers Auteurs, qui ont écrit sur la vérole, ne s'accordent pas tous sur l'époque de son apparition. En 1496, année à laquelle

cette époque eſt fixée, les Médecins, au rapport de Coradin Gilini, avoient déja fort diſputé entr'eux, & diſputoient encore ſur la nature de ce mal. Deux ans après Montagnana cherchoit des raiſons de ſa nouveauté dans le ſilence d'Hippocrate, de Galien & d'Avicenne. Au commencement du quinzieme ſiecle Pierre Trapolini employoit le même argument. Jacques de Béthencourt, qui la croyoit une maladie récente, ne ſe diſſimuloit pas que ce ſentiment n'étoit pas univerſel; ſelon cet Auteur quelques Médecins s'imaginoient que la vérole avoit tourmenté les hommes avant l'époque fixée. Nos Modernes, dit un autre Médecin, (Alphonſe Ferry) croient que quelques-uns des anciens Auteurs, en ont dit en paſſant quelque choſe. Sylvius, quoique partiſan de cette nouveauté, n'eſt pas moins obligé de réfuter l'opinion contraire. Enfin, Joſeph Grundpeck, la même année où la vérole parut, la regardoit, il eſt vrai, comme une nouvelle eſpece de maladie; mais il ajoute, que *Dieu l'avoit faite autrefois tomber ſur les François:* ce qui fait voir que la prétendue invaſion du mal vénérien, vers la fin du quinzieme ſiecle, & le lieu de ſon origine dans les Antilles, n'ont

pas également frappé tous les Médecins.

Ces Auteurs, ainſi que tous les autres cités par M. Aſtruc, s'écriant ſur la nouveauté & ſur la cruauté du mal vénérien, n'oſent la plupart décider ſi c'eſt aux François ou aux Napolitains qu'il faut l'attribuer. Aucun d'eux, à l'exception d'Antoine Benivenio, qui dit expreſſément que ce mal venoit d'Eſpagne, n'a ſongé à en accuſer les Eſpagnols. Les uns en cherchent la cauſe dans l'influence maligne des aſtres, les autres la regardent comme une punition du ciel. Jean Sylvius, déja cité, lui donne avec pluſieurs le nom de *galle*. Preſque tous en fixent l'époque à l'arrivée des François en Italie. Le ſeul Nicolas Leoniceno, ne cherche ni dans le François, ni dans l'Eſpagnol, encore moins dans les aſtres, mais bien dans les viciſſitudes des ſaiſons, & les révolutions des ſiecles la cauſe de cette cruelle maladie. Il eſt encore eſſentiel de remarquer que, dans le nombre des Auteurs qui ont écrit vers le tems de la premiere époque apparente de ce mal, preſque tous ſont Italiens; que parmi les Hiſtoriens qui parlent de la découverte de Saint-Domingue, le ſeul Oviedo dit expreſſément que Chriſtophe Colomb en apporta la vérole

en Europe ; ſilence d'autant plus étonnant, que c'étoit plutôt aux Eſpagnols qu'à toute autre Nation, à ſe plaindre d'un fléau qui devoit exercer ſur eux ſa premiere fureur.

L'époque de l'invaſion de la maladie vénérienne eſt fixée, par M. Aſtruc, en 1496. Cependant, des premiers Auteurs qui en ont écrit, les uns croient qu'elle s'eſt manifeſtée la même année que Charles VIII paſſa en Italie, c'eſt-à-dire en 1495. D'autres, & c'eſt le plus grand nombre, penſent que la vérole ſe déclara en 1494. Enfin l'Hiſtorien Fulgoſe, ſelon M. Aſtruc, *témoin oculaire*, *contemporain*, *& très-véridique*, en recule plus loin encore l'époque, puiſqu'il aſſure que le mal vénérien parut deux ans avant que Charles VIII vînt en Italie. C'eſt, ſans doute, ce qui a fait dire à Fernel que la vérole parut en 1493, & même ſelon quelques-uns en 1492.

La date de l'Arrêt du Parlement de Paris, portant réglement ſur le fait des malades attaqués de la groſſe vérole, par ſa conformité avec les précédentes, fournit une nouvelle preuve contre cette opinion. Cet Arrêt fut publié le 6 Mars 1496. Il portoit expreſſément, qu'il y avoit à Paris pluſieurs malades attaqués

de

de certaine maladie contagieuse, nommée la grosse vérole, qui, *puis deux ans en-çà, avoit grand cours en ce Royaume, tant dans cette Ville de Paris, qu'en d'autres lieux.* Voilà donc cette époque reculée de deux ans. Il est vrai que M. Astruc, fondé sur l'introduction du Calendrier Grégorien, cherche dans la disparité de ce Calendrier avec le précédent, dix-huit à vingt mois de différence. Convenant que Charles ne fut de retour à Paris qu'au mois d'Octobre, & que les courtisans & les gens de guerre n'avoient pu y revenir au plutôt qu'au mois d'Août, il croit que dans dix-huit mois de tems la vérole a pu faire des progrès aussi rapides, non-seulement dans Paris, mais encore dans le reste du Royaume, supposition, comme on voit, très-gratuite. Mais outre qu'en calculant ainsi, il faudroit faire la même déduction dans les différentes dates de cette époque, on demande encore pourquoi le Parlement de Paris, plus frappé de la contagion que de sa nouveauté, se contentoit alors de l'appeller grosse vérole ? Pourquoi, presque en même-tems, fut promulguée une Loi de Jacques IV, Roi d'Ecosse, à l'occasion de la maladie vénérienne ? Pour-

quoi, comme l'avoit remarqué Fracaſtor, & comme l'a démontré M. Sanchez, au même inſtant qu'on s'apperçut de cette contagion en Italie, on la vit auſſi ſe manifeſter en France, en Allemagne, & dans tous les Pays du Nord? Enfin, pourquoi s'eſt-elle montrée auſſi promptement en Afrique & en Aſie qu'en Europe? Mais qu'eſt-il beſoin de toutes ces preuves? Il eſt aujourd'hui démontré, par la véritable époque du retour de Colomb, qu'aucun Soldat de la ſeconde expédition n'a pu ſervir dans l'armée de Conzalo Fernandès *Cordoa*; que le mal vénérien s'étant répandu au plus tard en 1494, il étoit impoſſible à ces mêmes Soldats de l'avoir communiqué en 1496 qu'ils furent de retour, & même en 1495. Il ſeroit d'ailleurs bien étonnant que des Soldats vérolés, ayant pris la maladie à Saint-Domingue, après avoir eſſuyé les rigueurs de la traverſée, ſans ſecours pour un mal contre lequel on n'en connoiſſoit point encore, & par conſéquent abandonnés des Médecins, & chaſſés de la ſociété *comme de puants cadavres* (c'eſt le tableau des vérolés de ce tems), euſſent pu s'embarquer de nouveau pour aller ſoutenir les fatigues de la guerre dans l'Italie. Je n'inſiſte-

rai pas plus long-tems sur ces raisons présentées par M. Sanchez avec autant de force que de clarté. Je renvoie le Lecteur à l'excellent Ouvrage de ce Médecin, dans lequel il est démontré, par les recherches les plus exactes, & par la foule d'anacronismes justement reprochés aux fauteurs de l'opinion contraire, que *la vérole n'a point été apportée en Europe de l'Amérique.*

## §. II.

### *Preuves de l'ancienneté du Mal Vénérien.*

Cette opinion une fois détruite, les preuves de l'ancienneté du mal vénérien, combattues par M. Astruc, se réalisent & prennent d'autant plus de force, qu'on trouve même dans l'Ouvrage de cet Auteur, des raisons suffisantes pour les appuyer. Selon Guillaume Beckett, quelques siecles avant l'année 1494, la gonorrhée virulente étoit connue en Angleterre. Jean Ardern, Chirurgien du quatorzieme siecle, s'étend beaucoup sur l'arsure, c'est-à-dire, la chaleur interne avec l'*excoriation* de l'uretre. En 1430, il fut fait à Londres des Réglemens pour les lieux de débauche, dans lesquels il est parlé des personnes qui gar-

dent les femmes attaquées d'une maladie détestable, & qui défendent expreſſément de ſouffrir dans cette maiſon aucune femme infectée de l'arſure. Il eſt fait mention de la même maladie dans des Recueils de Médecine écrits vers l'an 1390 & 1440. Les mots *burning* ou *brenning*, arſure, ſe trouvent chez les Hiſtoriens de la Grande-Bretagne.

Voilà des preuves bien fortes de l'exiſtence du virus vénérien. A la vérité l'Auteur qui les combat, prétend que ces accidens ſont cauſés par la lepre : pour cela il avance deux faits, dont l'un paroît contredit par ſes propres paroles, & l'autre n'eſt appuyé que ſur des conjectures faciles à détruire. *La lepre*, dit-il, *eſt contagieuſe ; l'arſure* n'eſt qu'un *ſymptome de lepre*, que les femmes gagnoient avec les lépreux, & qu'elles communiquoient à d'autres. Il eſt évident, pourſuit M. Aſtruc, « que la » lepre ſe communiquoit d'une perſonne infec- » tée, à une perſonne ſaine, non-ſeulement en » vivant & demeurant enſemble, mais *ſur-* » *tout par l'acte vénérien* ». J'aime mieux croire M. Aſtruc, quand il dit, page 26 du même Volume, « que l'éléphantiaſis ſe contractoit » ſans aucune contagion, mais le plus ſouvent

» *par le mauvais régime ſeulement*; & qu'il eſt » certain, au contraire, que la vérole n'eſt » jamais produite par le vice du régime, mais » qu'elle ſe communique & ſe répand par la » ſeule contagion ».

Ce n'eſt point ſans peine que je vois un homme célebre avancer ainſi deux opinions ſi oppoſées. Le reſpect dû à la mémoire de M. Aſtruc m'auroit même fait taire cette contradiction. Mais plus le ſentiment de ce Médecin a entraîné de ſuffrages, plus j'ai cru devoir inſiſter ſur les raiſons qui me font embraſſer un ſentiment différent.

Puis donc que, de l'aveu même de cet Auteur, l'*éléphantiaſis ſe contractoit ſans aucune contagion, mais le plus ſouvent par le mauvais régime ſeulement ;* vérité que M. Raymond, Médecin de Marſeille, a mis dans le plus grand jour; il me ſera permis encore de ne plus croire, avec M. Aſtruc, « que la lepre, autrefois fréquente en Angleterre, de même que dans » le reſte de l'Europe, n'étoit pas ſeulement » contagieuſe pour ceux avec qui les lépreux » vivoient, mais même pour ceux qui les fré- » quentoient, ni que par conſéquent la lepre » a dû ſe communiquer par le commerce vé-

» nérien, qui eſt le plus intime des contacts ». Foreſtius, Paulmier, Paré, Fernel, Valeſcus de Taranta, cités par cet Auteur, ne lui ſont pas plus favorables; je n'en excepte pas même Gordon qui, de tous, s'explique le plus formellement. Il dit, il eſt vrai, qu'une Comteſſe, qui paſſoit pour lépreuſe, donna la lepre à un Bachelier qui coucha avec elle : mais donner la lepre, & donner l'excoriation & l'inflammation de l'uretre, ſont deux choſes bien différentes. D'ailleurs, au ſeul rapport de Gordon, on voit qu'il ne parle que ſur le témoignage d'autrui; *une Comteſſe qui paſſoit pour lépreuſe.*

Envain je parcours les autres autorités par leſquelles M. Aſtruc prétend prouver que pour avoir couché avec des lépreuſes, les parties génitales de ceux qui s'y étoient expoſés ſe trouvoient affectées de phlogoſe, d'*inflammation*, d'*exulcération*. Théodoric, le premier cité, dit ſeulement que celui qui couche avec une femme, qui a eu affaire avec un lépreux, eſt attaqué de cette maladie. Ces accidens, ſelon le même Auteur, ſont détaillés dans un manuſcrit intitulé, *Rogerina*. M. Aſtruc s'étend beaucoup ſur le nom de l'Ecrivain, ſans rapporter un ſeul mot de l'Ouvrage. Nous n'en apprenons

pas davantage de Gilbert, Médecin Anglois. Barthelemi, communément appellé Glandeville, Copiste de Gilbert, parle des dangers qui menacent ceux qui ont commercé avec une femme dont un lépreux a eu récemment la jouissance. Jean de Gaddesden dit que celui qui a couché avec une femme à laquelle un lépreux a eu affaire, ressent des piquures entre *la chair & le cuir*; (ce que M. Astruc croit être entre *le gland & le prépuce*) (*a*). Enfin Jean Mannard assure que ceux qui ont commercé avec une femme, laquelle a eu affaire, un peu auparavant avec un lépreux, gagnent quelquefois la lepre ou d'autres maladies plus considérables; quelles sont ces maladies? Les Auteurs ne le disent pas, puisque M. Astruc, le plus intéressé à l'apprendre, n'en fait aucune mention. Cependant, *par-là*, selon ce Médecin, on peut facilement expliquer les autorités rapportées par Beckett.

Imbu de cette opinion, l'Auteur cité prétend encore que » tout le tems que la lepre régna, il y eut une maladie que la prostitution

(*a*) Gaddesden dit encore qu'on a froid entre *cuir & chair*; croira-t-on que c'est entre le gland & le prépuce?

» pouvoit procurer aux courtiſanes, & que les
» courtiſanes pouvoient communiquer aux dé-
» bauchés, qui a dû être fréquente autrefois,
» mais qui depuis long-tems a diſparu avec la
» lepre même dont *elle étoit un ſymptome*; que
» les femmes lépreuſes, ou qui avoient eu af-
» faire peu de tems auparavant avec les lépreux,
» pouvoient cauſer, dans les parties génitales,
» la phlogoſe, l'inflammation, l'éréſipelle,
» l'exulcération, les phlyctaines, les crevaſſes,
» &c. » Quelques raiſons que j'euſſe de révoquer en doute ces aſſertions, je n'oſerois pourtant le faire, par déférence à l'opinion de M. Aſtruc, s'il ne m'en fourniſſoit lui-même le moyen, en aſſurant, dans le même Ouvrage, qu'on *ne trouvera jamais*, dans la lepre, des gonorrhées, des chancres au gland, &c. *qu'on ne verra jamais, dans les lépreux, que les parties génitales ſoient plus mal affectées que les autres parties du corps*; enfin en convenant avec Dulaurens que *la lepre ne commence jamais par les parties honteuſes.*

La non exiſtence de la gonorrhée, au commencement de l'apparition de la maladie vénérienne, eſt le ſecond fait ſur lequel M. Aſtruc ſe fonde; mais le ſilence des premiers Au-

teurs ſur ce ſymptome, n'eſt pas une preuve de ſa nouveauté. Je demande aux Médecins ſi l'on conçoit que l'excoriation de l'uretre puiſſe ſe faire ſans douleur, ſans inflammation? ſi la ſuppuration & l'écoulement d'une matiere purulente ne doivent pas en être la ſuite? Or ceux qui ont parlé de l'arſure, & qui la définiſſoient une excoriation du canal de l'uretre, n'ont point fait mention de cet écoulement; ce qui fait voir que ce ſymptome a dû exiſter ſans qu'on l'ait décrit : ce qui démontre enfin combien peu ſont fondées les conjectures qu'on tire du ſilence des Auteurs.

## §. III.

### *Nouvelles preuves de l'ancienneté du Mal Vénérien.*

QUOIQUE mon objet ne fût pas d'abord de ſuivre en détail l'Ouvrage de M. Aſtruc, ce que j'en ai dit m'engage à examiner plus particuliérement encore les motifs ſur leſquels ſon opinion eſt fondée.

Le premier eſt tiré du ſilence *des Médecins qui ont fleuri du tems d'Hippocrate, c'eſt-à-dire, dès la naiſſance de la Médecine, dans les Ecrits*

*desquels*, selon M. Astruc, *on ne trouve pas un seul mot qui puisse, en aucune maniere, convenir au mal vénérien; au lieu que depuis deux siecles & demi environ que la vérole a paru en Europe, on a mis au jour plus de deux cens Traités sur cette matiere.* Il est cependant sûr que « presque tous » les Médecins, dès le premier tems de la Mé- » decine, ont parlé amplement de l'abscès de » l'ulcere, du cancer, de la pourriture, de la » gangrene des parties génitales (*a*) ». Voilà certainement quelque chose de plus qu'*un seul mot*; & si l'on voit vers la fin du quinzieme siecle les Auteurs s'empresser d'écrire sur cette maladie, c'est moins à la nouveauté du mal qu'il faut attribuer cet empressement, qu'à la révolution qui se faisoit alors dans les Lettres. La maladie vénérienne n'est pas la seule sur laquelle on se soit avisé d'ecrire alors plus qu'auparavant, & à laquelle on ait donné un nom particulier. La colique des Peintres, connue des Anciens, a eu ce même sort (*b*); la lepre est également de ce nombre. Pour peu qu'on réfléchisse sur ce qui s'est passé à l'égard

(*a*) Astruc, Traité des Maladies Vénériennes, Tom. I.

(*b*) Voyez mes Recherches sur cette Maladie, à la suite des Conjectures sur l'Electricité Médicale.

de cette derniere calamité, on ne ſera plus ſurpris de l'étonnement des Auteurs ſur la maladie vénérienne. La lepre exiſtoit en France long-tems avant l'expédition des Croiſades; c'eſt un fait qui ne ſauroit être aujourd'hui conteſté. Cependant combien n'a-t-on pas écrit de puis ſur cette matiere? N'a-t-on pas dit qu'elle ne s'étoit communiquée à l'Europe que dans le douzieme ſiecle? N'a-t-on pas fait dépendre ſa ceſſation de la ſéparation exacte & rigoureuſe des lépreux avec les perſonnes ſaines, tandis que rien n'eſt plus faux? Je ne veux, pour le démontrer, que le témoignage de M. Aſtruc. « Parmi les lépreux, dit ce Médecin, il s'en trouvoit pluſieurs qui n'avoient » pas été examinés, ou qui l'avoient été mal, » & à qui, par conſéquent, il n'étoit pas défendu de fréquenter les perſonnes ſaines; » d'ailleurs entre ceux qu'on avoit renfermés dans des endroits particuliers, il y en » avoit pluſieurs que l'on gardoit avec moins » de rigueur, & auxquels on permettoit quelquefois de ſortir (*a*) ».

(*a*) Je ſais bien, dit ailleurs M. Aſtruc, que les Loix interdiſoient aux lépreux tout commerce avec le reſte

Le deuxieme motif eſt tiré du ſilence des anciens Hiſtoriens, qui *ne font mention de qui que ce ſoit attaqué d'une maladie contractée par l'uſage des femmes.* Le Lecteur me diſpenſera de faire des recherches pour prouver le contraire. Je les puiſe dans l'Ouvrage même de M. Aſtruc. Pallade, dans ſon Hiſtoire Lauſiaque, Vie 32, raconte qu'un homme nommé Eron, *qui avoit eu affaire à une Comédienne*, fut attaqué d'un charbon *au gland de la verge*, & qu'il en fut malade pendant ſix mois à un tel point que ſes parties en tomberent d'elles-mêmes. Les Stoïciens, au rapport de Cicéron, reprochoient à Epicure la *difficulté d'uriner*, occaſionnée par une honteuſe intempérance. L'Hiſtorien de la famille des Carrares, dit qu'Uber-

---

des hommes; mais je ne penſe pas que ces ſortes de Loix fuſſent nulle part obſervées avec tant d'exactitude, que les lépreux ne puſſent quelquefois ſortir contre les défenſes, & ſe gliſſer en ſecret dans les mauvais lieux. Voilà de quoi renverſer le chimérique projet de ceux qui vouloient détruire la petite vérole par la ſéparation rigoureuſe des variolés d'avec les perſonnes ſaines. Voyez l'Hiſtoire de l'Eléphantiaſis, & mon Mémoire ſur l'impoſſibilité d'anéantir cette derniere maladie.

tin VII^e de nom, mourut d'un mal invétéré qu'il avoit contracté aux parties honteuſes par l'excès de ſon *libertinage avec les femmes.* Thomas Gaſcogne, Chancelier de l'Univerſité d'Oxford, avoit connu pluſieurs hommes morts de la putréfaction des *parties génitales* & de leur corps, laquelle corruption & pourriture, de leur aveu, leur avoit été cauſée pour avoir eu un *commerce charnel* avec des femmes; & cite expreſſément l'exemple de Jean de Gaunt, mort d'une ſemblable pourriture de *ſes parties naturelles* & de ſon corps, produite par la *fréquentation des femmes;* ainſi que du Sieur Will, mort d'une pareille putréfaction de ſes *parties génitales*, cauſée par la *conjonction charnelle avec des femmes.* Parmi les Poëtes, Perſe faiſant un reproche honteux, dit, *Ille in venerem putret.* Le *turpis morbus* des Eunuques de Cléopatre, dont Horace fait mention, paroît venir de la même cauſe, puiſque de l'aveu de M. Aſtruc, ces Eunuques ſe comportoient en hommes parmi les femmes, & en femmes parmi les hommes. Les crêtes, reprochées par Juvenal, & les fics qui ont prêté à la ſatyre & aux railleries de Martial, étoient le fruit du même vice, puiſ-

que la critique de ces deux Poëtes, toujours ſuivant M. Aſtruc, tombe ſur des mœurs très-abominables & très criminelles.

On ſent bien après cela à quoi ſe réduit la troiſieme preuve tirée du ſilence des Poëtes; puiſque Perſe, Juvenal, Martial, Horace ſe ſont ſi bien expliqués. De là on voit encore comment il faut entendre ce paſſage de Lucrece:

> *Ibat* (morbus) *& in partes genitales corporis ipſas,*
> *Et graviter partim metuentes limina lethi*
> *Vivebant ferro privati parte virili.*

Le Poëte de la Ville d'Aſcoli, Pacificus Maximus, dans ſes Œuvres publiées pour la premiere fois en 1489, acheve de détruire cette troiſieme preuve (*a*).

Je ne dirai rien ſur la quatrieme, tirée de la différence des noms donnés à la vérole. M. Aſtruc, il eſt vrai, la croit la plus forte. Je la regarde au contraire d'un œil bien différent. Ceux qui appelloient la vérole le mal de Saint Job, font aſſez voir qu'ils croyoient cette ma-

(*a*) Voyez l'Ouvrage de M. Sanchez.

ladie très-ancienne. On alloit à S. Ment en Bretagne pour guérir de la lepre & de la galle : on confondoit par conféquent cette maladie avec les précédentes, ou du moins on la regardoit comme une efpece ; auffi l'appelloit-on mal de S. Sement. Et puifqu'il eft vrai que le nom de mal François avoit en quelque façon prévalu, au lieu qu'à peine trouve-t-on quelques Afriquains qui l'aient appellée mal Efpagnol ; c'eft une preuve qu'elle n'a pas été communiquée par cette derniere Nation à qui on n'eût point manqué de l'attribuer, fi la chofe fe fût paffée comme on le dit.

Mais qu'eft-il befoin de ces futiles recherches ? Guillaume de Salicet décrit l'abfcès de l'aîne, le bubon caufé par une corruption dans la verge, pour avoir eu affaire à une femme mal-propre. Le même Auteur traite des puftules blanches ou rouges, de la dartre miliaire, de la crevaffe, & des corruptions occafionnées par le commerce avec une femme fale, ou avec une femme publique. Lanfranc donne un Traité particulier des fics, des chancres, & de l'ulcere de la verge, provenans d'une conjonction charnelle avec une femme fale, ou qui auroit eu affaire récemment à un

homme attaqué de pareille maladie. Gordon, dans ſon *Lilium Medicinæ*, faiſant un Chapitre exprès, *De Paſſionibus Virgæ*, dit que ces maladies ſont en grand nombre, comme les abſcès, les ulceres, les chancres, le gonflement, la douleur, la demangeaiſon, & cite la conjonction charnelle avec une femme dont la matrice eſt impure, comme une des cauſes de cet accident. Gaddeſden parle des mêmes maladies, *De cauſâ Ulcerum Virgæ*, & les fait découler de la même ſource. Guy de Chauliac, dans ſa grande Chirurgie, fait expreſſément mention de l'arſure de la verge, qui vient pour avoir couché avec une femme ſale. Valeſcus de Taranta, dans un Chapitre particulier, *De Ulceribus & Puſtulis Virgæ*, accuſe encore le commerce avec une femme ſale. Pierre d'Argelata traite ſéparément des puſtules qui viennent à la verge, par le commerce avec une femme ſale, & dit que les répercuſſifs de l'humeur qu'elles rendent, *occaſionnent le bubon dans l'aîne.* Enfin Jean Ardern fait mention du phimoſis, du paraphimoſis, des carnoſités de l'uretre, des poulains.

Eſt-il poſſible, à ces traits, de ne pas reconnoître la maladie vénérienne ? Mais le plus jeune

jeune de tous ces Auteurs a écrit en 1470. La déférence pour l'opinion d'un homme célebre n'empêchera donc pas de ne point croire, avec M. Aſtruc, qu'*avant l'époque de la maladie vénérienne, on ne trouve pas un ſeul mot qui puiſſe en aucune maniere convenir au mal vénérien.*

Forcé par tant d'exemples, ce Savant convient de la réalité de ces affections; mais parce qu'avec le commerce impur, les Auteurs ont quelquefois indiqué d'autres cauſes; parce que ces mêmes Auteurs n'ont pas écrit à ce ſujet des épais volumes; parce qu'enfin ils paroiſſent avoir ignoré la nature du mal & le véritable ſpécifique pour le combattre, il s'enſuit, ſelon M. Aſtruc, que tous ces ſymptomes n'*étoient que des excoriations ſuperficielles que l'on nomme communément échauffaiſons.* Les ulceres à la verge, l'écoulement purulent dont la répercuſſion cauſe le poulain, les dartres, les puſtules miliaires, les crevaſſes ne ſont que de ſimples échauffaiſons! Qui pourra le croire? Au reſte, ajoute M. Aſtruc, « de quelque na-» ture qu'aient été ces accidens, il eſt certain » qu'ils ne venoient pas de cauſe vérolique, » mais d'une autre cauſe commune quelle » qu'elle fût. Car perſonne n'oſeroit ſoutenir

» que les ulceres de la verge, n'arrivent ja» mais ſans virus vénérien, puiſque l'expé» rience prouve le contraire, de même que le » témoignage des Médecins ». Qu'il me ſoit permis d'obſerver que ce témoignage, toujours dicté par la bonne-foi, peut cependant devenir ſuſpect par l'infidélité du rapport des malades, qui, ſouvent, déguiſent la vérité lorſqu'il s'agit de déclarer la maniere dont ils ont contracté la maladie vénérienne. Quand à l'expérience, je reſpecte celle de M. Aſtruc, mais je craindrois pour la réputation d'un Médecin, qui voyant les parties génitales affectées, apporteroit cette même expérience pour écarter le ſoupçon de vérole. Avant la prétendue époque de cette contagion on cherchoit d'autres cauſes; aujourd'hui on ne s'y trompe pas. Les accidens cauſés par la mal-propreté guériſſent d'eux-mêmes. On n'obſerve jamais le poulain, regardé pour lors comme vénérien, & toujours remarqué par les Auteurs cités, comme ſe manifeſtant tantôt ſeul, tantôt à la ſuite d'un traitement mal adminiſtré.

Quant à la prompte diſparition de quelquesuns de ces accidens, je ne crois pas que M. Aſtruc ait voulu faire entendre qu'il étoit im-

poſſible de faire diſparoître ceux de la vérole. J'en atteſte tous ceux qui traitent des maladies vénériennes, & même les malades qui, dans peu de jours, ont vu diſparoître leurs accidens ſans le ſecours d'aucun remede. Les Praticiens ſavent que le virus peut ſe déclarer de nouveau dans la ſuite, & prendre alors une forme différente : c'eſt ſans doute ce changement qui faiſoit une nouvelle maladie pour les Auteurs cités.

Au reſte, qu'importe que les anciens Médecins aient connu, ou qu'ils aient ignoré la vraie cauſe & le véritable traitement de la vérole ? Le tems & l'obſervation nous ont peut-être plus inſtruit ſur ces deux objets ; mais la maladie n'en exiſtoit pas moins, puiſqu'ils l'ont décrite. En effet, ſi l'ignorance de la cauſe de cette contagion, la légéreté, & l'inſuffiſance du traitement ſuffiſoient ſeuls pour prouver ſa non exiſtence, il faudroit nier qu'elle a été connue des premiers Auteurs cités par M. Aſtruc ; puiſque de ſon aveu, ignorant alors l'efficacité du mercure, étant encore moins inſtruit de la véritable cauſe du mal vénérien, ils employoient des remedes inſuffiſans pour le détruire, & pouſſoient la ſuperſtition

jusqu'à en accuser l'influence des astres, & à croire qu'on pouvoit gagner ce mal par des moyens encore plus ridicules.

D'après toutes ces raisons, au lieu de rejeter l'exemple d'Apion lequel, attaqué d'un ulcere à la verge, mourut dans de grandes douleurs après avoir vu tomber ses parties en pourriture ; loin de ne pas admettre comme vérolique la maladie d'Hérode, ce Prince adonné à la débauche des femmes, qui fut consumé par le marasme de tout le corps, & par la putréfaction des parties génitales ; de rejeter enfin l'autorité d'Eusebe sur la mort de Maximilien, causée par un abscès & par un ulcere aux parties ; ainsi que celle de Pline le jeune, au rapport duquel un homme étoit attaqué d'ulceres aux environs des parties honteuses lesquelles, par la longueur du traitement, tomboient en pourriture, je crois devoir reconnoître à ces traits les signes caractéristiques de la vérole, plutôt que des échauffaisons, ou des affections des parties génitales qui ne se rencontrent plus, depuis que la maladie vénérienne est mieux connue. Et dès-lors, faisant rentrer Flavie Joseph, Eusebe, & Pline dans la classe des Historiens qui ont traité de la maladie vénérienne, je for-

tifie de plus en plus la contradictoire de la deuxieme preuve apportée par M. Aſtruc.

Un dernier argument contre l'opinion de ce Savant, c'eſt la diminution des ſymptomes de la vérole, depuis l'époque fixée. Comme les mêmes cauſes ſubſiſtent à Saint-Domingue, que les maladies qui infeſtoient cette Iſle du tems de Chriſtophe Colomb y regnent encore, & que les Européens qui en reviennent en ſont également attaqués, on devroit remarquer ſur quelqu'un d'eux les ſignes du mal vénérien avec la même violence qu'ils avoient dans le commencement du mal. C'eſt cependant ce qu'on n'obſerve pas. D'ailleurs, ſi cela étoit, comment la même cauſe augmentée par une plus grande communication, n'entretiendroit-elle pas la contagion dans ſa premiere force? Pourquoi la verrions-nous diminuer d'une maniere ſenſible? A moins qu'on ne prétende que, ſemblable à toutes les maladies contagieuſes, la vérole qui a commencé dans les Iſles par des cauſes particulieres, va aujourd'hui en décroiſſant en Amérique. Mais alors il reſteroit encore une queſtion à réſoudre. Pourquoi les Eſpagnols ont-ils choiſi préciſément le tems où cette maladie commençoit,

pour aborder à Saint-Domingue ? Pourquoi les endémies des différens Ports des autres Pays, telles que celles qui ſont ſi communes ſur la Côte d'Afrique, ne diminuent-elles pas de même ? Pourquoi enfin les autres maladies de Saint-Domingue conſervent-elles encore toute leur fureur ?

On vient enſuite dire que l'Iſle qui a donné le mal en a fourni le remede. Cet argument paroît ſi peu concluant, que ſuivant même le célebre Auteur qui le propoſe, on a employé le mercure avant les bois ſudorifiques ; que ce minéral n'a été rejeté qu'à cauſe de quelques accidens dépendans d'une mauvaiſe adminiſtration ; que mieux inſtruits dans la ſuite & plus prudens, les Médecins l'ont adopté de nouveau par préférence aux bois ſudorifiques, dont l'inſuffiſance a été généralement reconnue. C'eſt comme ſi l'on diſoit que les fievres d'accès viennent du Pérou, parce qu'il croît dans ces contrées un arbre dont l'écorce eſt le plus puiſſant remede contre les fievres.

S'il m'eſt donc permis de dire ce que je penſe ſur l'origine du mal vénérien, je crois qu'il prend ſa ſource dans la fréquente communication de pluſieurs hommes avec une femme

mal-propre ; que ce virus a infecté la terre dans tous les tems, mais plus particuliérement encore lorsque manquant de lumieres & de secours pour les combattre, les hommes en sont devenus la victime. Ainsi le Peuple Juif dans l'oppression a dû y être plus sujet ; c'est pourquoi les Livres saints nous fournissent des exemples de cette maladie. La peste d'Athenes, dont parle Thucidide, paroît avoir été moins une peste que la vérole. Je regarde encore comme tel le mal des femmes, dont on dit que les Scythes furent punis par Vénus. Les exemples nombreux de maux des parties génitales, rapportés dans tous les tems par les Historiens & par les Poëtes, dépendent de la même cause. Ces mêmes maladies que les Arabes croyoient appartenir à la lepre, le phimosis, le paraphimosis, les excoriations, les ulceres, tous accidens décrits d'abord par les Médecins Grecs, & mentionnés ensuite par ceux du quatorzieme & du commencement du quinzieme siecle, ne regardent pas d'autre contagion. Je n'en excepte pas la maladie des chiens dans laquelle les organes de la génération sont si gravement affectés. Après les raisons que je viens de rapporter, on me pardonnera de

ne pas me rendre à l'interprétation que M. Aſtruc a donnée à ce dernier mal.

La maladie vénérienne étoit donc commune en Europe avant l'arrivée de Chriſtophe Colomb. Il en eſt vraiſemblablement de la vérole comme de la lepre; ce ſont des affections chroniques, que l'abondance, le bon régime, la propreté des hommes, la police des Etats, la joie des Peuples, & la culture des terres pallient jusqu'à un certain point; mais que l'intempérie des ſaiſons, les guerres, les famines, & les autres calamités publiques font ordinairement reparoître avec la barbarie qui les ſuit.

# CHAPITRE III.

## *Du Traitement de la Vérole en général ; & particuliérement des Sudorifiques.*

On peut réduire à deux claſſes les principaux traitemens imaginés juſqu'à préſent pour combattre le mal vénérien ; dans l'une, on s'eſt contenté de l'attaquer par le ſecours des végétaux ; dans l'autre on a eu recours au mercure en l'employant tantôt à l'extérieur, tantôt à l'intérieur. Quoique l'uſage des ſudorifiques végétaux ait été introduit après l'adminiſtration de ce minéral, cependant pour donner plus d'ordre à ces Recherches, je commencerai par l'examiner le premier.

## §. I.

*Les accidens causés par le Mercure ont fait recourir aux Sudorifiques. Maniere d'admininistrer ce secours.*

Imbus du préjugé des Anciens, qui regardoient le vif argent comme un poison, & rebutés par les infortunes auxquelles la mauvaise administration du mercure avoit donné lieu vers le commencement du seizieme siecle, les Médecins imaginerent d'employer les sudorifiques. L'idée de l'épaississement de la lymphe, dans la vérole, avoit prévalu : il s'agissoit de diviser cette lymphe épaissie, de combattre sur-tout des vices cutanés à la suite d'une vérole négligée ou mal guérie, contre lesquels les atténuans & les sudorifiques paroissoient devoir être utiles. Voilà quelle en fut la premiere indication, le gayac, la squine, la salsepareille, le sasafras, furent successivement employés.

Dans cette vue on gorgeoit le malade d'une forte décoction de gayac, ou de tout autre bois sudorifique; & le plaçant ensuite dans une chambre chaude bien close, on le faisoit suer pendant trois ou quatre heures;

au bout desquelles l'ayant essuyé, on lui administroit un repas léger, mais restaurant, dans lequel il buvoit l'eau bouillie sur le marc de la premiere décoction *le bochet;* après quoi on recommençoit une seconde fois cette manœuvre. Ce traitement duroit trente à quarante jours. Dans les intervalles on purgeoit une ou deux fois le malade, qui, dit-on, étoit alors guéri de la vérole. Hutten faisoit asseoir les malades sur un fauteuil, au-dessous duquel il plaçoit une lampe à l'esprit-de-vin; il exigeoit qu'on les enveloppât dans cette fumée, & c'est ainsi qu'il forçoit les sueurs de sortir.

S'il faut en croire les Instituteurs de cette méthode, elle ne manqua pas de succès. On les voit d'abord s'en applaudir; cependant après avoir essayé de tous les sudorifiques végétaux, ils furent obligés d'en revenir au mercure; preuve évidente de l'insuffisance de ce secours. Les Médecins n'ont jamais trop compté sur des sueurs forcées; celles qu'excite l'effet paisible d'un remede, ou que la Nature a coutume de provoquer, sont au contraire très-utiles. Elles different en cela d'une évacuation qu'on ne doit qu'à des moyens violens, qu'il est pos-

ſible de déterminer par les mêmes cauſes, tant en ſanté qu'en maladie, & que la vapeur ſeule de l'eſprit-de-vin produit ſans le ſecours du gayac. Sans diſconvenir du ſoulagement momentané que les ſueurs forcées procurent ; je n'ai pas pour elles cette confiance qu'après Hutten, Boerhaave, & quelques autres Auteurs leur ont accordé. Premiérement, parce que j'ai vu pluſieurs malades traités par un empirique ſuivant la méthode de Hutten, qui, guéris en apparence, ont bientôt rechûté. Secondement, parce que les guériſons dont parle Boerhaave, & ſur leſquelles il ſe fonde, ſont contredites par M. Aſtruc, qui a été obligé de traiter autrement ceux que le Profeſſeur de Leyde croyoit guéris. Troiſiémement, enfin, parce que Hutten lui-même, comme le remarque encore M. Aſtruc, eſt mort de la maladie vénérienne, & que la plupart de ceux qui ſe ſont dit guéris de cette contagion, n'aſſurent avoir obtenu leur guériſon que ſur les lieux mêmes où croiſſent les bois dont ils vantent ſi fort les bons effets : témoignages venus de trop loin pour n'être pas légitimement ſuſpectés.

D'ailleurs, quels ſont les cas où les ſudo-

rifiques ſeroient profitables ? Ce ne pourroit être que lorſque le mercure manque ſon effet. Mais aujourd'hui que l'art de manier ce minéral eſt pouſſé ſi loin ; aujourd'hui que, ſachant mieux employer le ſublimé, les Médecins trouvent dans ce ſel mercuriel un ſi puiſſant ſudorifique, qui voudroit avoir recours à une méthode longue, ennuyeuſe, incertaine, & qui jete ſouvent le malade dans le maraſme, & dans la conſomption ?

## §. II.

### *Inutilité des Sudorifiques, même contre les autres Maladies.*

M. Aſtruc conſeille les bois ſudorifiques dans les véroles compliquées avec le ſcorbut & les écrouelles ; Boerhaave, qui en étend encore plus l'uſage, veut qu'on les donne contre les véroles qui ont réſiſté au mercure. J'ai dit que le préjugé de l'épaiſſiſſement de la lymphe & la néceſſité de l'atténuer avoient donné lieu à l'uſage des bois dans le premier cas : l'impoſſibilité que Boerhaave ſuppoſoit au vif-argent de pénétrer dans les endroits qui reſtoient infectés du virus, a fourni la ſeconde

indication ; & voilà comme l'opinion prête ſouvent des qualités aux remedes, comme plus ſouvent encore les hypotheſes dirigent les vues de pratique. Ce n'eſt pas après le traitement mercuriel qu'il faut avoir recours aux anti-ſcorbutiques dans les véroles compliquées ; il convient plutôt, la violence des ſymptomes vénériens une fois ſuſpendue, de combattre d'abord le ſcorbut, & de paſſer enſuite au traitement de la vérole, que le mercure ne manque point alors de guérir. Dans ce cas il eſt d'autres antiſcorbutiques d'une efficacité ſupérieure à celle du gayac & des autres bois.

Je ne ſais même pas où on a puiſé cette idée. La matiere médicale eſt chargée d'une foule de remedes de cette eſpece, dont l'efficacité n'a de fondement que dans le préjugé qu'on s'en eſt formé. Mais il n'eſt aucune claſſe de médicamens plus douteux que celle des ſudorifiques ; ſouvent on obtient le même effet de l'eau tiede priſe en abondance : & c'eſt vraiſemblablement ainſi qu'on a forcé cette évacuation chez les malades qu'on gorgeoit de gayac. Une fois la ſueur commencée en fourniſſant toujours beaucoup de liquide, ſurtout ayant ſoin de l'entretenir par le poids des

couvertures, pour peu que l'intention du malade réponde à celle du Médecin, il ne ſera pas difficile d'obtenir l'effet deſiré. J'avance ce fait avec d'autant plus de certitude que j'ai vu la même évacuation produite par la ſeule vapeur de l'eſprit-de-vin ſans le ſecours d'aucune ſorte de boiſſon. On a d'ailleurs pluſieurs exemples de perſonnes que l'imagination ſeule, & un appareil myſtérieux ont émues au point d'exciter les ſueurs les plus abondantes.

A l'égard du défaut d'activité qu'on ſuppoſe au mercure, qui peut ne pas ſentir le faux de cette opinion ? Quoi, lorſque le mercure excite des ſueurs auſſi copieuſes que celles qu'on provoque par les ſudorifiques végétaux, lorſqu'il détruit chaque jour des caries, des exoſtoſes, & des ſymptomes non moins opiniâtres, pour une fois ou deux qu'il ne produira point cet effet, on ſe permettra de lui ſuppoſer une impoſſibilité réelle de pénétrer dans les derniers replis du corps ?

Quoi qu'en puiſſe dire un Auteur moderne, peut-être trop facile à croire ce qui favoriſe ſes préjugés, & certainement trop ſévere à rejeter les moyens qui s'oppoſent à ſes vues, le traitement par les ſudorifiques doit être rejeté;

ſi ce traitement a pu guérir dans les Antilles où croît le gayac, & dans les Pays d'où les autres bois nous ſont apportés, il faut renvoyer dans ces climats ceux qui y auroient encore quelque confiance; ou bien ſi on ſe permet de l'adminiſtrer, ce ne peut être que pour exciter la ſueur de quelque partie : le corps entier ne doit jamais être mis à cette pénible épreuve, de laquelle il a toujours réſulté peu de bien & beaucoup de mal.

Que penſer après cela de ces prétendus ſpécifiques ſans mercure, tirés du regne végétal, dont le nom imaginé par la cupidité en a impoſé à tant de perſonnes ? Il s'en faut bien que le ſuccès de ces méthodes ſoit dû à l'énergie des antivénériens végétaux; il ſeroit peut-être encore plus ridicule de croire avec quelques-uns, que ces principes ne ſont qu'un extrait des principes des bois, bien concentrés. Tel ſe vante de guérir la vérole ſans mercure qui ſeroit bientôt forcé d'avouer le contraire, s'il lui falloit publier ſon véritable ſecret. Il eſt facile d'accuſer un autre remede, il eſt peut-être encore poſſible de ſurprendre la vigilance des perſonnes reſpectables dont on recherche l'aveu; mais peuvent-elles ces perſonnes voir

quelles

quelles sont au fond les préparations employées? Il est certain tour de main, certain élixir, certaines gouttes versées adroitement dans une boisson supposée, qui dévoileroient bientôt l'astuce du Charlatan, s'il étoit possible d'éclairer ses démarches, & de les suivre de plus près (a).

Je conclus donc que les sudorifiques auxquels on n'associe point le mercure, ne peuvent guérir au plus que de légeres véroles; que les observations contraires sont rares & douteuses; enfin j'ose avancer que ceux qui se vantent d'avoir détruit par ce moyen le mal vénérien sans retour, en ont grossiérement imposé. Et comme le mercure est de tous les antivénériens le plus sûr, le mieux connu, le vrai spécifique, que les ennemis de ce traitement ne décrient le vif-argent que pour favoriser un préjugé dénué de preuves; ce préjugé une fois détruit, comme je me propose de le faire, le parti le plus certain & le plus sage, est de ne point s'écarter d'une

(a) Voyez la troisieme des Lettres qui sont à la fin de l'Ouvrage.

méthode avouée par les grands Maîtres, & dont l'obſervation la moins équivoque a conſtamment démontré l'efficacité.

# CHAPITRE IV.

## *Du Mercure, de ses préparations, & de leur usage.*

Le mercure coulant, trop connu pour m'arrêter à le définir, peut être allié avec le plomb ou avec le bismut. Mais lorsqu'on a eu soin de le révivifier du cinabre, alors on est sûr de l'avoir dans toute sa pureté. Cependant on entend crier tous les jours contre ce minéral; tous les jours on voit des hommes avides de gain, favorisant le préjugé populaire, se vanter de posséder l'art de le dépouiller de ses principes hétérogenes, ou bien affecter de lui substituer d'autres remedes dans lesquels ils ne cessent de répéter qu'il n'entre point de mercure. On vient de voir ce qu'il faut penser de ces remedes, il en est de même de la purification du mercure. Ce minéral ne sauroit être plus sûr que lorsqu'on l'a revivifié du cinabre.

## §. I.

*Fausses appréhensions sur l'usage du Mercure.*

Le préjugé qu'on essaie d'entretenir, est fondé sur la crainte où étoient les Anciens de son usage. Ils le croyoient capable par son poids de déchirer les entrailles, & par cette raison, le regardoient comme un véritable poison. L'expérience a suffisamment prouvé le contraire. Trop de fois on a donné le mercure coulant à des malades attaqués de passion iliaque; trop de fois on l'a administré contre la vérole, sans inconvénient, pour qu'il soit encore permis de croire à cette ancienne erreur. Je ne vois pas quels avantages peuvent espérer ceux qui prétendent l'avoir dépouillé de principes hétérogenes. Le seul reproche à faire au vif-argent, c'est la salivation & le tremblement des membres. Mais si en l'administrant d'une maniere graduée, on n'éprouve point cet accident; si cette salivation est moins l'effet d'un délétere supposé, que du trop grand abord de l'humeur perspiratoire dans les couloirs salivaires, qu'enfin de nouvelles

préparations de ce minéral, en ramenant cette humeur vers ſes couloirs naturels, faſſent diſparoître cet accident, il ſeroit injuſte d'en accuſer le mercure.

Les tremblemens ſeroient donc les ſeuls griefs dont on pourroit ſe plaindre. En effet l'obſervation a prouvé que ceux qui travaillent aux mines, en ſont attaqués. Les Ouvriers qui donnent le teint aux glâces, ainſi que les Doreurs ſur métal, & les Metteurs en œuvre, y ſont ſujets de même. Les gencives des uns & des autres ſe gonflent, les dents s'ébranlent & tombent enfin. Ils ont le viſage pâle & reſpirent avec peine : l'imbécillité, l'inſenſibilité, les vertiges, la paralyſie, ſont encore des maux qui, tôt ou tard, viennent les aſſiéger.

Mais comme on n'obſerve aucun de ces accidens dans l'adminiſtration intérieure du mercure, qu'ils ne ſe montrent gueres qu'à la ſuite du traitement extérieur par frictions, il eſt manifeſte que c'eſt moins au mercure qu'il faut s'en prendre, qu'à une répercuſſion de tranſpiration. Ces malheurs n'arrivent jamais, lorſqu'une main habile adminiſtre ce minéral revivifié du cinabre; ce n'eſt au plus que lorſ-

qu'on s'en ſert ſans cette préparation. Il eſt alors ſouvent chargé de plomb, & par cet alliage très-capable de produire des effets dangereux.

A l'égard du principe deſtructeur dont on veut que le vif-argent ſoit composé, il eſt permis de ne pas y croire, juſqu'à ce que ce principe ait été démontré. Je n'exige point ici la maniere dont on en dépouille le mercure, mais je deſirerois connoître ce prétendu corps étranger & nuiſible. Les partiſans de cette purification ſeroient très-embarraſſés d'en prouver l'exiſtence. Ils ne voudront pas ſans doute parler d'un certain ſoufre arſenical connu d'eux ſeulement. Cette erreur, de peu de conſéquence tant qu'elle n'a été adoptée que par les Alchymiſtes, ne ſeroit plus excuſable aujourd'hui, & par les recherches que les Chymiſtes modernes ont faites depuis, & par la défiance qu'elle inſpireroit contre un remede qui, par lui-même n'eſt point mal faiſant.

Enfin pour achever de confondre les fauteurs de ces prétendues purifications, j'oſe leur demander s'ils peuvent nier qu'on n'éprouve quelquefois, avec leur mercure préparé, des diarrhées, des ſalivations comme dans les au-

tres traitemens ? j'en ai ſous mes yeux plus d'un exemple. Ne ſont-ils pas encore forcés de convenir que par l'uſage du mercure tel qu'on a coutume de l'employer, on n'obſerve ſouvent aucun de ces accidens ? Leur préparation n'eſt donc point exempte des inconvéniens qu'ils reprochent au mercure non purifié ſelon leur méthode ? Et ſi ſans ces précautions on peut les éviter, c'eſt la preuve la plus complette de l'inutilité de leur travail.

Qu'on ne s'y trompe pas, tous ces épouvantails ne ſont imaginés que pour en impoſer aux ſimples, & pour rebuter les perſonnes timides, en un mot pour faire valoir de prétendus ſecrets. En effet n'eſt-il pas ridicule de vouloir de nos jours purifier le mercure d'un prétendu ſoufre arſenical, puiſque l'analyſe chymique a prouvé que ce ſoufre étoit un être de raiſon; puiſqu'une fois revivifié du cinabre, le mercure eſt parvenu à ſon plus haut degré de dépuration ? N'eſt-il pas abſurde de s'opiniâtrer à décrier ce minéral, lorſqu'on l'emploie avec tant de ſuccès dans la Médecine ; lorſque des Médecins eſtimés ont cru le mercure capable de renouveller les humeurs ; que d'autres fourniſſent des exemples de mélancoliques guéris

par les frictions mercurielles ; lorsqu'enfin on fait journellement un si fréquent & si salutaire usage des pilules de Belloste, dont il est le principal ingrédient ? Le vif-argent est donc un grand remede, il peut produire des effets surprenans ; & si quelquefois il agit d'une maniere contraire, c'est moins au secours qu'il faut s'en prendre, qu'à la mauvaise façon de l'administrer. A cet égard il n'est aucun médicament si doux & si benin qu'on le suppose, qui, par quelque défaut d'administration, ne puisse devenir très-nuisible.

Les Médecins, qui ont administré le mercure, ne se sont pas toujours accordés sur la voie par laquelle il falloit introduire ce minéral dans le corps humain, ni sur la forme qu'il convenoit de lui donner pour en favoriser l'introduction. Les uns l'ont incorporé dans des onguens, les autres l'ont réduit en vapeurs, d'autres l'ont administré intérieurement sous forme saline. On a donné le nom de traitement par *friction* au premier de ces procédés. Le second est celui de *fumigation.* J'appellerai le troisieme par *digestion*, parce que dans ce cas le vif-argent ne sauroit parve-

nir jusqu'à nos vaisseaux sans être préalablement reçu dans l'estomac, & delà porté dans le sang par les mêmes voies qui y conduisent le chyle.

# CHAPITRE V.

## *Du Traitement par Friction.*

Les frictions mercurielles employées contre les maladies de la peau, furent par analogie administrées contre les symptomes vénériens. Il est inutile de rappeller ici le tems auquel Berengarius Carpi, & plusieurs autres Médecins avant & après lui les mirent en vogue. Ces détails se trouvent au long dans l'Ouvrage de M. Astruc. On sait d'ailleurs que ce ne sont ni les dates, ni les époques, mais les faits qui peuvent répandre quelque jour dans la pratique de la Médecine. La seule circonstance remarquable dans cette administration, c'est qu'en attaquant plus ou moins fortement la cause intérieure du mal vénérien, presque tous employoient les moyens les plus actifs, pour déraciner les foyers extérieurs que le virus s'étoit ménagé dans les accidens qui le caractérisent.

## §. I.

### *Traitement par Salivation.*

L'usage du mercure, & ſur-tout ſon application extérieure, ne tarderent pas de cauſer la ſalivation. Ce minéral ne fut pas toujours adminiſtré par des mains prudentes, & les précautions même les plus ſûres en apparence, furent un foible rempart contre ce phénomene, tant qu'il fut nouveau pour les Obſervateurs. Loin d'arrêter la hardieſſe de ceux qui employoient le mercure, ces accidens ne purent empêcher l'eſprit de ſyſtême de prévaloir; bientôt l'évacuation ſalivaire redoutée d'abord, parut devoir être la bouſſole de la curation deſirée. Ainſi tandis que les malades ſe plaignoient de la rigueur du traitement, & qu'ils couroient les plus grands dangers, le faux préjugé d'une marque certaine de guériſon, rendit ceux qui les traitoient plus opiniâtres; au point qu'on a vu preſque tous les Ecrivains, même les plus célebres, juſqu'à ces derniers tems décider pour cette méthode.

Les opinions, qui paſſent avec les années,

ont enfin fait place à l'obſervation qui ne paſſe jamais. L'expérience a démontré que le traitement par ſalivation eſt ſujet à une foule d'inconvéniens. Non-ſeulement on perd preſque toujours l'effet du mercure en excitant la ſalivation, ſouvent encore lorſqu'elle eſt trop abondante, on court riſque de voir ſuccomber les malades ſous les coups trop nombreux dont la tête eſt continuellement menacée. Les moins à craindre ſont toujours le décharnement des gencives, & la chûte des dents. Il ſurvient fréquemment des ulceres dans le palais & dans les narines, ulceres d'autant plus redoutables alors, qu'ils ſont produits par le ſpécifique même qui ſervoit auparavant à les combattre.

Les grands abus qu'entraîne cette façon d'adminiſtrer le mercure ont fait prendre le parti de l'abandonner. Les Médecins de Montpellier, conduits par une expérience plus réfléchie, ont démontré que non-ſeulement la ſalivation étoit inutile, mais qu'elle pouvoit encore devenir contraire au ſuccès du traitement. Cet avis a prévalu, depuis on ne fait gueres ſaliver que dans quelques Hôpitaux, d'où il ſeroit peut-être difficile de bannir cet

uſage. Si par haſard on rencontre ailleurs des perſonnes traitées par ſalivation, il faut les regarder comme autant de victimes de l'ignorance & du préjugé.

## §. II.

### *Traitement par Extinction.*

La méthode par laquelle on a adminiſtré l'onguent mercuriel ſans faire ſaliver, a été nommée *par extinction* ; elle eſt décrite au long dans une foule d'Ouvrages connus. Je me contenterai de l'indiquer.

Lorſqu'on veut traiter un malade, on commence par le faire ſaigner & par le purger. Enſuite, ayant égard à la différence du tempérament, aux forces du ſujet, & à la nature des ſymptomes, on lui fait prendre les bains tiedes, au nombre de quinze dans les moindres traitemens, & de vingt ou de trente quand la maladie eſt plus grave. Que ſi le malade a eſſayé envain des autres méthodes, ou qu'il ait éludé pluſieurs fois l'activité de la même, alors on multiplie les bains. J'en ai vu à qui on en a fait prendre juſqu'à ſoixante.

Après l'uſage des bains, on ſaigne encore une fois le malade pour le purger une ſeconde fois, & lui adminiſtrer la premiere friction le lendemain où le ſurlendemain de la médecine. Cette friction doit couvrir le pied juſqu'aux malléoles. On emploie ordinairement un gros d'onguent mercuriel au tiers, qu'on applique ſur la peau après l'avoir préalablement frottée avec les deux mains, pour en ouvrir mieux les pores & faciliter ainſi l'introduction du vif-argent. Le jour ſuivant on laiſſe repoſer le malade. Le troiſieme jour on paſſe à la friction de l'autre malléole, delà aux jambes, enſuite aux cuiſſes, aux feſſes, au dos, aux épaules, aux bras, & aux avant-bras. Le Médecin obſervateur augmente la doſe du mercure à raiſon du tems auquel il a commencé de l'adminiſtrer, de la préparation à laquelle il a ſoumis le malade, de la nature des accidens, & de l'étendue des parties qu'il fait frotter. Cette doſe eſt ordinairement de quatre à cinq onces; ſouvent on la pouſſe juſqu'à huit, même juſqu'à dix, rarement plus loin, à moins que l'opiniâtreté des ſymptomes & la qualité ſinguliere du virus qui les entretient, ne demandent un traitement plus

long, ce qui n'eſt pas ſans exemple.

Le tour eſt terminé par une troiſieme ſaignée, & par une derniere purgation. Les Médecins qui préſident à cette adminiſtration du mercure, ont toujours ſoin d'examiner la bouche. Au moindre ſigne de gonflement & d'inflammation des gencives, ils mettent un jour de plus d'intervalle. Ils vont même juſqu'à ſuſpendre les frictions pendant pluſieurs jours, lorſque malgré ces précautions ce minéral ſe porte avec trop d'impétuoſité vers les parties ſupérieures.

Cet éloignement pour la ſalivation n'empêche pas que pluſieurs d'entr'eux n'excitent un ptialiſme qu'ils entretiennent juſqu'à la fin du traitement. Le régime eſt humectant. Le plus grand nombre des malades eſt mis à la diete blanche le jour même où l'on commence de les frotter; ils prennent du lait pur le matin & le ſoir; on les nourrit de ſoupe au lait & d'œufs frais à chaque repas, ne variant cette diete qu'autant que l'état de l'eſtomac paroîtroit la contre-indiquer. On s'abſtient ſur-tout de donner aucun purgatif même le plus doux.

Deux autres précautions dans ce traitement,

ſont premiérement de faire mettre au malade des chauſſettes, des caleçons, & une chemiſe qu'il ne quitte que lorſqu'on veut détourner le mercure de la bouche, ou qu'il prend ſon bain de propreté. En ſecond lieu, de tenir ce même malade dans un endroit renfermé, dont la chaleur ſoit un peu au-deſſus du tempéré.

En comptant autant de frictions qu'il y a de parties marquées ſous la diviſion que je viens d'indiquer, & le jour d'intervalle qu'il faut mettre entre chaque friction, il eſt évident qu'en ſix ſemaines de tems on peut guérir une vérole ordinaire. De même en donnant deux gros de pommade mercurielle à chaque premiere friction, trois aux deux ſecondes, & quatre aux ſuivantes, on appliquera dans cet intervalle cinquante-quatre gros de cette pommade ; ce qui fait environ ſept onces d'onguent employées dans ce traitement, dont au moins un tiers eſt conſumé par celui qui frotte. Les quatre onces qui reſtent ne contenant qu'un tiers de mercure, le malade eſt cenſé avoir pris alors environ une once & quelques gros de ce minéral.

Plus on applique de pommade, plus il doit pénétrer

pénétrer de vif-argent; enforte que dans un fujet auquel, déduction faite de ce qui fe perd en frottant, on auroit adminiftré huit ou dix onces de mercure, il eft à préfumer que toutes chofes égales d'ailleurs, il feroit paffé dans le corps un peu plus de trois onces de ce minéral.

## §. III.

### *Inconvéniens du Traitement par Frictions dans l'une & dans l'autre Méthode.*

Tel eft le fameux traitement fuivi à Montpellier, depuis que plus éclairés & mieux inftruits les Médecins ayant par cette méthode des fuccès plus marqués que dans la précédente, ont fu épargner à leurs malades une dégoûtante & dangereufe falivation. Cependant quelque fûr que paroiffe ce procédé, & tels que puiffent en être les avantages, il eft encore fujet à bien des inconvéniens. Aucun traitement ne préfente des évacuations plus inconftantes: ce n'eft qu'aux précautions les plus rigoureufes qu'on en doit le fuccès. Malgré le foin qu'on donne à la préparation du fujet & à l'adminiftration du mercure, il

E

n'eſt pas rare de voir ce minéral porter à la tête. Souvent lorſqu'on s'y attend le moins il menace & frappe cette partie. Le léger ptialiſme eſt une ſalivation commençante. On ne craint pas de l'exciter dans ce traitement ; il ne faut donc point être ſurpris, ſi les gencives ſe gonflent, ſi la bouche s'enflamme, ſi le fond du palais ſe ſeche & ſe reſſerre. En faut-il davantage pour attirer une ſalivation violente ? auſſi a-t-on ſouvent lieu de l'obſerver.

Cet inconvénient n'eſt pas le ſeul. Plus d'une fois il eſt remplacé par la diarrhée qui fatigue beaucoup les malades, les exténue, & contribue, pour le moins autant que la ſalivation, à rendre la guériſon incertaine. C'eſt pourquoi l'on voit les partiſans de cette méthode, toujours réſervés ſur le régime de ces mêmes malades, ſe donner bien de garde d'adminiſtrer le plus petit laxatif, les tenir à la diete blanche, & avoir grand ſoin de ne pas les laiſſer charger leur eſtomac, dans la crainte que quelque indigeſtion en ouvrant trop le ventre, ne devînt une cauſe du dévoiement mercuriel.

C'eſt encore aux frictions qu'il faut attribuer le tremblement des membres, les paralyſies & les boutons incommodes qui s'élevent

ſur la peau de ceux qu'on traite de cette maniere. En effet, en frottant la peau de pommade ſans la précaution d'enlever chaque jour l'oint graiſſeux qui y adhere, on laiſſe ſubſiſter un obſtacle à la tranſpiration, laquelle alors loin de devenir la criſe de la maladie, forcée au contraire de ſéjourner dans les couloirs cutanés, doit être plutôt regardée comme la cauſe de cet accident; d'autant mieux que le mercure, de lui-même exceſſivement froid, par cette propriété jette dans la ſtupeur le doigt ou la main qu'on retient long-tems plongés dans ce minéral. Peut-être le mêlange du plomb y entre pour quelque choſe, lorſqu'on n'a pas eu ſoin de purifier le vif-argent.

Enfin le mercure donné en onguent, reprend facilement ſa premiere forme. Réduit en bulles il cauſe dans l'intérieur du corps des mouvemens indifférens au traitement qu'on ſe propoſe, mais ſouvent dangereux pour le malade, puiſque non-ſeulement il excite des laſſitudes, des agitations ſingulieres, mais encore il peut ſe dépoſer dans certaines parties du corps, ſur-tout dans la cavité des os, comme on l'a plus d'une fois obſervé.

Vouloir guérir le mal vénérien ſans aucune évacuation critique, c'eſt être dans l'erreur la plus groſſiere. A toutes les maladies il faut de ces évacuations; & ſi j'ai bien obſervé, de ceux que j'ai vu traiter, ou que j'ai traités moi-même de la vérole, aucun n'a été guéri ſans l'augmentation conſidérable de quelque excrétion. Le danger de la ſalivation eſt reconnu. C'eſt vraiſemblablement à la ſalivation qu'il faut attribuer le peu de ſuccès du mercure employé par Boerhaave. La diarrhée n'eſt pas plus ſûre, la ſeule criſe par les ſueurs eſt la plus naturelle & la plus avantageuſe. D'après cette vérité qu'il eſt aiſé de démontrer, examinons la conduite qu'on tient dans le traitement par extinction. Les malades ſont enfermés, on les frotte d'une pommade dont leur corps eſt enduit au moins pendant trente jours; & par ſurcroît on exige d'eux qu'ils ſoient continuellement enveloppés dans des linges graiſſés, dégoûtans, infectés par le reſte de la pommade mercurielle, dont celui qui frotte ne manque pas de les imprégner. C'eſt-à-dire, qu'en voulant empêcher le malade de ſaliver, on met tout en œuvre pour exciter la ſalivation la plus prompte & la plus violente.

En effet eſt-il rien de plus capable de cauſer ces accidens que la ſuppreſſion de la tranſpiration inſenſible ? Or l'oint & les linges graiſſeux s'oppoſent ſans ceſſe à cette excrétion ; les boutons cutanés en fourniſſent la preuve. D'un autre côté on enferme le malade, on lui interdit l'uſage de l'air libre, même l'exercice modéré ; tous moyens très-oppoſés à cette même tranſpiration ?

S'il falloit d'autres raiſons pour convaincre de cette vérité, je dirois à ceux qui veulent des explications, qu'il en eſt des excrétions de la peau comme de celles de tous les autres organes ; qu'une impreſſion agréable les excite & les met en jeu, & qu'un air trop chaud, par un effet contraire, les fait tomber dans l'affaiſſement & dans l'inaction. Mais ſans trop recourir au raiſonnement, écoutons l'expérience. On a laiſſé ſortir les malades dans leur traitement, & on a eu le même ſuccès. M. Querenet, Docteur-Régent de la Faculté, fondé ſur l'obſervation, a démontré l'avantage de cette conduite. M. Haguenot, Profeſſeur de Médecine à Montpellier, qui, le premier l'avoit accréditée, y a joint les bains, & cette addition a parfaitement réuſſi. Enfin on ſe trouve bien

d'expoſer certains malades à l'air libre, on le permet même aux inoculés ſans inconvénient; que dis je? on reconnoît de plus en plus la ſupériorité de cette pratique. Il faut donc renvoyer ces précautions ſuperflues aux Auteurs qui les ont imaginées, avec les préjugés qui leur ont donné du crédit.

## §. IV.

### *Inconvéniens particuliers au Traitement par Extinction.*

L'INUTILITÉ des acceſſoires de la méthode par extinction une fois démontrée, je ne dois point terminer cet article ſans porter mes vues ſur le fond même du traitement. Il eſt ſans contredit préférable à celui dans lequel on fait ſaliver, parce qu'il eſt plus ſûr & plus doux; mais il ne faut pas pour cela le croire infaillible. Quel que ſoit encore le préjugé de ceux qui s'obſtinent à lui donner la préférence ſur tous les autres, il n'a pas toujours ſon effet. Les perſonnes accoutumées à traiter ainſi leurs malades, & qui ne ſauroient ſuivre une route nouvelle, ſoutiendront peut-être le contraire;

pour moi qui ne me décide pour aucune méthode, qui les varie ſuivant les circonſtances, qui deſirerois en avoir autant à employer qu'il y a de tempéramens différens; par toutes ces raiſons, moins ſuſpect dans mon témoignage, j'oſe aſſurer, après l'avoir long-tems obſervé, qu'on échoue dans le traitement dont je parle, autant & plus que dans tout autre; qu'on n'en obtient pas des ſuccès auſſi prompts que par les méthodes intérieures; qu'enfin on n'eſt pas auſſi ſûr d'introduire la quantité néceſſaire de vif-argent.

Je dis donc qu'on échoue ſouvent par cette méthode. Lorſque les inſtituteurs l'ont employée, & que peu inſtruits du traitement des maladies vénériennes, ſans le prévoir ils ont excité la ſalivation, quel qu'ait été l'eſprit de ſyſtême qui leur ait fait regarder cette évacuation comme une partie eſſentielle du traitement, cette opinion n'eût jamais prévalu ſi l'on n'avoit quelquefois manqué de guérir par la premiere méthode. Voilà donc un préjugé contre ſon infaillibilité. A l'égard des infortunes qui l'ont ſuivie, lorſque revenus de la ſalivation les Médecins ont adminiſtré plus paiſiblement le mercure, j'en appelle

à tous ceux qui ont été traités par extinction ; il en eſt bien dans le nombre qui ne peuvent ſe flatter d'avoir été guéris de la vérole : les Obſervateurs déſintéreſſés en conviendront ſans peine. Encore une fois, il n'y a qu'un avantage perſonnel qui puiſſe faire accorder aux frictions la ſupériorité ſur les autres procédés.

J'ajoute qu'on n'obtient pas des ſuccès auſſi prompts. Ici je dois encore citer l'expérience. Que l'on conſidere la rapidité avec laquelle agiſſent les bols mercuriels les moins bien préparés ; que ceux qui ont eſſayé du ſublimé, ou de tout autre ſel mercuriel avec excès d'acide, ſe rappellent la ceſſation preſque miraculeuſe des ſymptômes vénériens ; c'eſt par ces effets conſtans & nombreux qu'il faut juger de l'efficacité d'une méthode. Les partiſans des frictions en éprouvent-ils d'auſſi ſenſibles, d'auſſi multipliés ?

J'avance enfin qu'on n'eſt pas auſſi ſûr de la quantité de mercure qu'on croit introduire. Lorſque par l'uſage intérieur d'une préparation mercurielle, on vient à bout de détruire des accidens vénériens, cutanés, on ne ſauroit diſconvenir que le ſpécifique ait pénétré l'intérieur du corps avant de produire un effet

ſi ſenſible ; & ſi cet effet eſt continu, on ne peut douter de l'introduction du mercure. Mais ſi, traitant par les frictions, on arrive quelquefois au milieu, à la fin même du traitement ſans voir diminuer les ſymptomes, on peut alors avancer ſans crainte qu'il n'eſt point, ou preſque point entré de vif-argent dans le corps : à moins qu'on ne ſuppoſe des qualités particulieres dans le mercure préparé pour l'uſage intérieur ; avantage qui, s'il exiſtoit, ſeroit tout en faveur du traitement par digeſtion. J'ai remarqué de plus, qu'on perdoit au moins un tiers d'onguent dans les mains de celui qui frotte. Cette déperdition doit être bien plus forte encore, ſi l'on réfléchit à la quantité de mercure qui ſe volatiliſe pendant la friction. Ce minéral, ainſi volatiliſé, blanchit les métaux qui ſe trouvent dans l'appartement, & porte aux gencives de ceux qui ſervent le malade. Enfin on eſt ſi peu d'accord ſur la façon d'introduire le mercure en onguent, par conſéquent de la quantité qu'on en adminiſtre, qu'il reſte encore à décider, ſi l'on doit frotter la partie juſqu'à ſiccité, ou s'il faut ſe contenter de faire de légeres frictions, & laiſſer ainſi le topique preſque coulant ſous le linge qui le recouvre.

Au reſte, par ces Obſervations, je n'entends pas donner à la méthode par extinction une excluſion abſolue, je crois ſeulement qu'il faut en uſer avec prudence comme de toutes les autres, qu'elle eſt d'un très-petit ſecours, & ſeulement contre les véroles légeres, ſi toutefois on l'adminiſtre ſagement. Ce traitement ſouffre d'ailleurs des inconvéniens qui ne peuvent être ſauvés même par les perſonnes inſtruites ; & quelques précautions qu'on apporte, il échouera ſouvent contre les véroles anciennes & opiniâtres : l'expérience l'apprend tous les jours.

La méthode par friction n'eſt point populaire; les Citoyens forcés de gagner leur pain à la ſueur de leur front ne ſauroient s'y ſoumettre : obligés ſouvent d'habiter des lieux bas, d'endurer les rigueurs de l'hyver, & de marcher ſur un terrein humide, comment oſeroient-ils couvrir leur corps de mercure ?

Elle eſt encore inutile aux tempéramens pituiteux, phlegmatiques, & trop faciles à ſaliver. Les perſonnes ſeches, bilieuſes & dont l'eſtomac eſt trop ſenſible, paroiſſent mieux s'en accommoder. Mais il faut ne jamais oublier les bains, & dans la préparation & dans

l'intervalle des frictions, comme le prescrit M. Haguenot. On verra dans la suite de cet Ouvrage qu'en combinant les frictions dégagées de leur accessoire, avec les remedes intérieurs prudemment administrés, il est possible de tirer parti des deux méthodes sans redouter aucun inconvénient.

# CHAPITRE VI.

## *Des Fumigations.*

Comme on a vu les frictions, depuis long-tems usitées en Médecine dans d'autres maladies, être employées contre les accidens vénériens, de même les fumigations dont l'usage étoit très-ancien, furent plus particuliérement destinées à combattre la vérole. La vogue de ces deux méthodes date à-peu-près du même tems; mais il s'en faut bien que leur crédit soit le même. Je ne parlerai point ici des parfums imaginés d'abord pour fumiger les malades, encore moins de ces pastilles arsenicales dont la vapeur est si dangereuse, & que l'ignorance a osé reproduire de nos jours contre la contagion de la petite vérole.

## §. I.

*Premiere Méthode d'adminiſtrer les Fumigations.*

Il ne faut compter pour rien les ingrédiens divers employés ſeuls, ou aſſociés au mercure. Les véritables ſuccès que peuvent avoir eu les fumigations, ne ſont dus qu'à ce minéral. Tout le monde ſait qu'après avoir préparé le malade, on le mettoit ſous un pavillon, l'*archet*, rempli de la fumée des drogues deſtinées à ce traitement; qu'il y reſtoit environ une heure; qu'enſuite on le tranſportoit dans un lit pour l'y laiſſer ſuer pendant deux autres heures; que cela fait, on lui donnoit un verre de vin à boire, & deux heures après on lui ſervoit à manger; qu'enfin on répétoit cette opération tous les jours ou tous les deux jours, ſuivant les forces du malade & la violence des ſymptomes, juſqu'à ce que la ſalivation fût excitée. Je n'inſiſterai pas ſur l'incertitude de ce traitement, de l'inſuffiſance duquel les Auteurs même qui l'ont accrédité, ſont aſſez convenus.

## §. II.

*Nouvelle Méthode d'adminiſtrer les Fumigations.*

Les fumigations, depuis long-tems abandonnées, furent remiſes en vogue dans le commencement de ce ſiecle par un Charlatan qui, enorgueilli de quelques ſuccès apparens obtenus dans la Province, crut poſſéder le meilleur de tous les remedes, & vint le faire valoir dans la Capitale, où la facilité de tromper le Peuple attire toujours ces peſtes publiques. Le nouvel Apôtre des fumigations ne fut pas plutôt arrivé à Paris, « qu'il ſe mit à publier » qu'il avoit trouvé une méthode de guérir la » vérole, toute nouvelle, courte, facile, efficace, ſans danger, ſans inconvénient; à ſe » vanter d'avoir guéri quantité de perſonnes; » à produire des témoins qui s'offroient de » plein gré, ſoit qu'il les eût guéris, ou plutôt qu'il les eût gagnés pour le préconiſer, » comme font tous les jours les Charlatans; » à remplir de ſes magnifiques promeſſes tous » les quartiers de Paris; à attirer dans ſon » parti une ſequelle de joueurs d'inſtrumens, » de gueux, de farceurs, de coquins, & d'autres gens ſemblables; enfin, à profiter de la

» ſtupidité du vulgaire qui eſt par-tout ſotte-
» ment crédule & avide de nouveauté (*a*) ». Cet homme adroit couvroit les malades tout habillés avec des couvertures qu'il trouvoit ſous ſa main, bandoit les yeux, la bouche avec un mouchoir, & les expoſoit ainſi à la vapeur d'un réchaud plein de braiſe placé aux pieds du malade, ſur lequel il avoit jetté quelques pincées de ſa poudre fumigatoire.

La durée de ces fumigations étoit de deux à quatre minutes, après leſquelles il débarraſſoit le malade de ſes couvertures & de ſes bandeaux, pour le faire ſuer abondamment dans un lit chaud, où il avoit ſoin de les placer. On répétoit huit, neuf, dix, & même ſeize fois cette opération dans l'eſpace de cinq ſemaines que duroit ce déſagréable traitement.

Tant que Charbonnier (c'étoit le nom du Fumigateur) ne dut ſa réputation qu'à des épreuves particulieres, il ne manqua pas d'avoir de la vogue; mais lorſque l'intérêt des Citoyens eut exigé que ces expériences fuſſent faites en préſence des gens de l'Art, il fallut alors beaucoup en rabattre. Les malades

---

(*a*) Aſtruc, Tr. des Mladies Vénériennes.

traités par fumigation, & presque tous ne présentant que de légers symptomes, éprouverent des accidens terribles; le mal loin de diminuer s'irrita, il se présenta sous de nouvelles formes; ensorte que de trente-sept sujets soumis à cette redoutable épreuve, dont le plus grand nombre ne fut point guéri, quatre au moins en perdirent la vie.

## §. III.

### *Avantages & inconvéniens des Fumigations.*

Malgré ces raisons doit-on absolument rejeter les fumigations, & faut-il tellement en redouter l'usage, qu'elles soient entiérement bannies du traitement antivénérien ? Ce parti pris par quelques-uns paroît outré; l'insuffisance des fumigations est, il est vrai, reconnu. On ne sauroit non plus disconvenir des mauvais effets que peut produire la vapeur mercurielle reçue par les pores cutanés, puisqu'elle est alors assez analogue à celle qui s'exhale dans les mines. Aussi ne faut-il jamais faire des fumigations le premier moyen curatif. Mais si par hasard il arrivoit que tous les autres secours réunis eussent été inutilement employés contre les symptomes vénériens, que risqueroit-on alors d'y

d'y avoir recours ? Ce traitement, quant à la forme, n'eſt pas bien éloigné de la méthode des ſudorifiques. Ils différent pourtant l'un de l'autre, en ce que dans les fumigations au lieu de donner la queſtion aux malades avec la décoction des bois, & d'attirer cette décoction à la peau par la chaleur du fourneau, de l'athmoſphere, des couvertures, ou par la vapeur de l'eſprit-de-vin, on y parvient par la fumée chargée de particules aromatiques, ſulfureuſes & mercurielles, ſans contredit plus efficaces que la vapeur ſimple de l'eſprit-de-vin.

Les infortunes de Charbonnier paroiſſent provenir de trois principales cauſes. La premiere, c'eſt qu'il n'a pas choiſi des ſujets qui euſſent vainement eſſayé des autres remedes. Le ſuccès qu'on éprouve tous les jours du changement de méthode, eſt un garant du bien qui auroit alors réſulté des fumigations. La ſeconde, c'eſt qu'il a trop généraliſé ſa méthode, qu'il en a fait un objet de fortune, & que de cette maniere pour trop multiplier l'uſage de ce ſecours, il a été la dupe de ſon ignorance & de ſa légéreté. La troiſieme enfin, c'eſt qu'en combattant le principe du mal, il auroit dû en extirper les ſymptomes, éviter

ſur-tout la ſalivation & la diarrhée, exciter les ſueurs ſans les forcer, adminiſtrer intérieurement & avec prudence quelques préparations mercurielles pour ſeconder l'effet des fumigations, diſpoſer les malades au traitement par une préparation graduée, garantir enfin la tête & la poitrine de la vapeur inſoutenable du cinabre, en n'enveloppant que le corps, & donnant une iſſue libre à la fumée qui, de deſſous les couvertures, peut ſe répandre dans l'appartement. On a des exemples aſſez récens de perſonnes guéries d'affections locales par ce moyen. Ces faits ſont conſignés dans les papiers publics, & dans des recueils académiques. Il n'eſt pas douteux non plus que l'engorgement des teſticules & les caries ſouvent rebelles aux autres méthodes, ne puiſſent être efficacement combattues de cette maniere. J'en fournirai la preuve lorſqu'il ſera queſtion de combattre les ſignes extérieurs de la vérole. Il ſeroit, il eſt vrai, ridicule de commencer d'abord par fumiger les malades; auſſi ne doit-on adopter les fumigations qu'après avoir inutilement eſſayé des autres ſecours. Quoique la circonſtance ſoit aujourd'hui très-rare, ſi elle ſe préſente une

fois, du moins ſera-t-il alors conſolant & pour le malade & pour le Médecin de pouvoir ſe dire n'avoir pas entiérement épuiſé les reſſources de l'Art.

Au reſte, pour peu qu'on eût de répugnance contre les vapeurs mercurielles, je ne doute pas qu'on pût obtenir des ſueurs abondantes par l'eſprit-de-vin, & plus copieuſes encore par l'uſage intérieur du mercure ſublimé, combiné avec ces mêmes vapeurs. C'eſt à mon avis un moyen d'aſſurer de plus en plus l'efficacité de ce ſel mercuriel, dont les effets ſe manifeſtent par les couloirs cutanés, de la maniere la plus ſenſible.

## §. IV.

### *Traitement par Lotions.*

La même raiſon qui avoit fait recourir aux vapeurs mercurielles, a donné lieu aux bains antivénériens. On chargeoit l'eau du bain d'un ſel mercuriel ſoluble, tel que le ſublimé corroſif, & on baignoit le malade, en répétant pluſieurs fois le bain, juſqu'à ce que les accidens euſſent diſparu. Le peu de durée de cette méthode, & l'oubli profond où elle eſt plongée aujourd'hui, ne laiſſent aucun doute ſur ſon

insuffisance & son infidélité. Je n'entrerai donc point ici dans un plus long détail sur la maniere de l'administrer, je remarquerai seulement qu'en baignant leurs malades dans l'eau imprégnée de mercure sublimé, ou de tout autre sel mercuriel, on faisoit saliver, on dévoyoit, on provoquoit les sueurs; mais que les Médecins ne tenoient la guérison pour certaine, que lorsque les ingrédiens dont ils chargeoient l'eau du bain avoient excité plus particuliérement cette derniere évacuation.

## CHAPITRE VII.

### *Du Traitement par Digeſtion en général, & particuliérement du Traitement ſous forme ſeche.*

La maniere d'adminiſtrer intérieurement le mercure ſe fait ſous deux formes différentes. On le donne coulant, éteint dans les corps gras, ou combiné avec des ſubſtances ſalines. De quelque maniere qu'on le faſſe prendre, c'eſt toujours ſous forme ſeche, ou ſous forme humide.

§. I.

*Des différentes préparations mercurielles employées principalement ſous forme ſeche.*

Les Anciens, regardoient le mercure comme un poiſon. Ce préjugé, qui ne s'eſt diſſipé que tard, a éloigné l'uſage intérieur de ce minéral. Delà vient que l'invention de ce traitement eſt

poſtérieure à celle de tous les autres. Dans le nombre des Inſtituteurs du traitement par digeſtion, les uns conduits par l'appas du gain, les autres dans le deſſein d'être utiles à leurs ſemblables, tous deſirant favoriſer une méthode, qui, par ſa facilité & par ſa commodité devoit l'emporter ſur les frictions, ont inventé ou mis en uſage différentes préparations mercurielles. Le faux précipité rouge a été le premier ſel employé par Mathiole contre le mal vénérien. Avant lui on ne l'avoit fait ſervir qu'extérieurement contre cette maladie. Jean de Vigo ne donnoit cette préparation que contre la colique, vraiſemblablement à l'exemple de Paul d'Ægine qui, pour la même indication, preſcrivoit un autre faux-précipité. L'uſage intérieur du mercure crud eſt poſtérieur ; cette biſarrerie paroît d'autant plus ſinguliere, qu'on avoit en apparence moins à craindre de ce dernier minéral que du précipité rouge, à moins que les Anciens ne reconnuſſent dans les préparations du vif-argent une ſupériorité ſur le mercure liquide.

Fracaſtor, Fallope, Petronio, Paſchal, & Paulmier s'éleverent ſucceſſivement contre l'uſage du précipité rouge. Mais comme Bayrus

made mercurielle, ou toute autre préparation ſemblable diſſoute dans l'eau, gagne le fond du vaſe; la combinaiſon ſaline du mercure ſe diſſout très-bien au contraire, & ce minéral reſte ſuſpendu lorſqu'il eſt réduit ſous forme ſaline; auſſi obtient-on des effets plus prompts des mercuriaux ſalins, que réduits ſous toute autre forme.

Partant de ce principe inconteſtable, il eſt facile d'apprécier l'efficacité des ſels mercuriels à raiſon de leur ſolubilité. J'ai dit que le mercure coulant étoit preſque ſans effet, l'expérience le démontre, & l'on en ſent à préſent la raiſon. Les onguens & les emplâtres mercuriels viennent enſuite. Auſſi la méthode par friction eſt-elle ſuperficielle, ſouvent douteuſe, & ne convient que dans des traitemens légers. A plus forte raiſon doit-on peu compter ſur celle des fumigations, dans laquelle le mercure volatiliſé n'a pour lui qu'une atténuation paſſagere, & ne pénetre le corps qu'à demi.

De même lorſqu'on adminiſtre intérieurement le mercure crud éteint dans du ſyrop, il ne produit que des effets lents, tels que les obſervent auſſi ceux qui ont coutume de l'employer ſous cette forme. Les pilules ſavonneu-

ſes mercurielles ont peut-être un peu plus d'énergie, mais cette ſupériorité n'eſt pas ſenſible. On n'obtiendra rien de plus du cinabre, ſoit naturel, ſoit artificiel, & très-peu de choſe des différens æthiops. Le cinabre inſoluble dans les ſucs digeſtifs ſera évacué comme on l'a avalé, & l'æthiops paſſera de même, ſi toutefois la chaleur de l'eſtomac & des inteſtins ne le décompoſe & ne redonne au mercure ſa premiere forme. Ce que j'avance eſt reconnu par tous les Obſervateurs.

Il n'en eſt pas de même du vif-argent combiné avec les acides; devenu ſoluble par cette combinaiſon, ce minéral eſt plus ou moins énergique à raiſon de la quantité d'acide qu'il retient dans ſes molécules, & ſelon la qualité de ce même acide. Ainſi la diſſolution du mercure par l'acide nitreux ſera la plus dangereuſe, parce que cet acide eſt de tous celui qui agit le plus puiſſamment ſur les matieres animales. Enſuite viendra celle qu'on obtient par l'acide marin. L'acide vitriolique fournira la diſſolution la moins cauſtique. Ces diſſolutions différeront encore à raiſon de la quantité d'acide contenu dans la combinaiſon ſaline; c'eſt pourquoi le faux précipité blanc tiendra un

dit que le premier qui avoit fait uſage des pilules de Barberouſſe ( dans leſquelles il n'entre pourtant que du mercure crud ) étoit *tombé mort ſur le pont d'Avignon ;* comme Rondelet croit que ces mêmes pilules pourroient cauſer des maladies dix ans après, cela prouve que la plupart de tous ces Ecrivains ont crié ſans avoir expérimenté, & que pour un ou deux qui ont parlé avec connoiſſance de cauſe, le plus grand nombre n'a fait que répandre l'épouvante ſur des appréhenſions idéales & chimériques.

Le ſublimé doux, la panacée mercurielle, l'æthiops minéral, le mercure alkaliſé, antiphtiſique, antiſcorbutique, vif, doux, diurétique, purgatif, &c. ſont venus enſuite. On a encore employé le mercure violet, le mercure précipité blanc, la ſolution du mercure par défaillance, différentes panacées, la ſolution du cinabre, les faux précipités mercuriels, tels que le rouge, le jaune, le vert. Toutes ces préparations ont eu leur vogue, & leur crédit, qui ſe ſeroient ſoutenues ſi leurs partiſans trouvant des moyens plus ſûrs de les accréditer, n'euſſent été traverſés par l'oppoſition continuelle des défenſeurs des frictions.

Delà vient auſſi que ce dernier procédé rendu moins déſagréable par la méthode d'extinction, & en impoſant davantage par l'appareil qu'il entraîne, a ſi long-tems prévalu. Il étoit réſervé à M. Keiſer d'accréditer ſi bien le traitement pilulaire, que malgré les réclamations de ceux qui ne ſavent ſuivre qu'un ſeul chemin, cette pratique l'emportât enfin ſur celle des frictions. On n'emploie plus aujourd'hui d'autre remede dans les Hôpitaux militaires. C'eſt la ſolution du mercure par le vinaigre, nouveau ſel mercuriel, découvert, il eſt vrai, par M. Margraaf; mais que, ſoit par le procédé de ce Chymiſte, ſoit en ſuivant un autre procédé qui lui eſt particulier, M. Keiſer s'eſt rendu propre, par l'heureuſe application qu'il en a fait aux maux vénériens.

## §. II.

### *Avantage du Traitement intérieur ſur les Frictions.*

Pour prendre une juſte idée de la ſupériorité du traitement intérieur ſur le traitement par friction, il faut non-ſeulement ſe rappeller les inconvéniens détaillés, lorſqu'il a été queſtion de cette derniere méthode, les ſalivations fré-

quentes auxquelles le malade eſt expoſé, l'incertitude de la doſe de mercure qu'il reçoit, les tremblemens, les paralyſies, le dégoûtant de l'appareil, & l'aſſerviſſement qu'il exige; il eſt néceſſaire encore de comparer ces malheurs aux avantages du traitement intérieur. Pour peu qu'on réfléchiſſe ſur la nature des différentes préparations du mercure, il ſera aiſé de voir que l'effet répond à la cauſe, & que cette ſupériorité démontrée par l'expérience eſt tout-à-fait d'accord avec les préceptes de la Chymie. Tout le monde eſt convenu que le mercure coulant donné ſans préparation, ſoit qu'on l'applique extérieurement, ſoit qu'on le donne à l'intérieur, ne fait rien ou preſque rien contre les maladies vénériennes, parce qu'il ne pénetre point ou preſque point dans le corps. Pour le rendre efficace, les Médecins qui n'ont eu égard qu'au jeu des vaiſſeaux, prêtant au mercure une action purement méchanique, ne ſe ſont occupés que d'en faciliter l'atténuation. Plus ce minéral a été atténué, plus ils lui ont ſuppoſé d'énergie; d'après cela ils ont fait peu de cas du traitement intérieur, parce qu'ils ne concevoient pas comment les globules mercuriels

pouvoient enfiler les tuyaux chyliferes. Ils ont au contraire accordé les plus grands éloges aux frictions dans lesquelles ils employoient le mercure éteint par le moyen de la graisse, de l'huile, de la térébenthine, &c. Mais il en est autrement de tout cela que ce qu'ils en ont pensé. On pourroit aisément le démontrer par les seules contradictions dans lesquelles ces Auteurs sont tombés.

## §. III.

*L'efficacité du Mercure dépend de sa solubilité. Progression des différens sels à raison de cette solubilité.*

La difficulté est moins de faire pénétrer le mercure, que de le rendre miscible à nos humeurs; & à cet égard les partisans de l'atténuation de ce minéral ne sauroient disconvenir que quelqu'atténué qu'il puisse être quand ils l'emploient, ses gouttelettes les plus fines conservant toujours les qualités extérieures du vif-argent, sont moins miscibles à nos fluides, que lorsqu'il est sous forme saline. Ce qui s'opere dans les autres liqueurs, doit s'opérer de même dans celles du corps humain. La pom-

milieu entre le mercure doux & le ſublimé corroſif, &c. &c.

Cette gradation que la Chymie démontre, eſt confirmée par la pratique. On ne ſauroit ſe diſſimuler que l'acide nitreux a une qualité délétere, qu'il eſt de tous les acides le plus mordant, le plus corroſif; qu'enfin ſa vapeur pernicieuſe eſt un poiſon qui nuit à la poitrine & à tout le reſte du corps. L'acide du ſel marin ne cauſe pas ces accidens, il mérite donc la préférence ſur le premier; il l'emporte encore ſur l'acide vitriolique, à la vérité moins cauſtique, mais auſſi plus facile à quitter le mercure avec lequel l'acide marin a la plus grande affinité.

Quoiqu'il en ſoit, on ne ſauroit nier que l'efficacité reconnue des ſels mercuriels dépend de l'acide ſurabondant, & de la plus ou moins grande ſolubilité de la combinaiſon ſaline. Il eſt encore inconteſtable que toutes ces préparations intérieures, priſes ſous forme ſeche, ne peuvent être que très-corroſives, ſans la précaution de les adoucir par des préparations ultérieures qui, en les dépouillant de leur acide, diminuent préalablement leur activité. On ſent donc la néceſſité de ne jamais les

donner ſous cette forme, & qu'à l'exception du turbith minéral & du précipité blanc, ſels beaucoup affoiblis, dont les meilleurs Auteurs vantent les bons effets, il faut exclure du traitement intérieur toutes les panacées & tous les ſels âcres & corroſifs; les uns parce que n'étant pas facilement ſolubles, ils auroient des effets moins aſſurés; les autres, parce qu'étant trop cauſtiques, ils pourroient cauſer des accidens très-dangereux, dont ſont convenus même ceux qui, les premiers, les ont adminiſtrés; de-là vient que les Médecins qui ont employé le mercure ſous forme ſaline en pilules, ont cherché à mitiger la cauſticité du ſel métallique, ſoit en affoibliſſant le menſtrue ſalin, ſoit en lui ſubſtituant un acide tiré du regne végétal. C'eſt auſſi la raiſon pour laquelle le ſel mercuriel qu'emploie M. Keiſer, qu'on ſait être le réſultat de la combinaiſon du vif-argent avec un acide moins fort que les acides minéraux, tenant un milieu par ſa ſolubilité entre le mercure doux & les ſels mercuriels corroſifs, mérite à bien des égards la préférence lorſqu'on voudra traiter les malades par les bols. Cette méthode, très-éloignée de

la maniere dont on adminiſtroit anciennement les pilules, conſiſte à faire avaler d'abord une dragée au malade, à lui en donner deux aprés quelques jours, & à en augmenter ſucceſſivement le nombre, obſervant chaque jour la bouche de celui qu'on traite, le ſaignant & le purgeant dans le courant de ſon traitement, ſi le pouls s'éleve, ſi la tête eſt menacée, ou s'il y a des ſignes de ſaburre dans les premieres voies.

Un célebre Profeſſeur de Montpellier (M. Venel) connu par ſes ſavans travaux chymiques, au défaut des dragées emploie la panacée mercurielle aiguiſée avec le turbith minéral : c'eſt réunir les deux extrêmes pour avoir un effet moyen. J'annonce d'autant plus volontiers cette méthode, qu'elle me paroît ſûre, facile & peu coûteuſe. On ne riſque rien d'en faire uſage ſur la foi d'un Obſervateur judicieux qui voit les choſes ſans préjugé.

Les autres pilules dans leſquelles on cherche à amalgamer le mercure crud avec les purgatifs violens, tels que le diagrede, la réſine de jalap, la gomme gutte, le turbith, &c. ſont très-dangereuſes. Rarement j'en ai vu faire

uſage ſans qu'elles aient excité la ſalivation & des dévoiemens ſouvent dyſentériques. Telle eſt pourtant la méthode dont ſe ſervent encore de nos jours la plupart des Charlatans : tant la routine & le préjugé ont d'empire ſur les ignorans.

CHAPITRE

# CHAPITRE VIII.

## *Du Mercure administré sous forme humide, ou du Mercure en liqueur.*

Autant le traitement intérieur a d'avantages sur le traitement par friction, autant en a sur les bols le mercure administré par voie humide. Et comme on a vu la supériorité de certains bols sur les autres ne dépendre que de la plus ou moins grande solubilité du mercure qu'ils contiennent, de même il est évident que le traitement sous forme humide mérite la préférence, puisque le mercure étendu dans un véhicule n'en est que plus miscible à nos humeurs.

### §. I.

### *Sels mercuriels employés sous forme humide.*

Dans le nombre des préparations salines mercurielles, il n'en est aucune qui ne soit plus ou moins soluble. Leur différence consiste dans

le tems qu'il faut mettre pour obtenir cette ſolution, & dans la quantité de liquide qu'elle exige. La ſolubilité plus ou moins grande des principales préparations mercurielles eſt à raiſon de l'acide qu'elles contiennent, & de la nature de ce même acide. Plus un ſel mercuriel en contiendra, plus il ſera facile à diſſoudre : de même plus cet acide ſera léger & volatil, plus il favoriſera cette ſolution.

Des ſels mercuriels préparés avec l'acide marin, la panacée étant de tous le plus neutre, ſera par conſéquent le plus difficile à ſe diſſoudre. Enſuite viendront les différens *calomelas*, à raiſon du nombre des ſublimations, le mercure doux, le précipité blanc : enfin le ſublimé corroſif terminera cette progreſſion dont la marche ſera la même dans les autres préparations ſalino-mercurielles. L'acide vitriolique eſt de tous les ſels de ce nom le plus peſant, le nitreux l'eſt moins, mais l'acide marin eſt le plus aqueux, le plus léger, le plus volatil, toutes propriétés qui ſont la ſuite l'une l'une de l'autre. Il jouit encore d'une plus grande affinité avec le mercure, il s'unit aiſément aux ſubſtances animales, qui, par l'uſage continu du ſel marin, ſont en quelque fa-

çon accoutumées à l'impression de ce sel. D'où il est aisé de conclure que le mercure coulant sera de tous les secours antivénériens, le moins efficace; & le sublimé corrosif, le spécifique le plus puissant.

Cependant ce mot effrayant de *corrosif* l'a fait écarter du traitement des maladies vénériennes. Les personnes peu instruites se laissant épouvanter par ce nom, ont préféré au sublimé, la préparation de mercure avec l'acide nitreux. Tel a été le remede d'un Frere Capucin, du Fauxbourg Saint-Jacques, connu depuis sous le nom d'eau mercurielle. En convenant de l'efficacité de cette eau contre les maladies vénériennes, on ne sauroit pourtant lui donner la préférence sur la solution du sublimé. J'ai déja remarqué que l'acide du sel marin étoit moins à redouter que l'acide nitreux; cette raison suffit pour employer le mercure sublimé plutôt que les sels mercuriels, préparés avec l'acide du nitre.

Les guérisons que le sublimé produit ne sont point équivoques. Il opere dans tous les cas où l'on vante les succès de l'eau mercurielle. En général le virus écrouelleux, rachitique, vénérien, souvent même le psorique cedent d'une

maniere ſurprenante à l'action interne des ſels mercuriels avec excès d'acide. Mais on a des changemens plus prompts, & il faut moins craindre du ſublimé dont l'acide le moins à redouter par ſes qualités extérieures, eſt auſſi le plus analogue à nos humeurs. Je ne m'occuperai donc ici que de cette derniere préparation ; il ſera facile d'appliquer aux autres ſels ce que je vais en dire.

# CHAPITRE IX.

## *Du Mercure ſublimé corroſif.*

De l'union du mercure avec l'acide du ſel marin par ſublimation, réſulte un ſel neutre métallique avec excès d'acide, auquel les Chymiſtes ont donné le nom de ſublimé corroſif, parce que dans l'état de concentration cet acide à une propriété rongeante & corroſive.

La célébrité qu'a eu de nos jours cette préparation, & le grand uſage qu'on en fait contre les maladies vénériennes, m'engage à l'examiner d'une maniere plus particuliere.

### §. I.

### *Hiſtoire abrégée du Sublimé corroſif.*

Il faut diſtinguer deux périodes dans l'adminiſtration de cette préparation aſſez ancienne. Dans la premiere les empiriques ſont preſque les ſeuls qui en aient fait uſage, quelques-

uns l'ont employée en liqueur, le plus grand nombre l'a donnée ſous forme ſolide, tous l'ont adminiſtrée dans un état de concentration qui cauſoit des vomiſſemens, des tranchées, & des douleurs cuiſantes. Ces méthodes n'ont pas toujours été ſuivies; pluſieurs Auteurs les ont décriées comme dangereuſes; mais à travers bien des reproches vagues, perce le témoignage de quelques hommes célebres, qui reconnoiſſent l'excellence & la ſupériorité du ſublimé corroſif prudemment adminiſtré: ſurtout on ne voit pas, même dans les Ecrivains contraires, aucun exemple de perſonnes mortes de ce traitement ou de ſes ſuites.

La ſeconde période qui fixe l'époque de la vraie maniere d'employer le ſublimé, eſt celle qui date depuis le moment où M. Sanchez ayant inſtruit ſon ami, Van-Swieten, de ce qui ſe paſſoit ſur les rives du Tobolk, ce dernier Médecin fit l'application la plus heureuſe du ſublimé contre les maladies vénériennes. Cette voie eſt celle par laquelle on adminiſtre le mercure ſublimé ſous forme liquide: procédé connu par les Auteurs de la premiere claſſe, mais qui ſera toujours attribué à Van-Swieten, par le grand crédit que

lui a donné depuis l'autorité de cet homme célebre.

Selon cet Auteur tout l'art consiste à dissoudre douze grains de sublimé corrosif dans pinte d'esprit de froment. On avale le soir une cuillerée de ce remede ; on boit, par dessus, chopine de quelque liquide mucilagineux, on en fait même sa boisson ordinaire. *Ce remede*, ajoute Van-Swieten, *n'occasionne aucune incommodité aux malades.*

Il est certain que les habitans du Tobolk font usage de cette solution même à plus haute dose : mais les accidens qui en ont résulté quelquefois dans nos climats, prouvent assez qu'il seroit imprudent d'en user sans précaution. C'est vraisemblablement pour cette raison que Van-Swieten en a diminué la dose au point de n'en donner par jour que deux cuillerées.

Un témoignage si respectable ne me permet pas de révoquer en doute ce que ce Savant nous apprend des effets du mercure sublimé. Je suis persuadé qu'à Vienne ce remede n'occasionne aucune incommodité à ceux à qui on l'administre ; mais en France, suivant ce procédé, il cause quelquefois des accidens qu'on ne sauroit se dissimuler. Assez souvent j'ai vu

les ſujets qui en faiſoient uſage, ſentir des déchiremens d'entrailles, & éprouver une eſpece de foibleſſe qui alloit même juſqu'à la ſyncope. Les laiteux, les mucilagineux que le malade avaloit par deſſus la ſolution, ne pouvoient ſauver l'impreſſion qu'elle faiſoit ſur la bouche, ſur l'œſophage & ſur le ventricule. Il n'eſt pas douteux que ce goût acerbe & déſagréable qu'on ſent lorſqu'on verſe quelques gouttes de cette liqueur ſur la langue, ne dût être le même ſur le reſte des premieres voies. Les incraſſans qu'on donnoit enſuite, ſe mêlant difficilement avec cette même ſolution, loin d'en émouſſer la cauſticité ſervoient au plus à provoquer le vomiſſement auquel le malade étoit déja diſpoſé.

Pour prévenir cet inconvénient, on a imaginé depuis différens moyens d'adminiſtrer la ſolution de mercure. Et d'abord loin de la preſcrire toute ſeule, & de donner enſuite des boiſſons capables de combattre ſes mauvais effets, on l'a mêlée avec des liquides incraſſans avant de la faire prendre. Ce procédé a écarté l'impreſſion que le ſublimé faiſoit ſur les premieres voies : cependant cette ſeconde ſolution conſervoit encore un goût qui pou-

voit être contraire à bien des perſonnes ; il en eſt qui l'ont rejetée auſſi-tôt après l'avoir priſe. J'ai vu des ſujets qui n'ont pas moins éprouvé les épuiſemens & les coliques cauſées par la premiere préparation.

C'eſt afin d'obvier à ces accidens trop fréquens, que dans la ſuite on a pris le parti de diſſoudre le ſublimé dans l'eau pure, & plus encore dans l'eau diſtillée. Je ſais que d'habiles Chymiſtes ont prouvé que l'eſprit-de-vin & les autres liqueurs analogues étoient les menſtrues les plus puiſſans des ſels mercuriels. Mais la facilité avec laquelle le ſublimé ſe diſſolvoit dans l'eau, a fait abandonner ces moyens ; d'autant mieux que ne préſentant pas plus d'efficacité, ils ſont à la fois plus déſagréables & plus coûteux. On s'en eſt donc tenu à adminiſtrer le ſublimé dans l'eau diſtillée ou dans l'eau pure. Nous devons à M. Richard, premier Médecin des Armées du Roi, la publicité de ce procédé. M. Bercher, Médecin de l'Armée du Bas-Rhin, lui a donné beaucoup de crédit par les heureux ſuccès qu'il en a retirés ſur les Soldats malades. Pluſieurs Médecins Anglois s'applaudiſſent de l'avoir employée. MM. Dionis, Mithié,

Guilbert, & plusieurs autres Docteurs de la Faculté de Médecine de Paris, M. Clerc, Médecin de son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc d'Orléans, &c. &c., s'en sont également servis dans leur pratique. La vue de simplifier le traitement, les inconvéniens que j'avois éprouvés suivant la méthode de Van-Swieten, & la grande différence de prix entre la solution spiritueuse & aqueuse, me déterminerent à mon tour à chercher dans l'une des avantages que je ne trouvois pas dans l'autre. L'expérience la plus certaine m'a appris, que de cette derniere façon on guérissoit aussi promptement & aussi sûrement les malades, que dans la précédente, sans qu'on eût aucun inconvénient à redouter.

Cependant comme il y a quelque différence même dans les solutions aqueuses, il est bon d'examiner ici jusqu'à quel point il convient d'y avoir égard. Quelques Médecins filtrent l'eau qui doit servir à dissoudre le sublimé. C'est dans cette eau claire & limpide qu'ils étendent ce sel mercuriel. D'autres, au contraire, préferent l'eau distillée, & veulent qu'on passe ensuite cette solution à travers un papier. Ce dernier procédé paroît d'abord

plus certain; on auroit au contraire lieu de douter de la pureté de la premiere ſolution, s'il falloit néceſſairement que l'eau fût dépouillée de tout principe pour ſe charger d'un ſel quelconque. Mais comme ce liquide peut tenir à la fois pluſieurs ſels en diſſolution, & que les Partiſans du premier procédé guériſſent tout auſſi-bien leurs malades, je ne doute pas que cette ultérieure préparation ne ſoit ſouvent inutile; d'autant mieux qu'ayant employé les deux méthodes, j'ai preſque toujours obſervé les mêmes effets.

On peut donc à la rigueur ſe paſſer d'eau diſtillée, pourvu que celle qu'on emploiera ſoit tranſparente. Le plus ſûr & ce qu'il ne faut jamais oublier, c'eſt de réduire en poudre très-fine le mercure ſublimé, de le diſſoudre dans un verre d'eau tiede, & de verſer enſuite cette ſolution ſur la quantité de liquide convenable.

J'ai coutume d'employer l'eau diſtillée, édulcorée avec le ſucre. La doſe de ſublimé ſur chaque pinte de cette eſpece de ſyrop eſt de huit grains pour les perſonnes fortes & de ſix grains pour les délicates.

## §. II.

*Maniere d'adminiſtrer le Mercure ſublimé.*

La méthode la plus commune eſt celle de donner une cuillerée de ſolution le matin, & une le ſoir. Le plus ſûr eſt d'envelopper cette ſolution dans quelque boiſſon graſſe & onctueuſe. La proportion du ſublimé au menſtrue étant ici moindre que dans la méthode de M. Van-Swieten, on peut ſe diſpenſer d'avoir recours aux corps trop gras. Cependant comme le lait eſt un très-bon reſtaurant, qu'en même-tems il empâte, & que par ces deux grandes propriétés il devient néceſſaire aux perſonnes attaquées de la vérole, leſquelles, par leur débauche ou par la nature du mal, ont autant beſoin de réparer leurs forces que d'adoucir leurs humeurs, il faut toujours le choiſir par préférence pour ſervir de véhicule au remede, à moins que l'eſtomac ne pût s'en accommoder ; auquel cas on emploieroit l'eau d'orge, l'eau de ris, de gruau, de poulet, le bouillon gras, l'eau dans laquelle on auroit fait bouillir une mie de pain, le lait de poule, l'eau avec le ſyrop d'orgeat, l'eau pure même dans un preſſant beſoin. Mais il faudroit alors

en augmenter la quantité ; c'eſt-à-dire, qu'au-lieu de poiſſon, de liquide, ſur une cuillerée de ſolution, il conviendroit d'en ajouter deux. De même il ſeroit poſſible de prendre le remede dans une forte taſſe de chocolat; ce moyen doit être préféré chez les perſonnes qui, ne pouvant ſupporter le lait, & n'ayant pas d'ailleurs des ſymptomes bien inflammatoires, ſont tombés dans l'épuiſement.

Ceux qui ne ſauroient avaler la quantité du liquide néceſſaire pour adoucir cette ſolution, qui ne pourroient ſoutenir l'uſage du lait, & qui ne s'accommoderoient pas mieux des autres moyens, peuvent encore prendre la ſolution dans un potage au ris, aux vermichels, dans un conſommé, ou dans une légere ſoupe. Cette voie n'eſt pas moins efficace que les précédentes : elle ne differe pas de la méthode des Ruſſes. On donne aux malades trois cuillerées par jour de cette ſolution ; ils prennent la premiere le matin à jeun, ils en avalent une autre entre dix & onze, & la troiſieme le ſoir en ſe couchant.

La pinte de liquide réduite à quarante-huit fortes cuillerées, à huit grains de ſublimé ſur pinte, donne un ſixieme de grains par cuil-

lerée ; & comme on prend trois cuillerées par jour, cela revient à trois ſixiemes de grains, c'eſt-à-dire à un demi grain. En mettant au contraire douze grains, on a un quart de grain par cuillerée ; on n'en prend alors que deux par jour ; ce qui fait deux quarts de grain, autrement un demi-grain, doſe, comme on voit, égale à la précédente. La premiere ſolution continuée ſans relâche, finit en ſeize jours : il en faut vingt-quatre en faiſant uſage de la ſeconde.

On peut préparer une ſolution plus foible de deux grains, c'eſt-à-dire de ſix ſeulement, & la terminer dans le premier eſpace de jours, en en donnant par jour trois cuillerées La doſe alors en ſera moins forte d'un huitieme de grain. Les malades n'en prendront par conſéquent que trois huitiemes de grain ; ou bien on peut n'en donner par jour que deux cuillerées ; dans l'un & dans l'autre cas la quantité ſera proportionnée à la foibleſſe du tempérament le plus délicat.

Dans les véroles invétérées, qui ont réſiſté à tous les traitemens, ou dont les accidens preſſans exigent des ſecours très-prompts, on peut doubler la doſe de la ſolution à huit

grains ; c'eſt-à-dire qu'au lieu de trois cuillerées, on peut en adminiſtrer ſix par jour, deux à chaque fois. Mais il ne faut pas pouſſer plus loin le remede. J'en ai porté la doſe juſqu'à douze cuillerées, ſans en avoir vu des effets plus marqués. Le mercure s'échappe alors trop promptement par les urines.

En expoſant la marche qu'il faut tenir dans l'adminiſtration du ſublimé, je n'ai pas déterminé la quantité qu'il en falloit faire prendre dans la totalité du traitement ; il eſt en effet très-difficile de la fixer. M. Van-Swieten dit, *qu'on peut en toute ſûreté en continuer l'uſage juſqu'à ce que tous les ſymptomes diſparoiſſent.* Ce qui ſemble indiquer à la fois & la ceſſation du virus vénérien avec la diſparition des ſymptomes, & l'inutilité du remede au moment même de cette diſparition. L'expérience a pourtant appris plus d'une fois le contraire ; & d'abord, quant à l'uſage du ſublimé, s'il n'étoit continué qu'à raiſon de l'extinction des ſymptomes, il faudroit quelquefois le ceſſer au bout de quinze jours. On ne ſauroit croire ſans l'avoir vu, combien le ſublimé agit avec promptitude ; il n'eſt pas même rare d'en avoir des effets ſenſibles au bout de trois ou

quatre jours. Il s'en faut pourtant bien alors que le virus vénérien ſoit detruit ; la ſeule diſparition des ſymptomes ne ſauroit en être la preuve ; quelquefois le mal n'eſt que pallié, & les accidens qui avoient diſparu pour le moment, reprennent enſuite avec plus de violence & d'activité.

Il eſt donc important de s'aſſurer autrement de la guériſon. Voici la voie qui m'a paru la plus certaine. Lorſque les accidens qui caractériſoient la maladie ont ceſſé, au lieu d'interrompre l'uſage de la ſolution, j'en donne au malade, après la guériſon apparente, autant qu'il en a fallu pour l'obtenir. Dans le cas où la ceſſation des ſymptomes auroit été trop prompte, telle ſeroit par exemple la circonſtance où quatre grains auroient diſſipé tous les accidens, je ne balance pas de faire prendre les quatre autres grains reſtans, & j'adminiſtre de plus une ſeconde pinte de ſolution à huit grains ſur pinte : perſuadé par l'expérience qu'avec ſeize grains de ſublimé on eſt plus que certain d'avoir guéri une vérole peu invétérée, telle que celle dont les accidens auroient cédé au quart de cette doſe.

Il eſt des cas où l'on doit pouſſer plus loin l'uſage

l'uſage de ce remede : ceux par exemple où les principaux ſymptomes ayant diſparu, il reſte néanmoins des reliquats qui manifeſtent encore la préſence du virus. On peut alors continuer le ſublimé juſqu'à trente-quatre, trente-ſix grains, au-delà même, en ne s'écartant jamais de la regle que je viens d'établir dans la façon de l'adminiſtrer.

Comme on a vu dans quelques traitemens le nombre de cuillerées de ſolution doublé chaque jour, de même on peut les diminuer dans certaines circonſtances : c'eſt-à-dire qu'au lieu d'une cuillerée chaque fois, on peut n'en donner que demi-cuillerée, ce qui ne fait pour lors qu'un quart de grain par jour. C'eſt toujours de cette maniere que je commence le traitement de ceux qui ont été manqués par les bols ou par les frictions, & à qui il reſte une ſalivation capable de les conduire au maraſme. Dans ce cas le ſublimé fait des merveilles ; donné à petite doſe, il ſe fraie inſenſiblement une route par les urines & par les ſueurs ; on n'eſt pas huit jours ſans en pouvoir augmenter la doſe, & la quantité d'humeurs qu'il détermine vers la veſſie & vers la peau, détourne bientôt l'abondance de celle

qui s'échappoit auparavant par les émiſſoires ſalivaires.

Dans ce traitement comme dans tous les autres, le Médecin doit être attentif à l'état de la bouche du malade. Il arrive quelquefois qu'après avoir pris cinq à ſix grains de ſublimé la bouche devient mauvaiſe, que la gorge s'échauffe, & que les gencives ſe gonflent. Alors il faut ſuſpendre l'uſage du remede. Deux ou trois jours ſuffiſent pour l'ordinaire, ſans que ce délai dérange le traitement; on peut même ne mettre qu'un jour de délai, ſi ce jour eſt préciſément celui auquel le malade doit prendre médecine.

Faut-il ſaigner dans ce traitement, ou doit-on s'abſtenir d'ouvrir la veine? La gravité des ſymptomes & les forces du ſujet doivent décider la queſtion. Lorſque les ſymptomes ſont inflammatoires, il n'eſt pas douteux qu'il ne faille avoir recours à la ſaignée, quelquefois même eſt-on obligé de la répéter. Sans cela la ſaignée eſt inutile. Mais lorſque pendant le traitement les malades ſentent à la peau une chaleur trop conſidérable, qu'ils éprouvent une eſpece de migraine, ou que des rougeurs éréſipellateuſes ſe manifeſtent, ce qui

peut arriver, il convient alors d'ouvrir la veine. On doit également le faire, si le malade est affecté d'hémorrhoïdes, ou qu'il ait des saignemens de nez trop fréquens.

J'ai rejeté les purgatifs du traitement par friction; c'est encore de ces remedes trop actifs que dépendent les mauvais effets des bols auxquels on les associe. Je ne voudrois pas non plus qu'on les joignît sans interruption avec les mercuriaux donnés par voie humide: mais autant ils seroient nuisibles administrés de cette maniere, autant les purgatifs deviennent nécessaires lorsqu'on a la précaution de ne les prescrire que de huit en huit jours. Rien ne réveille mieux alors l'énergie du sublimé. Il semble que sans cette secousse le corps s'accoutume à l'action du remede au point de n'y être presque plus sensible. Peut-être se forme-t-il sur les parois de l'estomac & des intestins une espece d encroûtement dont la présence empêche le sublimé de pénétrer par les voies chyliferes. Delà vient vraisemblablement la nécessité de détruire de tems en tems cette croûte pour faciliter l'entrée du médicament dans le corps.

Outre les précautions dont il vient d'être

fait mention, il en eſt d'autres plus générales auxquelles il eſt bon d'être attentif, mais dont la rigoureuſe obſervation eſt moins importante, pour peu que les circonſtances ne permettent pas de les prendre. Il ſeroit ſans doute imprudent de fatiguer ſon eſtomac par l'excès de boire & de manger. Il faut également éviter le commerce des femmes, ne point s'expoſer aux injures de l'air, ſe garantir ſur-tout de l'humidité du ſerein, & de la fraîcheur des matinées. Pour peu qu'on ait le ventre reſſerré, il convient de le tenir libre par des lavemens émolliens. Enfin il faut modérer l'exercice du corps, comme il eſt prudent de ne point trop fatiguer ſon eſprit.

Tous ces ménagemens, comme on voit, ne ſont preſcrits que dans la vue d'entretenir la tranſpiration inſenſible. Ils écartent les cauſes qui tendroient à en diminuer l'abondance, ou à la ſupprimer, ainſi que celles qui, en provoquant des ſueurs forcées, pourroient en détourner le cours, & jeter le malade dans le maraſme.

Lorſque le ſujet ne s'oppoſe point au choix des purgatifs, on l'évacue avec une once & demie de manne, & une once de confection

hamec. Cette médecine opere doucement & avec succès. Mais comme on rencontre souvent des tempéramens qui ne sauroient s'accommoder d'une médecine liquide, il convient alors d'employer des bols composés de dix-huit, vingt, jusqu'à vingt-cinq grains de jalap, réduits en poudre avec égale quantité de sucre blanc, auxquels je fais ajouter douze grains de cinabre artificiel, en incorporant le tout dans suffisante quantité d'un syrop purgatif quelconque. Les personnes robustes & les pituiteuses s'accommodent bien du trochisque alandhal donné à petite dose, d'autant mieux que la coloquinte, qui en fait la base, réussit très-bien contre la vérole. En général les forts amers secondent singuliérement l'effet du mercure.

## §. III.

### *Avantages & inconvéniens résultans de cette Méthode. Moyens de les prévenir.*

QUOIQUE le traitement que je viens de prescrire ne porte aucun inconvénient avec soi, cependant comme il n'est aucun remede, même le plus doux, dont l'effet ne puisse avoir

quelques ſuites ſuivant la différence des tempéramens, il eſt bon de rappeller ici ce que l'expérience m'a donné lieu de remarquer, afin d'indiquer les moyens de prévenir l'abus du remede, & de diſtinguer les maux paſſagers qu'il peut cauſer, des dangers réels dont la prévention, peut-être la mauvaiſe adminiſtration, a fait accuſer ſon uſage.

Lorſqu'on donne le ſublimé à trop haute doſe, & ſans la précaution de l'étendre dans la quantité d'eau néceſſaire, ce remede cauſe des hémorrhagies, des tiraillemens d'eſtomac, des beſoins, quelquefois des tranchées, ſouvent même des picotemens de poitrine, tous accidens qui ſe manifeſtent ſur-tout dans les tempéramens bilieux, mélancoliques. Le ſublimé pris inconſidérément, porte à la peau, y cauſe beaucoup de chaleur, & fait quelquefois élever des boutons plus ou moins gros, dont le caractere eſt inflammatoire.

Voilà quels ſont les inconvéniens auxquels l'uſage inconſidéré de ce ſel m'a paru donner lieu. On lui reproche encore d'être un poiſon lent; on veut même que la phthiſie pulmonaire ſoit une ſuite de cet effet pernicieux.

Dire que le ſublimé n'eſt pas un poiſon, ce

ſeroit être dans une erreur étrange ; mais conclure delà qu'il conſerve ſa qualité malfaiſante dans tous les cas, ce ſeroit tomber dans une erreur plus groſſiere encore. Le courage de Mitridate, les expériences de Friccius, ces mêmes eſſais répétés de nos jours par les Médecins de Vienne, avec la ciguë, la belladona, l'aconit, &c. prouvent que ce qui eſt poiſon par lui-même peut perdre cette mauvaiſe qualité lorſqu'on aura la ſage précaution d'en modérer la doſe, & d'en adoucir la violence. C'eſt ainſi qu'Hoffmann employoit avec ſuccès l'orpiment, & l'arſenic à l'intérieur. de même on a vu dans Paris le fameux Sylva (Laforeſt) donner cette derniere ſubſtance à petite doſe, & s'applaudir des bons effets qu'il en retiroit. C'eſt ici le cas de rappeller le conſeil de Boerhaave. Il y a maniere d'adminiſtrer le ſublimé ſans inconvénient ; il ne faut point au contraire faire uſage de ce ſel, ſi on l'ignore. *Abſtine ſi methodum neſcis.*

Mais de quoi eſt donc composé le mercure ſublimé ? Tout le monde ſait aujourd'hui, que cette préparation eſt le produit de l'union du mercure avec l'acide marin, dans lequel cet acide très-concentré prédomine ; pour me

ſervir de l'expreſſion d'un celebre Chymiſte ; *c'eſt un ſel neutre, métallique, avec excès d'acide.* Ce n'eſt point au mercure qu'il faut attribuer le poiſon du ſublimé, c'eſt à cet acide ſurabondant que la concentration rend cauſtique. S'il eſt poſſible d'en énerver l'activité au point qu'il ne faſſe plus ou preſque plus d'impreſſion ſur la langue, il eſt évident qu'on ne doit rien craindre en l'adminiſtrant ; & c'eſt auſſi ce qui arrive lorſqu'après avoir diſſous ce ſel dans une quantité d'eau capable d'en étendre l'acide, & par conſéquent d'en affoiblir l'acerbité, on a le ſoin de faire avaler cette ſolution dans un véhicule gras, qui, émouſſant de plus en plus le piquant de ce ſel, garantiſſe en même-tems les parois du viſcere ſur lequel le ſublimé doit exercer une action plus particuliere.

La cauſticité du ſublimé, lorſqu'on le retire de la cornue, n'eſt gueres plus à redouter que celle d'un acide quelconque bien déphlegmé. Or on emploie tous les jours à l'intérieur cet acide redoutable, en en étendant quelques gouttes dans une grande quantité d'eau : pourquoi n'en uſeroit-on pas de même à l'égard du ſublimé ? Dans cette opération on imite la

Nature induſtrieuſe, dans la maturation des fruits. Cet acide qui agace les dents, & dont l'acerbité deviendroit nuiſible quand le fruit eſt encore verd, étendu dans un véhicule ſuffiſant, perd ſa ſtipicité, & ſe dulcifie au point de ne plus conſerver aucune mauvaiſe qualité. C'eſt ainſi, comme je l'ai déja remarqué, que les médicamens les plus forts peuvent être adminiſtrés aux perſonnes foibles, aux enfans même, lorſque leur doſe & leur activité ſont modérées.

Il ſuffit de réfléchir ſur ce qui ſe paſſe dans la ſolution du ſublimé, pour ne plus rien craindre de ſa qualité corroſive. Un ſixieme de grain, diſſous dans une cuillerée d'eau, eſt enſuite étendu dans demi-ſeptier de liquide : quelle peut être alors la qualité nuiſible de ce ſel, qui n'eſt corroſif que par ſa concentration? En ſuppoſant que l'acide diſſous ne ſouffrît aucune altération de ſes parties, du moins ſa ſolution ne ſauroit-elle être révoquée en doute, & dès-lors qu'on ſuive ce ſixieme de grain dans l'extrême diviſion dont il eſt ainſi ſuſceptible ; cette conſidération ſeule ſuffira pour diſſiper toute crainte. Mais l'expérience a prouvé qu'en prenant le ſublimé ſuivant la

maniere indiquée, ſon uſage étoit ſans danger ; l'analogie a démontré que s'il n'excitoit aucune ſenſation déſagréable ſur la langue, il devoit en cauſer encore moins ſur l'eſtomac, & ne laiſſer rien à craindre pour l'intérieur de la machine. Cette preuve de fait doit fermer la bouche à ceux qui, peu ſatisfaits de mes raiſons, & fondés ſur des appréhenſions ſans preuves, voudroient encore s'élever contre cette méthode.

Qu'on ceſſe donc de redouter les tiraillemens d'eſtomac, les déchiremens d'entrailles, les picotemens de poitrine, lorſque le ſublimé ſera prudemment adminiſtré. Les boutons inflammatoires qui infeſtent la peau ne ſe manifeſteront pas non plus, lorſqu'on uſera de quelques précautions dans le régime, & dans les exercices ordinaires. D'ailleurs tous ces maux ſi graves en apparence, diſparoiſſent pour l'ordinaire lorſqu'après s'être purgé une ou deux fois, le malade a ſuſpendu pendant quelques jours l'uſage du remede.

Il eſt inutile de revenir ſur la qualité délétere du ſublimé. Ce que j'ai dit de la ſolution prouve combien peu ſont fondés les reproches de ceux qui prétendent que ce ſel fait

alors l'effet d'un poiſon lent. Des malades, dit-on, ſont morts de phthiſie pulmonaire; voilà qui ſemble juſtifier ces appréhenſions. Mais pour peu que ceux qui forment ces objections aient traité de maladies vénériennes, j'oſe ici leur demander s'il meurt moins de ſujets à la ſuite des autres méthodes, ſoit végétales, ſoit minérales? Ceux qui ſuccombent de cette maniere, naturellement paſſionnés pour les femmes, ont ſouvent eſſayé de tous les traitemens; plus ſouvent encore, en même-tems qu'ils ont pallié la gravité des ſymptomes, ils ſe ſont livrés à tous les excès. Si dans cet état ils ſe préſentent pour être traités, on pourra bien les guérir de la vérole; mais l'épuiſement dans lequel l'uſage inconſidéré des remedes & l'abus de tous les plaiſirs les a jetés, ne ſauroit être réparé. Eſt-il bien étonnant alors de voir ces malheureuſes victimes de la débauche, mourir pulmoniques, ou tomber dans d'autres maladies non moins incurables?

Enfin, pour achever de confondre ceux qui s'obſtineroient à regarder le ſublimé comme dangereux, j'oſe leur rappeller l'uſage que les Chymiſtes & les Médecins en ont fait. Baſile

Valentin recommande le mercure ſublimé pris à la doſe de trois ou quatre grains dans le thériaque pour guérir les maladies vénériennes, les cancers, les ulceres malins. Richard Wiſeman range le ſublimé au nombre des remedes en uſage pour guérir la vérole, il aſſure même que quelques Praticiens recommandent beaucoup ce médicament, & en font grands cas. Bonnet parle de l'uſage interne du ſublimé corroſif. Digby s'eſt rendu célebre par l'huile mercurielle (le mercure corroſif) dont il ſe ſervoit contre les maux vénériens, la goutte, l'hydropiſie, la lepre, &c. Mayerne fait l'éloge d'une poudre fébrifuge, dont le ſublimé fait partie. Blancard doit être compris dans le nombre des Partiſans de ce ſel. Doleus rapporte des exemples de Médecins qui faiſoient prendre en bol le mercure ſublimé contre la gangrene. On adminiſtroit encore intérieurement cette préparation du tems de Langius. Zwelfer raconte qu'en Allemagne où il demeuroit, il y avoit des gens aſſez hardis pour faire prendre intérieurement le mercure ſublimé à ceux qui étoient attaqués de maladies vénériennes. François de Leboë n'ignoroit pas que de ſon tems on employoit le ſublimé corroſif comme

un fondant de la pituite épaissie. Friccius, qui croyoit les acides corrosifs bons contre les fievres d'accès, assure que les mauvaises qualités du sublimé n'ont pas empêché les Médecins de le mettre au nombre des remedes. Les Facultés de Wirtemberg & de Leipsick, confirmant la pratique de Mondschemius, certifient que l'usage du mercure sublimé, donné à la dose de deux grains, pour fondre & délayer les humeurs visqueuses & pituiteuses, pour remédier à l'épaississement de la Lymphe, & pour provoquer la salivation dans les sujets robustes, ne doit point être regardé comme nuisible, ni accusé des accidens qui pourroient survenir. Hoffmann connoissoit les grandes vertus du sublimé corrosif dans l'usage intérieur. Boerhaave a cru le sublimé capable de produire des prodiges dans plusieurs maladies regardées comme incurables par tout autre moyen. Le Docteur Turner fait mention du remede d'un Charlatan, composé de sublimé, & de celui de M. Wiseman, préparé de même; il en a vu & entendu raconter des merveilles; la seule chose dont il l'accuse, c'est de n'avoir pas guéri tout le monde; mais ce reproche qu'on peut faire à toutes les méthodes,

n'eſt fondé que ſur des oui-dire, *on aſſure.* Herman & Newman, Auteurs du *Cynoſura Materiæ Medicæ*, preſcrivent une maniere de prendre intérieurement le ſublimé. Kramer dit qu'un grand nombre de Médecins & de Chirurgiens font ſervir ce ſel à l'uſage interne. Sans m'arrêter à citer une foule d'autres témoins de l'adminiſtration intérieure du ſublimé, M. Aſtruc nous apprend qu'un Chirurgien, homme d'honneur, l'a aſſuré avoir employé depuis longtems ce remede qui n'étoit point nouveau, puiſque ce Chirurgien le tenoit de feu M. le Duc d'Antin. A-peu-près dans le même-tems un autre Chirurgien donnoit à Paris le même ſel en pilules. Le ſublimé fait encore la baſe du remede du Cavalier, qu'on diſtribuoit à l'Armée Françoiſe pendant le ſiege de Namur. Enfin cette préparation ſi connue de nos jours a été employée en bols par quelques Chirurgiens modernes, contre les *véroles opiniâtres.*

Telle eſt en général la liſte de ceux qui ont connu les bons effets du ſublimé avant que M. Van-Swieten publiât ſa méthode. Dans le nombre des Médecins Etrangers, qui l'ont ſuivie depuis, on compte Meſſieurs Sanchez, de Haen, Stork, Alvarez, Guering, Ottman, Mo-

zeder, Ziegenhagen, Erhmann, Spielman, Bona, Le More, la Société des Médecins de Londres, Bromfield, Doſſie, Locher, Cren, &c. &c. Tous ces Savans, dont M. le Begue de Preſle a recueilli les Eſſais, n'ont qu'une voix ſur le ſuccès de cette méthode, ſur laquelle ils m'auroient ſans doute diſpenſé de publier ce que j'en écris, ſi le tems leur avoit permis de traiter dans un plus long détail les effets qu'ils lui ont vu produire, & les variétés qu'elle exige, ſuivant la différence des circonſtances. A ces autorités je pourrois joindre celles d'un grand nombre de Médecins de Paris qui, toutes, dépoſeroient en faveur de ce remede.

Tant de témoignages ſuffiront ſans doute pour bannir les fauſſes craintes des perſonnes trop timides, & fermer enfin la bouche de ceux qui, par ignorance ou dans le deſſein de faire valoir leur ſecret, ne ceſſent de dire que le ſublimé corroſif eſt le plus ſubtil de tous les poiſons, qu'il conſerve toujours ſa qualité corroſive de quelque maniere qu'on le prépare, & qu'il faut pour ces raiſons le bannir de l'uſage de la Médecine.

Les plus légers accidens dont je ſuis con-

venu, & qui ſe manifeſtent dans toutes les méthodes adminiſtrées ſans précautions, ne ſont point comparables aux avantages réels que préſente celle dont je parle. J'oſe dire que le ſublimé donné avec prudence n'a jamais fait ſaliver. La maniere de le prendre eſt commode, elle permet de vaquer à ſes affaires; les ouvriers peuvent continuer leur travail; & le peuple, à qui l'impoſſibilité de multiplier les places dans les Hôpitaux, fait ſouvent refuſer la porte de ces aſyles, trouve dans ce ſecours, un moyen peu coûteux pour ſe guérir dans tous les tems, d'une maladie devenue malheureuſement trop commune.

En terminant cet article, je crois devoir revenir ſur l'objection la plus grave qu'on ait faite & qu'on puiſſe faire contre la méthode que je viens d'expoſer. Des perſonnes inſtruites, convenant de la promptitude de ſes effets, & ne redoutant rien du corroſif du ſublimé qui en fait la baſe, lorſqu'il eſt ainſi dulcifié, n'oſent pourtant pas trop s'y fier, parce qu'ils ne la croient que palliative.

J'ai preſque répondu à cette difficulté, lorſqu'obſervant qu'il ne falloit pas s'en tenir aux premiers effets du ſublimé, j'ai conſeillé d'en

d'en continuer la dose, jusqu'à ce que le malade en eût pris, pour affermir sa guérison, autant qu'il en avoit fallu pour l'opérer. La crainte de récidive seroit alors peu fondée ; on n'en a pas d'exemple dans la pratique.

L'usage du mercure sublimé se répand de plus en plus en Allemagne. Les Anglois n'emploient gueres que ce sel contre les maladies vénériennes ; & quel que puisse être en France le préjugé qui retient encore, on y trouve cependant beaucoup de Médecins & de Chirurgiens qui l'administrent avec le plus grand avantage. Croit-on qu'une méthode qui se démentiroit journellement par des récidives, & qui ne feroit que pallier se fût si fort accréditée ? Depuis qu'on la pratique, loin de s'être ainsi répandue, on l'eût plutôt renvoyée aux Japonnois & aux Sibériens qui, les premiers, en ont fait usage.

Un remede, à qui on ne peut refuser de produire dans bien des cas de très-grands effets, ne sauroit être un palliatif. Puisque donné à petite dose, il agit puissamment contre la vérole, pourquoi, continué long-tems, n'acheveroit-il pas une guérison qu'il ne manque jamais de si bien commencer ? S'il arrivoit que

ſon effet fût quelquefois plus lent que celui des frictions; cela ne viendroit alors que de la négligence des précautions qu'on a coutume de prendre dans cette derniere méthode : ſur-tout de ce que les malades mal nourris, expoſés à l'intempérie des ſaiſons, & livrés à des exercices violens, ou aux travaux aſſidus d'un métier pénible, loin de favoriſer l'action du remede, s'abandonneroient, ſans ménagement, à des excès capables de la rendre nulle.

Quant à ceux qui pourroient être manqués, s'il s'en rencontre, ils ſeront certainement en très-petit nombre; & même dans ce cas les ſymptomes ſeroient adoucis, au point de permettre aux malades de vaquer librement à leurs affaires : avantage d'autant plus précieux, qu'en arrêtant ainſi les progrès de leur maladie, ces malheureux trouveroient encore dans un médicament, qui ne coûte preſque rien, & qui ne les écarte pas de leur travail, un moyen de ſuſpendre les progrès du mal, juſqu'à ce que des circonſtances plus favorables leur permiſſent d'en mieux ſeconder les effets.

Mais pourquoi tant ſe récrier contre l'in-

ſuffiſance du ſublimé ? Quelle eſt la méthode qui n'échoue pas quelquefois contre des véroles opiniâtres ? Voudroit-on qu'il en fût différemment du mal vénérien que des autres maladies ? Il y a des véroles incurables, il en eſt qui demandent d'être traitées d'une façon ; d'autres qu'il faut combattre d'une maniere différente. L'art conſiſte donc à faire un juſte choix des méthodes, & à les accommoder aux tempéramens ; il importe ſur-tout d'en connoître un grand nombre, afin de les varier dans l'occaſion, & de ſavoir préférer l'une à l'autre ſuivant la différence de l'âge, du ſexe, & des facultés du ſujet.

Quel traitement a eu plus d'infortune que celui des frictions, même par extinction ? Pour s'en convaincre il faut lire la Diſſertation du ſavant M. Venel déja cité. L'Anonyme, qui a eſſayé de faire leur apologie, en convenant de la néceſſité de les faire concourir avec *tous les ſecours de l'Art*, avoue tacitement leur inſuffiſance. « Selon lui on ne doit pas dans les » cas compliqués & épineux, conclure con- » tre un remede qui n'aura pas rempli ſeul » les effets qu'on ne peut obtenir que de *ſe-* » *cours variés*, ſuivant la *diverſité des circonſ-*

» *tances* ». Enfin M. Aſtruc, ce Partiſan zélé des frictions, n'apprend-il pas de même qu'on agit *un peu à tâtons dans ce traitement?* Ne dit-il pas expreſſément « qu'il ne devroit » être confié qu'à des perſonnes inſtruites & » prudentes, qui, par une longue expérience, » fuſſent en état d'évaluer l'action du mercure » qu'on a employé ». Apeine, ajoute-t-il, on » parvient ſouvent à effacer les ſymptomes » les plus apparens de la vérole, ſans réuſſir » à guérir le mal *radicalement* & ſans retour ». C'eſt-à-dire que la méthode, en apparence la plus ſimple, la plus facile, la plus routiniere, n'eſt sûre que dans des mains prudentes, & ſous la direction de perſonnes inſtruites.

Les Ouvrages de M. Aſtruc prouvent qu'alors même elle eſt quelquefois en défaut. En convenant donc, contre l'expérience, que le traitement par le mercure ſublimé ne fût pas toujours efficace, l'inſuffiſance des méthodes les plus reçues, inſuffiſance avouée par ceux qui forment cette objection, ſuffiroit ſeule pour la détruire.

Je laiſſe une foule d'autres appréhenſions preſque puériles que la raiſon a détruites au mo-

ment même qu'elles ont vu le jour. Rejeter l'uſage interne du ſublimé, parce qu'employé à l'extérieur ſous forme ſeche, il fait l'effet d'un rongeant très-actif; croire que ſes molécules étendues dans beaucoup de liquide, puiſſent former dans les boyaux un nouvel aggregat capable de produire l'effet d'un poiſon; prétendre enfin qu'il faille en interdire l'uſage parce que, mal adminiſtré, ce ſel peut devenir pernicieux, n'eſt-ce pas ſe faire des monſtres pour le plaiſir de les combattre ? Il faudroit donc auſſi bannir de la Médecine, l'aloès, & la myrrhe, parce que leur teinture eſt un déterſif très-puiſſant; exclure l'émétique en lavage, parce que la réunion de ſes molécules peut faire vomir; défendre enfin l'extrait de ciguë, de belladona, d'aconit, l'opium même & l'émétique, parce que tous ces médicamens peuvent nuire dans des mains imprudentes : comme ſi l'on devoit déſarmer le Soldat parce qu'un fou peut aſſaſſiner avec le même glaive qui aſſure le repos & la tranquillité de la Patrie.

Un zele mieux dirigé, loin de priver l'humanité de ces ſecours, doit plutôt conduire à multiplier les moyens de prévenir les abus,

ſur-tout à réveiller l'attention des Magiſtrats contre cette multitude de gens ſans titre & ſans connoiſſance, qui ne balancent pas d'établir leur fortune ſur les ruines de la ſanté des citoyens.

## §. IV.

*Nouveaux avantages du Mercure ſublimé. Son efficacité dans d'autres Maladies. Moyens de la rendre de plus en plus certaine.*

C'EST avec raiſon que Boerhaave regarde le mercure ſublimé comme très-utile dans beaucoup de maladies chroniques. Mead lui reconnoît ſur-tout la propriété de faire couler les mois, & je l'ai vu pluſieurs fois réuſſir dans ces circonſtances. Un avantage auſſi précieux dans bien des cas, doit rendre circonſpect dans ceux de groſſeſſe. Ce remede donné à trop haute doſe, adminiſtré ſur-tout ſans la précaution de faire ſaigner la malade, peut avancer l'accouchement. Il faut donc être très-attentif à l'état de la perſonne qu'on traite; il importe de modérer la doſe du ſublimé, d'en ſuſpendre même l'uſage ſi par haſard il donnoit la moindre colique. Enfin, pour peu que le

pouls s'animât & que la tête devînt peſante, il faudroit au plutôt diſſiper par la ſaignée ces accidens, qui, très-légers dans d'autres circonſtances, ſeroient alors les avantcoureurs de l'avortement.

La facilité avec laquelle ce ſel diſſipe les éruptions vénériennes, les cas ſur-tout où il réuſſit dans certaines maladies de la peau, font penſer qu'il pourroit convenir contre la galle, contre les dartres, même contre la lepre, & l'éléphantiaſis qui en eſt le plus haut degré.

Ces dernieres maladies, qu'on croit ne plus exiſter aujourd'hui, ſont plus communes qu'on ne penſe. Les unes & les autres dépendent très-ſouvent du défaut de tranſpiration, ſoit qu'il reconnoiſſe la malpropreté pour cauſe; ſoit qu'il faille en accuſer l'indolence & l'excès de nutrition. Dans tous ces cas l'indication eſt d'agiter les humeurs, & de rendre aux filtres cutanés, la liberté qu'ils ont perdue. Que n'a-t-on pas lieu d'attendre du mercure ſublimé dont la vertu atténuante & ſudorifique ſont ſi marquées.

Le ſublimé fond puiſſamment les exoſtoſes, ſouvent c'eſt un remede aſſuré contre

les poulains endurcis; on a donc lieu de le croire encore utile contre la noueure & contre les écrouelles. Peut-être agiroit-il contre la rage, plus efficacement que le turbith minéral & les frictions mercurielles. Peut-être auſſi l'Art Vétérinaire pourroit-il en tirer avantage contre la morve & le farcin.

## §. V.

### *Traitement des Enfans à la mamelle.*

Les enfans à la mamelle ſont quelquefois gâtés par des nourrices infectées; plus ſouvent encore ils viennent de parens vérolés. Quoique ce dernier cas paroiſſe plus grave que le premier, l'un & l'autre n'en deviennent pas moins difficiles. Quel moyen prendre pour guérir ces victimes innocentes des effets du libertinage de leurs peres? Donnera-t-on des frictions? Aſſurément une pareille pratique ſeroit des plus téméraires. Les inconvéniens auxquels elle eſt ſujette, ont toujours arrêté les moins circonſpects. Aura-t on recours aux bois? Mais comment parvenir à leur faire franchir un goſier ſi étroit & ſi irritable? Comment à cet âge, donner à la langue peu exercée,

le jeu néceſſaire pour élever le bol, & le précipiter dans l'œſophage? La longueur du traitement qui ſeroit la ſuite néceſſaire de la petiteſſe des pilules, la difficulté de les faire avaler, ſur-tout le danger de voir ſouvent le Nourriſſon ſuffoquer, ſont autant de motifs réunis contre cette méthode. Il eſt vrai qu'on a eſſayé de réduire les bols en poudre, & de les donner ſous cette forme dans de la bouillie : mais ſi l'on réfléchit ſur ce qu'on doit perdre du remede en l'adminiſtrant de cette maniere, ſi l'on ſe rappelle les inconvéniens auxquels le traitement intérieur ſous forme ſeche eſt ſujet, on verra ſans peine qu'il eſt impoſſible d'avoir même des à-peu-près ſur la quantité qu'on en donne; & pour un ou deux ſujets aſſez heureux de guérir ainſi, le plus grand nombre n'en retirera aucun avantage.

Le ſublimé ſauve tous ces inconvéniens. Une fois diſſous dans l'eau diſtillée, on le donne à très-petite doſe dans du lait. Cet aliment, le meilleur qu'on puiſſe préſenter au nourriſſon, eſt auſſi pour lui le plus agréable & le plus facile à prendre. Adminiſtré ſous forme liquide, le ſel mercuriel ajoute à cette facilité; il ne ſe perd point dans la bouche de

l'enfant, même il eſt à préſumer qu'il s'en échappe encore moins par les ſelles ; auſſi produit il des effets plus certains.

La difficulté conſiſte à déterminer la doſe à laquelle il convient de le preſcrire. L'expérience a appris que depuis un an juſqu'à trois, on pouvoit en donner par jour deux cuillerées à caffé, il faut encore pendant quelques jours, accoutumer l'enfant au remede par une ſeule cuillerée priſe le matin ou le ſoir, & la pouſſer rarement au delà de deux. Ici les purgations ſont indiquées comme chez les adultes, avec les proportions que la différence de l'âge exige, & qui ſont connues des gens de l'Art.

J'ai dit qu'il falloit attendre le douzieme mois pour donner au nourriſſon la liqueur antivénérienne. Cependant à cinq, ſix mois, même au-deſſous, on voit des enfans tellement infectés de mal vénérien, qu'à coup sûr ils ne vivroient jamais l'année ſi on attendoit tranquillement ce terme pour les traiter. Il eſt néceſſaire alors d'employer la ſolution : mais il faut d'abord n'en donner qu'une demi-cuillerée matin & ſoir, & ne ſe permettre d'en augmenter la doſe qu'en ayant ſans

ceſſe le Nourriſſon ſous ſes yeux ; ſans cela je préviens qu'après avoir eu quelques ſuccès, on auroit la douleur de le voir périr. Cette mort ne ſeroit pas la ſuite de l'action corroſive de la liqueur, encore moins celle de la maladie dont on le traite ; il faudroit en accuſer la ſeule excrétion muqueuſe des couloirs ſalivaires, laquelle trop abondante alors pour s'évacuer, refoulant dans le goſier, étoufferoit à coup sûr le petit malade. On ne ſauroit donc prendre trop de précaution à cet âge ; à moins d'un cas très-preſſant, il eſt plus prudent de différer l'adminiſtration du remede juſqu'au douzieme mois, terme auquel on peut entreprendre le traitement, ſuivant les meſures indiquées.

## §. VI.

*Efficacité du Sublimé contre les Véroles palliées. Phthiſies véroliques. Pédéraſtes promptement guéris par l'uſage de ce ſel.*

Il arrive quelquefois que par tout autre traitement peu méthodique, ou par l'inconſtance des malades, les accidens qu'on croyoit guéris ne ſont que palliés. D'autres fois encore, ſans aucun ſymptome exté-

rieur, les perſonnes qui ont habité longtems avec des ſujets dont les humeurs étoient infectées, tombent dans un maraſme ſurprenant. Dans l'un & dans l'autre cas on les voit maigrir de jour en jour; c'eſt une véritable phthiſie, qu'accompagnent ſouvent des douleurs aiguës dans les membres, & la plus grande difficulté de les remuer. Ces accidens aſſez communs, cedent difficilement aux frictions; les bols, qui, n'ont gueres plus de ſuccès, échauffent toujours le malade; ils augmentent l'ardeur de la fievre & le précipitent dans l'épuiſement. Le ſublimé ſeul paroît indiqué, auſſi fait-il alors des merveilles; il faut l'avoir vu pour concevoir avec quel ſuccès il opere, & quelle eſt la promptitude de ſes effets.

Je dois parler encore ici des guériſons, preſque miraculeuſes opérées par ce médicament à la ſuite de la pédéraſtie. L'idée où l'on eſt de la longueur & de l'opiniâtreté de la maladie qui en eſt la ſuite, fait douter qu'on puiſſe attendre le même ſuccès de toute autre méthode. L'efficacité ſinguliere que le ſublimé manifeſte dans cette circonſtance, dépend ſans doute de ce que l'acide, qui eſt combiné

avec le mercure, & dont l'excès rend le ſel réſultant de cette combinaiſon plus miſcible à nos humeurs, en facilite la diſtribution, & en augmente l'énergie. Cette conjecture établie ſur ce qui a été dit de la ſolubilité du ſublimé, eſt encore fondée ſur le témoignage d'un ſavant Médecin qui ſoupçonne dans l'acide du ſel marin une propriété antivénérienne.

## CHAPITRE IX.

### *Du Traitement par Lavement.*

L'HISTOIRE des premiers traitemens de la vérole fait mention de lavemens laxatifs, émolliens, adouciſſans, employés contre cette contagion. Depuis on s'eſt quelquefois permis de donner à ces remedes une vertu antivénérienne. Mais il ne paroît pas que ce ſecours ait fait jamais la partie eſſentielle du traitement du mal vénérien. L'avantage mieux connu de nos jours, de pouvoir adoucir les ſels mercuriels en les étendant dans une quantité ſuffiſante de liquide, & l'expérience inconteſtable de la nutrition qui s'opere par le moyen des lavemens, ont porté ſans doute les Inventeurs de cette méthode à la mettre en pratique.

## §. I.

### *Avantages & Inconvéniens de cette Méthode.*

Quoique le succès ait quelquefois répondu à l'attente, & qu'il soit possible de tirer parti de ce moyen en le réunissant avec les autres, comme on le verra dans le Chapitre suivant, cependant il semble aujourd'hui tombé dans le discrédit. Cela dépend sans doute de la facilité d'avaler du liquide, & de la répugnance qu'ont la plupart des personnes à prendre des lavemens. Ce secours n'est gueres fait que pour les oisifs & les gens élevés dans la mollesse. Il ne sauroit donc servir à ceux que des occupations essentielles attireroient souvent au dehors. Il devient également inutile au peuple.

Comme il seroit impossible de nourrir longtems quelqu'un par de seuls lavemens, de même il est à craindre que par cette voie le corps ne reçoive qu'une certaine quantité de remedes. Cela suffiroit, il est vrai, pour pallier les symptomes; mais ne sauroit assurer la guérison. Il est donc plus certain de faire prendre cette liqueur par la bouche. Dans

le trajet qu'elle fait pour parvenir au fondement, elle eſt bien plus sûrement abſorbée, elle pénetre bien plus facilement qu'un remede qui n'agiroit que ſur les gros boyaux peu pourvus de vaiſſeaux chyliferes; il faudroit d'ailleurs garder trop long-tems un remede, qu'on eſt ſouvent forcé de rendre tout de ſuite.

Un autre inconvénient de l'uſage des lavemens antivénériens, c'eſt de donner de vives tranchées, accompagnées d'épreintes très-fréquentes, preſque toujours ſuivies de la chûte de l'anus. Ce que j'avance n'eſt pas dicté par une appréhenſion chimérique: je l'ai vu pluſieurs fois arriver, même ſur des perſonnes d'un tempérament très-robuſte. Il vaut donc mieux adminiſtrer les préparations mercurielles par la bouche que par lavement. Quelqu'irritables que paroiſſent les voies ſupérieures, elles le ſont moins encore que les inférieures; l'eſtomac digere avec plaiſir des alimens, qui cauſeroient à coup sûr des agacemens, s'ils étoient injectés dans le gros boyau dans l'état où ils ſont reçus dans le premier viſcere.

Quant à la compoſition de ces lavemens, quelque ſoin qu'on ait eu d'en faire un myſ-

tere,

tere, il eſt évident que ce n'eſt qu'un ſel mercuriel avec excès d'acide. On peut aiſément s'en convaincre par la légere efferveſcence qu'il fait avec les alkalis. La préſence du mercure eſt encore caractériſée par le goût métallique de la liqueur. Il n'eſt pas non plus bien difficile de reconnoître le camphre qu'on fait entrer dans cette miſture. Il paroît donc que ce n'eſt autre choſe que la liqueur ſphilitique du codex des armées, affoiblie au point de n'avoir plus ou preſque plus de ſtipticité. Le ſyrop violat acheve d'établir le rapport qui regne entre ces deux ſolutions.

# CHAPITRE X.

## *Du Traitement Mixte.*

J'APPELLE traitement mixte, celui dans lequel entrent les remedes internes & les externes. Cette maniere d'attaquer la vérole, n'eſt faite que pour ceux qui peuvent pendant quelque tems ſe ſéparer de la ſociété. C'eſt ici la réunion de toutes les méthodes, dont l'heureux aſſemblage aſſure l'efficacité ſinguliere du traitement, & ſa ſupériorité ſur tous les autres, contre les accidens les plus fâcheux & les plus opiniâtres.

### §. I.

*Maniere d'adminiſtrer le Traitement Mixte.*

CE traitement, dont les Auteurs fourniſſent peu d'exemple, conſiſte à faire ſaigner le malade, à moins d'une contre-indication manifeſte ; à le purger deux jours après, & à lui adminiſtrer à la fois les bains, les frictions,

& le sublimé. On double la dose à la troisieme friction, & l'on augmente ainsi par degrés la quantité de pommade à raison du volume & de la surface des parties, mettant un jour ou deux d'intervalle entre chaque friction, observant tous les jours la bouche, & évitant soigneusement la constipation du bas-ventre, ainsi que le dévoiement.

Le bain doit être tiede : il précede toujours la friction. A l'égard du remede interne, on en donne d'abord, pendant quatre ou cinq jours, une seule cuillerée chaque soir à l'heure du sommeil ; ensuite on en administre deux cuillerées : on peut même sur la fin le pousser jusqu'à trois, ayant soin d'étendre la troisieme cuillerée dans la pinte de tisanne rafraîchissante qu'on fait boire chaque jour au malade.

La quantité de mercure en friction ne peut-être rigoureusement déterminée : pour l'ordinaire elle est depuis huit jusqu'à douze onces ; celle de sublimé de seize à vingt grains, à huit grains sur pinte.

Le régime doit être humectant, incrassant, adoucissant. On nourrit le malade avec des potages au ris, des œufs frais, des épinards. Sa

tiſanne eſt compoſé de chiendent, de régliſſe, & de nitre. On lui interdit l'uſage de la viande, & on le met au lait de vache ou d'âneſſe, ſuivant la nature de ſon tempérament, les forces de ſon eſtomac, & le degré de ſa maladie.

Dans ce traitement, ainſi que dans les autres, il eſt bon avant tout de s'aſſurer ſi la vérole n'eſt pas compliquée avec quelque contagion différente. Il n'eſt pas rare de la voir aſſociée avec le ſcorbut. Cette complication retarde l'effet des mercuriaux, cauſe des ſalivations abondantes, opiniâtres, & fait ſouvent échouer le remede. Plus ſouvent encore on voit les malades palliés éprouver la plus vive impreſſion du virus ſcorbutique. Les gencives ſont de plus en plus ſaignantes, les jambes ſe couvrent de taches livides, elles ſoutiennent difficilement le malade, & deviennent œdémateuſes. La mélancolie ne tarde pas à s'emparer de l'eſprit de ces malheureux; pour peu qu'ils s'obſtinent à ſe faire traiter de la vérole, cela n'arrive que trop ſouvent, alors on les voit dépérir de jour en jour, & tomber enfin dans un maraſme qui les conduit à coup ſûr au tombeau. Il eſt donc eſſentiel d'examiner ſoigneuſement l'état des ſujets, de com-

battre ſur-tout le virus étranger à la vérole ; du moins d'adminiſtrer à la fois les deux ſpécifiques, ſi la gravité des accidens exige de prompts ſecours.

Il arrive quelquefois que les malades préferent les bols au liquide. Dans ce cas ſi le ſujet eſt d'un tempérament pituiteux, que ſa fibre peu tendue, ſoit moins ſuſceptible d'irritation, on doit, ſans balancer, recourir aux dragées, ou aux pilules de Bairo, en les employant l'une ou l'autre, ſuivant la méthode connue.

Lorſqu'on ne peut point s'aſſurer des ſujets qu'on traite, que les circonſtances les forcent de ſortir, & qu'en même-tems les accidens ſont preſſans, il eſt poſſible de réunir juſqu'à un certain point les avantages du traitement mixte. On donne des frictions au malade ſur les cuiſſes & aux aînes; on a ſur-tout la précaution de dégraiſſer la partie frottée & de la déterger avec l'eau de ſavon. Je préfere de frotter les cuiſſes plutôt que les jambes & les pieds comme on a ſouvent coutume de le faire. Dans la néceſſité où ſont les malades de ſortir, il ſeroit imprudent de ſoumettre aux frictions les parties du corps les plus expoſées à la fatigue

& à l'humidité ; d'ailleurs, les cuiſſes étant plus charnues, plus rapprochées des parties génitales, non-ſeulement elles abſorbent davantage de mercure, mais encore elles ménagent à ce minéral une voie plus ſûre vers le foyer du mal qu'il doit combattre.

## §. II.

*Supériorité du Traitement Mixte, ſur les autres. Précautions qui doivent en aſſurer le ſuccès.*

Les inconvéniens, dont j'ai accuſé le traitement extérieur par friction, & le traitement intérieur par voie ſeche, ne ſont point à craindre, lorſque tous ces moyens ſe trouvent ainſi réunis. Les frictions, il eſt vrai, s'oppoſent à la tranſpiration inſenſible ; les bols cauſent des dévoiemens dyſentériques, ils excitent même la ſéchereſſe de la gorge, & l'une & l'autre méthode produit ſouvent une ſalivation inattendue. Ces difficultés qui m'ont fait regarder ces procédés comme ſuſpects, n'ont plus lieu dans le traitement mixte. Le bain pris chaque jour excite & entretient une tranſpiration abondante. Il prépare les voies de la peau, il favoriſe l'introduction du mercure ; & la ſolution du ſublimé

qu'on prend même en boiſſon, eſt un moyen très-efficace pour pouſſer les urines; ces deux évacuations une fois établies & bien ſoutenues, on ſent aſſez que la ſalivation n'eſt plus à craindre.

A l'attention qu'on a d'examiner la bouche, il faut joindre celle de la faire laver chaque jour. Le gargariſme le plus ſimple & le meilleur, eſt celui qu'on prépare avec l'eau ſimple & l'eſprit de cochlearia. Pour peu que le malade fût diſpoſé à la ſalivation, il importeroit encore de lui preſcrire pour boiſſon l'infuſion d'eau de creſſon, ou de toute autre plante antiſcorbutique. Enfin il faudroit le purger de huit en huit jours avec le jalap & la fleur de ſoufre. L'uſage intérieur du ſoufre n'eſt pas à mépriſer. Hundermak prétend que ce ſel eſt ſpécifique contre le flux de bouche; & ce n'eſt qu'en le mêlant à la pommade mercurielle que M. Querenet, notre Confrere, évitoit la ſalivation inutilement combattue auparavant par le camphre.

Ce qui vient d'être dit des différens traitemens, eſt établi ſur une ſuite d'Obſervations dont je vais indiquer les principales. Qu'on ne me confonde pas pour cela dans la foule

trop nombreuſe de ces ames vénales, qui, cherchant à ſe faire une réputation dans les vertus prétendues de certains Arcanes, eſſaient d'éblouir le public par des ſuccès toujours exagérés. Je ne fais point un ſecret des moyens que je propoſe : mon intérêt, en leur donnant du crédit, eſt celui de tous les Citoyens; & ſi je place ici l'Hiſtoire de quelques guériſons, c'eſt moins pour faire valoir une méthode, que pour en déduire des Corollaires eſſentiels ſur la maniere d'adminiſtrer le mercure, ſur la façon d'agir de ce minéral, peut-être ſur la véritable cauſe de certains phénomenes qui ſe préſentent dans le traitement du mal vénérien.

# OBSERVATIONS.

Un Domeſtique avoit les bourſes couvertes de puſtules ſurvenues à la ſuite d'un écoulement ſupprimé. Ses cheveux étoient preſque tous tombés, & ſa tête entourée de tubercules annonçoit le mal vénérien le plus invétéré. Il fut traité par les pilules de Barberouſſe, le ſeul remede antivénérien que j'euſſe ſous ma main. En trois mois de tems ſes cheveux revinrent, ſes puſtules cicatriſerent, les boutons du front diſparurent, & le malade fut rétabli. Mais quelque ſoin que je priſſe à mitiger l'effet des bols, & à prévenir la ſalivation, elle ne ſe déclara pas moins & ne prit fin, que pour être remplacée par le dévoiement le plus opiniâtre.

Je pourrois rapporter cent Obſervations ſemblables que j'ai eu lieu de faire dans les Ports

de Mer, avant que l'uſage du mercure ſublimé fût auſſi répandu qu'il l'eſt aujourd'hui. Tous les Médecins des Villes maritimes peuvent rendre le même témoignage. Je n'inſiſterai pas non plus ſur les frictions par ſalivation, ce traitement ſi juſtement décrié. Il falloit voir comme on maltraitoit les Soldats du Roi, dans les fours, avant que le Miniſtre éclairé, qui préſide au département de la Guerre, eût fait pourvoir les Hôpitaux de dragées antivénériennes.

Quant aux frictions mercurielles par extinction, j'ai dit ce qu'il faut en penſer, leurs effets trop connus me diſpenſent d'entaſſer ici Obſervation ſur Obſervation. Je paſſe à celles qui regardent le traitement intérieur par voie humide.

## PREMIERE OBSERVATION.

Un Marchand, traité par les bols & par les frictions, fut délivré des accidens qui affectoient ſes parties génitales; mais l'adminiſtration imprudente du mercure le jeta dans une ſalivation des plus abondantes. Le fond du goſier ſe couvrit d'un large chancre, lequel, remontant vers les piliers poſtérieurs de la voûte du palais, gagnoit la luette & les foſſes nazales au point d'empêcher le malade de ſe faire entendre. La fievre lente qui s'empara de ce malheureux le conduiſoit au maraſme, il reſpiroit avec peine, ſe plaignoit beaucoup de la poitrine, touſſoit & crachoit du pus.

Le ſublimé donné d'abord à une cuillerée par jour, diviſée en trois parties; enſuite à deux cuillerées toujours partagées en trois portions, & puis à trois cuillerées, l'ont parfaitement rétabli. La ſalivation a diſparu dans moins de huit jours, elle a été remplacée par des ſueurs & des urines très-abondantes; ſeize grains de ſublimé ont opéré cette guériſon.

## II. Observation.

Une femme avoit une gonorrhée virulente invétérée. Les grandes levres de ſes parties étoient bordées de chancres, dans l'interſtice deſquels s'élevoient des mamelons condilomateux. L'uſage continu de la ſolution de ſublimé l'a radicalement guérie. La malade en a pris quarante-huit grains, à douze grains ſur pinte. Imprudemment elle a avalé juſqu'à ſix cuillerées par jour de cette ſolution, ſans éprouver le moindre accident. Les ſueurs abondantes ſe ſont manifeſtées pendant la moitié du traitement, elles ont ceſſé preſqu'à la diſparition des ſymptomes.

## III. Observation.

Un Garde du Roi avoit un gonflement conſidérable du genou droit, qui, lui faiſant ſouffrir des douleurs cruelles dans cette partie, roidiſſoit ſa jambe, ſa cuiſſe, & l'empêchoit de marcher. Les remedes ordinaires ayant été inutilement employés, je lui adminiſtrai la ſolution du ſublimé; au bout de huit jours il ne ſentoit plus de douleurs. Quinze jours après

il marchoit ſans peine; enfin au bout du mois il fut en état de mettre des bottes, de monter à cheval, & de vaquer aux exercices de ſon état. Les ſueurs n'ont point été copieuſes; le genou affecté tranſpira beaucoup, il en ſortoit même une humeur très-épaiſſe.

## IV. OBSERVATION.

UN Peintre avoit le bord gauche de la mâchoire ſupérieure carié; le fond du goſier étoit parſemé de chancres, l'oreille gauche rendoit une humeur ſanieuſe & putride, dont le conduit auditif étoit rongé. Le pavillon de l'oreille paroiſſoit livide & gangréneux. La ſolution de ſublimé l'a tiré de cet état fâcheux, les dents du côté malade ont tombé, les alvéoles ſe ſont exfoliées, le palais s'eſt bien détergé, l'écoulement de l'oreille a tari, enfin la conque externe s'eſt détachée, il n'en reſtoit plus que le pédicule très-petit, ridé, & racorni qu'il a fallu détacher avec des ciſeaux. Cette guériſon s'eſt faite dans trois mois & demi de tems. Le malade a pris quatre pintes de ſolution, à douze grains par pinte. Il tranſpiroit beaucoup la nuit & le jour.

## V. Observation.

Une Nourrice avoit l'anus chargé de condylomes véroliques, de crêtes, & de raghades; la douleur, l'inflammation, l'exulcération de ces parties l'empêchoient de marcher, & lui donnoient la fievre. Une optalmie opiniâtre se joignoit à tous ces accidens; la malade se plaignoit encore de douleurs dans les poignets, dans les bras, dans les jointures: ces mêmes poignets étoient gonflés. Quarante-huit grains de sublimé l'ont guérie en deux mois & demi de tems; le traitement s'est fait sans trop de précaution, dans les froids les plus cuisans de l'Hiver; la Nourrice lavoit elle-même dans l'eau froide les langes du petit Nourrisson; elle a sué chaque nuit, & les sueurs n'ont disparu qu'avec les symptomes.

## VI. Observation.

Ce même Nourrisson, âgé de huit mois, avoit le visage, la poitrine, les fesses, & les parties couvertes de pustules; les dernieres, sur-tout, étoient larges, dures, & très-douloureuses; huit grains de sublimé l'ont radicalement guéri. Je lui en donois une cuillerée à caffé par jour, ensuite deux jusqu'à trois.

## VII. OBSERVATION.

UN Domeſtique avoit tout ſon corps couvert de puſtules ſuppurantes, deux cicatrices de poulains, molles, douloureuſes, & prêtes à ſe rouvrir : un écoulement virulent, deux chancres ſur le frein, les glandes du col engorgées, comme s'il eût eu un gouëtre. Il ſouffroit avec cela des douleurs continuelles dans les membres, & ne pouvoit les remuer ſans pouſſer les hauts cris. Cette difficulté étoit la ſuite de deux traitemens, l'un par friction & l'autre par les bols. Au bout de trois jours de l'uſage du ſublimé, les douleurs ne ſe faiſoient preſque plus ſentir, le malade ne fut pas quinze jours ſans courir les rues ; & quoiqu'il ait abuſé dans la ſuite de cette facilité de marcher qu'il ſe ſoit même livré à de nouvelles débauches, il n'en a pas été moins bien guéri après ſix ſemaines de l'uſage du ſublimé dont il a pris trente-ſix grains. La tranſpiration a été des plus abondantes pendant le traitement.

## VIII. Observation.

Une Femme dont la voûte du palais étoit parsemée de chancres, avoit la luette rongée, les os maxillaires & palatins cariés, & le fond du gosier couvert d'un ulcere de même nature. Cette infortunée crachoit sans cesse, répandoit une infection horrible, & pouvoit à peine articuler quelques mots pour se faire entendre. Elle a pris soixante & douze grains de sublimé en trois mois de tems; elle est aujourd'hui bien guérie malgré l'irrégularité de sa conduite & son peu de soin à seconder l'action du remede.

## IX. Observation.

Une autre Femme, ayant une gonorrhée virulente, a fait usage du sublimé, en en poussant chaque jour la solution jusqu'à huit cuillerées. Moins heureuse que celle de la deuxieme Observation, ce remede pris à si haute dose a excité sur sa peau une chaleur des plus vives, & formé des engorgemens douloureux. Il est bon de remarquer que la malade, dont avant cela, les jambes étoient couvertes de deux larges ulceres scorbutiques, avoit en-

core

core des engorgemens considérables dans le tissu cellulaire, elle a guéri de sa gonorrhée. Les accidens dont la disposition de son corps, peut être la complication de la maladie, & très-certainement son imprudence, ont été cause, se sont dissipés; elle jouit aujourd'hui de sa meilleure santé.

## X. Observation.

Une troisieme Femme avoit eu depuis longtems un écoulement qui s'étoit enfin passé sans remedes. Au bout de quelques années elle ressentit des douleurs dans les bras & dans les cuisses. Bientôt il lui fut impossible de les remuer; inutilement elle avoit pris des bols anti-vénériens; les eaux de Spa, & mille autres moyens employés n'avoient pas eu plus de succès. En dernier lieu il lui survint deux tumeurs occasionnées par la compression que causoit le gonflement de la partie supérieure de l'humerus. Ces tumeurs qui aboutirent, formerent chacune une plaie d'un mauvais caractere, dont les bords devinrent calleux; il en sortoit une humeur purulente, claire, noirâtre, & fétide, avec des élancemens profonds dans toute la longueur de l'os du bras, tout

annonçoit la préſence de la carie. Elle étoit d'ailleurs d'une maigreur extrême, & avoit une couleur bilieuſe très-forte. Dix-huit grains de ſublimé ont diſſipé les douleurs, la jauniſſe s'eſt paſſée, l'embonpoint eſt revenu, & les plaies ſe ſont entiérement cicatriſées. La malade fort délicate a eu un ptialiſme aſſez conſidérable pendant trois jours: elle avoit pris environ ſix grains de ſublimé; le quatrieme la ſueur s'eſt manifeſtée, & l'évacuation des glandes ſalivaires a diminué en raiſon de l'augmentation & de la durée de l'autre excrétion.

## XI. Observation.

Un Charretier eut un chancre vénérien à la verge, ſur lequel on s'étoit contenté d'appliquer un eſcarrotique. En ſept à huit jours de tems l'ulcere ſe cicatriſa, & le malade ſe crut guéri. Six mois après il fut pris par des douleurs dans les reins qui remonterent dans les épaules; bientôt ces douleurs s'étendirent juſqu'aux extrémités tant ſupérieures qu'inférieures, & la maigreur s'emparant de ſon corps, il ſe vit tout d'un coup perclus, ſouffrant des douleurs cuiſantes, & prêt à ſuccomber ſous le poids de tant de maux. Vingt-quatre grains

de ſublimé l'ont tiré d'affaire. Aucun malade n'a tranſpiré comme celui-ci. La tranſpiration diminuoit d'une maniere proportionnée à la diſpoſition des accidens.

## XII. Observation.

Un autre Malade avoit été traité long-tems pour une gonorrhée virulente ; il ſe trouvoit mieux, il eſt vrai, de ſon écoulement, mais il ſouffroit des reins au point d'être obligé de garder le lit. Son corps dépériſſoit de jour en jour ; l'appétit lui manquoit & il pouvoit encore moins dormir. Trois grains de ſublimé calmerent ſes douleurs, mais ne le guérirent pas. De nouvelles douleurs, quoique moins fortes, le firent bientôt repentir de ſon inconſtance ; il reprit le remede qu'il continua juſqu'à vingt-quatre grains. Depuis deux ans il jouit d'une ſanté parfaite.

## XIII. Observation.

Un Laquais avoit eu une gonorrhée qui, mal traitée, étoit enfin tombée dans les bourſes. Il ſouffroit beaucoup de ſes teſticules & des cordons ſpermatiques. L'écoulement avoit

totalement difparu. Huit grains de fublimé le font reparoître, l'enflure des tefticules fe diffipe, les cordons fe dégorgent, tout va au mieux. Un Coutelier confeille au malade d'appliquer fur fes bourfes le limon qui fe forme fous la pierre à aiguifer, à l'inftant l'écoulement fe fupprime, les tefticules renflent, les cordons s'engorgent, & les parties deviennent plus douloureufes que jamais. Huit autres grains de fublimé ont ramené le calme, diffipé les accidens, & guéri le malade.

## XIV. Observation.

Un autre Laquais avoit l'anus bordé de condylomes & de raghades qui l'empêchoient de marcher, & lui faifoient fouffrir les douleurs les plus vives. On voyoit même à l'entrée du rectum une efpece de fongofité, femblable au champignon des Pédéraftes, & qui venoit de la même caufe. Il a pris deux bouteilles de folution de fublimé, à huit grains fur pinte. En un mois & demi de tems il étoit totalement guéri.

## XV. OBSERVATION.

Un autre Péderaste avoit sur les deux côtés de l'anus un large chancre gangréneux qui occupoit tout l'entrefesson. La liqueur qui en couloit étoit si virulente, qu'elle corrodoit les parties voisines, & multiplioit les déchiremens. En vingt jours de tems, les bains, les frictions, & la solution du sublimé combinées l'ont tiré d'affaire. Voilà six mois qu'il n'a pas le moindre ressentiment de son mal.

## XVI. OBSERVATION.

Un Garçon Serrurier avoit deux poulains skirrheux, chacun de la grosseur d'un œuf de poule, deux crêtes sur le frein, & un chancre sur la partie latérale gauche du gland vers la racine. En huit jours ses poulains étoient presque fondus, en quinze il n'en restoit plus de traces ; ses crêtes & le chancre ont également disparu. Il a pris deux bouteilles de solution de sublimé, à huit grains sur pinte. Le traitement qui n'a pas été long, a permis à cet Ouvrier de continuer son travail.

## XVII. Observation.

Une Fille avoit trois chancres aux grandes levres, & un écoulement gonorrhoïque qui en augmentoit la virulence. Un gros de mercure doux dans quatre pintes d'eau distillée l'ont guérie. Cependant je ne dois point dissimuler que sa guérison a été longue & difficile. Le mercure gagnoit toujours le fond de la liqueur; il falloit sans cesse agiter la bouteille pour en faire usage. La malade en prenoit quatre cuillerées par jour.

## XVIII. Observation.

Un jeune Négociant avoit un chancre très-profond entre le prépuce & la racine du gland; cette derniere partie étoit tellement gonflée, qu'on auroit pris le gonflement pour un véritable nœud. Quarante huit grains de mercure doux mêlés avec l'eau bouillante, & pris avec les mêmes précautions que dans l'Observation précédente, l'ont tiré d'affaire.

## XIX. Observation.

Un Mousquetaire avoit une gonorrhée virulente, deux chancres à la verge, & des crêtes à l'anus. L'usage de la même solution l'a guéri ; mais dans ce cas, ainsi que dans les deux autres, la curation a été longue, & s'est opérée avec peine.

## XX. Observation.

Un Garçon Menuisier avoit un poulain suppurant & des chancres. Je fis ouvrir le poulain, dont la suppuration ne fut ni longue, ni mauvaise. En douze jours il fut en état de sortir. Les chancres ont disparu, & pendant tout le traitement cet Ouvrier a travaillé aux ouvrages de son métier. Il a pris deux bouteilles de solution, à douze grains sur pinte.

## XXI. Observation.

Un autre avoit des chancres autour du gland & ſur le frein, qui renfloient ces parties, & excitoient un phimoſis. En dix jours de tems ſes accidens ont ceſſé. Ce malade, malgré mes repréſentations, regardant ſon bien-être comme un ſigne certain de ſa guériſon, n'a plus voulu continuer ce remede; il avoit pris environ trois demi-ſeptiers de ſolution à huit grains.

## XXII. Observation.

Un Boutonnier avoit une gonorrhée virulente. Ce malade n'a ceſſé de boire, de manger, de courir, de s'échauffer. Deux bouteilles de ſolution l'ont tiré d'affaire. Il en eſt de même d'un garçon Tailleur, & d'une foule d'autres qui, avec une plus ou moins grande quantité de ſolution, ont guéri de ces accidens, malgré l'irrégularité de leur conduite.

## XXIII. Observation.

Un homme avoit le viſage couvert de boutons, qu'une jeuneſſe paſſée dans la débauche, me faiſoit ſoupçonner être le fruit du libertinage. En conſéquence je lui donnai une pinte de ſolution à douze grains. Quoique je lui euſſe preſcrit de n'en prendre par jour que deux cuillerées, impatient de ſe voir dans cet état, & croyant que ſa guériſon s'opéreroit en raiſon de la quantité du remede dont il faiſoit uſage ; le malade, en moins d'une ſemaine, but ſans m'en prévenir toute cette quantité de ſolution. Son eſtomac n'en reçut aucune atteinte, & je ne fus pas peu ſurpris de le voir revenir ſans boutons : à peine en reſtoit-il quelques traces ; chacune de ces puſtules avoit jeté une goutte d'eau rougeâtre. Toutes avoient ſeché & tombé par écailles.

## XXIV. Observation.

Un jeune Avocat avoit eu autrefois une gonorrhée dont le traitement mal conduit, dura plus de six mois. Il lui en étoit resté une toux seche, la difficulté de respirer, & la fievre lente. Ses gencives saignoient, il avoit des taches sur ses jambes, & le fond du gosier étoit enflammé. A peine pouvoit-il articuler quelques paroles, tant la poitrine & la gorge étoient embarrassées. Dans un mois de tems le traitement mixte l'a tiré d'affaire; & quoique le sublimé ait fait partie des remedes employés, sa poitrine n'en est pas moins bien revenue. On me dispensera de rapporter ici la foule d'Observations de ce genre que je pourrois joindre à cette derniere; il me paroît inutile d'étayer sur de nouveaux faits un traitement qui les réunit tous, dont par conséquent on ne sauroit ne pas reconnoître les avantages.

## XXV. Observation.

Un Ingénieur ayant une gonorrhée virulente, tombée dans les bourses, je lui administrai la solution de sublimé, à huit grains

ſur pinte ; il en avoit pris deux pintes, & ſe trouvoit bien, lorſqu'il s'apperçut qu'il rendoit du ſang avec les urines. Cette hémorrhagie fut ſuivie d'un ſecond écoulement gonorrhoïque, & d'un nouvel engorgement des teſticules, que je combattis par les mêmes remedes, mais qui cette fois dura plus long-tems. Le malade voyoit des femmes ; l'hémorrhagie & le retour de l'écoulement ne dépendoient que de cette cauſe. J'en préviens ceux qui traitent de maux vénériens, afin qu'ils s'aſſurent mieux de la régularité de la conduite des ſujets qui ſe confient à leurs ſoins, & qu'ils préviennent ainſi le reproche de lenteur dans le traitement, que ces mêmes malades, peu véridiques, & trop ſouvent injuſtes, ne manquent point alors de faire. Enfin l'écoulement ceſſa, & le teſticule droit reprit ſon volume ordinaire. Il n'en fut pas de même du gauche. D'abord le cordon ſpermatique groſſit & devint douloureux : enſuite la douleur s'accrut dans le teſticule, dont le volume augmenta d'une maniere ſurprenante. Etonné d'un événement ſi peu attendu, je me diſpoſois à combattre le virus vénérien par d'autres moyens, lorſqu'ayant examiné le mal de plus près, & ſoupçonnant par cette nou-

velle inſpection la chûte de l'inteſtin dans la gaîne vaginale, j'en tentai la réduction par le taxis. Le gargouillement & la diſpoſition ſubite de la tumeur changerent mes ſoupçons en certitude : le malade fut guéri, à un bandage près qu'il eſt obligé de porter.

# PREMIER COROLLAIRE.

La premiere Obſervation, & une foule d'autres ſemblables, qu'il ſeroit facile de recueillir dans les différens Auteurs, confirment ce que j'ai dit contre les bols trop purgatifs. De même on ſent de plus en plus le danger & l'inſuffiſance des frictions par extinction comme on a coutume de les donner, & plus encore par ſalivation.

## II. Corollaire.

Dans preſque tous les malades traités par le ſublimé, le mercure a pouſſé par les ſueurs; un ſeul a éprouvé une ſalivation peu conſidérable & de peu de durée. Tous, excepté les deux du traitement mixte, ont ſorti & vaqué à leurs affaires pendant l'uſage des mercuriaux; pluſieurs n'ont gardé aucune ſorte de ménagement. Les traitemens intérieurs, autres

que ceux des ſels mercuriels, avec excès d'acide, n'ont pas auſſi-bien réuſſi ; ce qui prouve la ſupériorité du premier traitement ſur les autres dans le cas où le mixte ne ſauroit avoir lieu.

## III. Corollaire.

Lorſqu'on réfléchit ſur la multitude des guériſons opérées par le ſublimé, ſur leur rapidité, ſur leur certitude, on ne peut manquer d'être dans le plus grand étonnement. Si l'on ne voit pas des ſuccès auſſi prompts, auſſi marqués dans le traitement par bols, comme je l'ai déja obſervé, c'eſt qu'on n'obtient pas ſi facilement des ſucs gaſtriques la ſolution du ſel mercuriel contenu dans les pilules ; que les purgatifs, que ces bols renferment preſque toujours, entraînent trop facilement le mercure, qui, n'étant pas aſſez diſſous, & par conſéquent ne pouvant enfiler les vaiſſeaux inhalans des inteſtins, n'en eſt que plus diſpoſé à ſe précipiter par les ſelles, preſque toujours ſous la même forme qu'il conſervoit avant d'être avalé.

## IV. Corollaire.

Huit grains de ſublimé ont guéri des véroles aſſez conſidérables ; voilà qui prouve que ce n'eſt pas toujours par la gravité des accidens qu'il faut juger de l'opiniâtreté du virus vénérien. A voir la facilité avec laquelle ce virus cede dans les uns, les difficultés qu'on éprouve en le combattant dans les autres, & l'impoſſibilité où ſont quelquefois les malades de guérir, même après avoir eſſayé de tous les traitemens, il eſt évident qu'il y a différens degrés de vérole, qu'elles ſont plus ou moins difficiles à combattre ; que leur différence dans la maniere de céder aux mercuriaux dépend ſur tout du tempérament du ſujet, de ſa conſtitution, & de la complication de cette maladie avec d'autres virus non moins dangereux. La vérole, je l'ai dit, n'eſt jamais plus opiniâtre, que lorſque le ſcorbut ſe met de la partie ; on manque tous les jours les vérolés, lorſqu'on n'a pas la précaution de faire précéder le mercure par les antiſcorbutiques, ou de les combiner enſemble quand les ſymptomes vénériens ſont trop preſſans. Je puis aſſurer encore que rien n'eſt plus opinâtre

que le mal vénérien ſur un ſujet écrouelleux : il faut cependant convenir qu'on réuſſit mieux ſur ces derniers malades que ſur les ſcorbutiques, & que par le ſeul traitement antivénérien il n'eſt pas rare de guérir à la fois les écrouelles & la vérole.

## V. Corollaire.

Souvent lorſque la violence des ſymptomes eſt diminuée, on voit ces mêmes ſymptomes s'opiniâtrer, & les malades ne point guérir; on diroit que le corps accoutumé à l'action du traitement qu'on emploie, après la premiere impreſſion faite par le remede, eſt incapable d'en recevoir de nouvelle, & cela n'eſt pas hors de vraiſemblance, puiſqu'en variant ce traitement, ou en en employant un tout oppoſé, les malades ne tardent pas à recouvrer leur ſanté.

Quoiqu'il paroiſſe d'abord difficile de rendre raiſon de ce phénomene, voici ce que l'obſervation laiſſe entrevoir. Jamais on n'éprouve de ſuccès plus marqué du changement de méthode, que lorſque du traitement par friction on paſſe au traitement par digeſtion,

&

& réciproquement. De même ce dernier traitement n'eſt jamais plus efficace, que lorſqu'aux pilules antivénériennes inutilement employées, on ſubſtitue le traitement par voie humide. Il paroît donc qu'il eſt peut-être des circonſtances où les remedes intérieurs, après avoir pénétré dans le ſang, ſe déchargent malgré cela plus abondamment vers les inteſtins, ou par les urines. Dans ce cas la peau n'éprouvant pas ſi fortement leur action, guérit avec peine des vices dont elle eſt affectée. On diroit que le premier effort de la diſtribution du mercure s'eſt fait dans les parties les plus intérieures, dans les viſceres ſur-tout, & que ce qui s'eſt porté vers la peau, n'a pas été ſuffiſant pour produire par-tout un action uniforme. Dans ce cas ſi on emploie les frictions, on ſuppléera au défaut de la premiere méthode, on portera vers la circonférence une quantité de mercure égale à celle qu'avoient abſorbé les parties ſituées au centre du corps, & de cette ſage précaution réſulteront les changemens merveilleux que cette pratique opere.

Par la raiſon du contraire, en ſe bornant à attaquer par les frictions les douleurs des os, les exoſtoſes, la carie, on n'obtient ſouvent

qu'un mince avantage ; mais ſi après avoir donné le nombre ordinaire de frictions, on adminiſtre intérieurement le mercure, alors les douleurs ceſſent, les exoſtoſes diſparoiſſent, & les os cariés s'exfolient avec une promptitude, une rapidité au delà de toute eſpérance. De même, lorſqu'on ne fait aucun progrès par le traitement pilulaire, ce qui arrive aſſez ſouvent, on doit chercher des changemens plus ſenſibles dans l'uſage de quelque liqueur mercurielle, ou enfin dans les frictions même, s'il arrivoit jamais que le corps ſe fût accoutumé à l'impreſſion de ce dernier ſecours.

## VI. Corollaire.

Une cauſe aſſez certaine du retour de la vérole, c'eſt la négligence où l'on eſt de combattre le vice extérieur par des topiques. Il eſt telles affections cutanées qu'on ne ſauroit guérir ſans les pourſuivre juſque dans leur racine. Pour peu qu'on en néglige la trace, on voit bientôt le mal qu'on croyoit guéri, reparoître, & les ſymptomes palliés ſe renouveller. Cela prouve qu'il faut néceſſairement détruire ces ſymptomes externes, & que de ces

ſeuls endroits comme de tout autant de retranchemens, le virus cantonné, une fois l'action des mercuriaux paſſée, peut ſe répandre dans la machine, & l'infecter de nouveau.

## VII. Corollaire.

Quoiqu'il ſoit prudent d'affoiblir la cauſticité de l'acide dans la préparation des liqueurs mercurielles, il faut cependant prendre garde en ſuivant ce procédé, d'émouſſer entiérement l'impreſſion du mercure en en diminuant trop la doſe. S'en tenir à quelques changemens paſſagers, ce ſeroit perdre un tems précieux. On eſt sûr de guérir un malade lorſque le remede opere vigoureuſement dans les premiers jours : ce qu'on connoît à la prompte diminution ou à la diſparition des ſymptomes. L'abſence de ce ſigne indique qu'il faut multiplier les cuillerées de la ſolution ; ſans cela on ſeroit trois, quatre, & même cinq mois à pallier des accidens qui, quinze jours après reparoîtroient avec plus de force.

## VIII. Corollaire.

Un autre Corollaire à déduire de ces Observations, c'eſt que dans l'adminiſtration de la liqueur mercurielle l'eſtomac s'accommode du mêlange de l'acide avec le lait. Ce phénomene auquel il paroît qu'on n'a point fait aſſez d'attention, juſtifie la pratique d'un Médecin célebre qui donnoit de la limonade pendant l'uſage du lait ; il démontre la vérité des expériences de M. Pringle ſur la digeſtion, & fait ſentir l'abſurdité de refuſer aux malades de manger des fruits frais avec le laitage.

## IX. Corollaire.

La facilité avec laquelle le mercure ſublimé pouſſe les ſueurs & les regles, prouve de plus en plus combien ce remede peut être efficace dans une infinité de circonſtances M. Raymond, Médecin de Marſeille, le mêle aux tiſannes ſudorifiques ; & c'eſt certainement le meilleur & le plus puiſſant diaphorétique minéral. Je penſe qu'il pourroit réuſſir contre la goutte. De même il ſeroit poſſible de l'adminiſtrer contre les fluxions de poitrine catar-

reuſes, les douleurs rhumatiſmales venant d'une tranſpiration arrêtée, les laits répandus, & les fleurs-blanches cauſées par la diminution du flux menſtruel.

### X. Corollaire.

Autant les malades s'accommodent de l'air libre dans la belle ſaiſon, autant il convient de les en garantir dans les froids cuiſans de l'hiver. Il eût été inutile de rapporter les Obſervations qui m'ont conduit à ce Corollaire, elles me ſont communes avec tous ceux qui traitent des maladies vénériennes; mais ce qu'il eſt eſſentiel de remarquer, c'eſt qu'en général quelque part que l'on tienne les malades lorſque le thermometre eſt au deſſous du degré de la congelation, les remedes antivénériens ſemblent avoir moins d'effet, le traitement devient plus difficile & n'eſt quelquefois que palliatif.

### XI. Corollaire.

Enfin l'accident de l'Ingénieur fournit un dernier Corollaire, non moins eſſentiel. Ceux qui traitent des maux vénériens doivent ſéparer exactement les maris de leurs femmes, & les amans de leurs maîtreſſes, ou plutôt s'aſ-

ſurer de leurs ſujets avant de les traiter. Sans cela, je le répete, ils courroient riſque de n'en jamais venir à bout. L'illuſion que la deſcente me fit pour le quart-d'heure, pourroit devenir de conſéquence, ſi elle duroit plus long-tems. Inutilement on inſiſteroit alors ſur l'application des topiques contre une tumeur que la réduction ſeule ou l'opération peuvent faire diſparoître; on tomberoit alors dans l'erreur de certains ignorans qu'on a vu traiter long tems des bubonoceles pour des poulains. Cette même deſcente prouve la néceſſité d'éviter tout effort, & de porter un ſuſpenſoire lorſqu'on a la chaude-piſſe, ſur-tout lorſque l'écoulement eſt tombé dans les bourſes. Sans cette précaution la tunique vaginale du cordon relâchée, court riſque en ſe dégorgeant de prêter paſſage à l'épiploon, ou à l'inteſtin qui cherchent continuellement à s'échapper.

# CHAPITRE XI.

## *De la nature du Virus Vénérien.*

APRÈS avoir fait précéder tout ce qui regarde le traitement des maladies vénériennes, je dois m'arrêter un inſtant à la théorie de ces maladies. Ce que je vais en dire n'eſt fondé que ſur des faits de pratique. Au reſte je ne prétends point ici développer la nature du virus vérolique; mon but eſt ſeulement de ramener à l'expérience ceux que l'amour des ſyſtêmes auroit pu en écarter, en leur faiſant ſentir le faux des opinions les plus reçues. Si je me permets quelques conjectures, je ne les donne que pour ce qu'elles ſont, des idées que l'obſervation a fait naître; mais auxquelles je renonce d'avance pour peu qu'elles puiſſent tenir de l'hypotheſe.

## §. I.

### *Sentiment des Auteurs ſur la nature du Virus Vénérien.*

QUELQUES Médecins, cherchant à dévoiler les cauſes de la vérole, ont cru en voir les premiers effets dans l'épaiſſiſſement de la lymphe; M. Aſtruc, adoptant ce ſyſtême, a fait dépendre cet épaiſſiſſement d'un acide coagulant. Delà vient qu'on a voulu que le mercure atténuât les concrétions lymphatiques par la peſanteur de ſes molécules; qu'on a même prétendu que la guériſon dépendoit de la combinaiſon du mercure avec cet acide; & c'eſt de ſemblables hypotheſes qu'on n'a pas balancé de déduire l'explication des ſymptomes du mal vénérien.

Avant d'admettre cette prétendue diviſion des molécules lymphatiques, examinons ſi la lymphe eſt ſuſceptible de l'épaiſſiſſement qu'on lui ſuppoſe.

Cette portion du ſang, ſoumiſe à l'action du feu, ne ſe coagule qu'à un degré de chaleur très-ſupérieur à celui du corps humain, même dans l'état de fievre; les alkalis la condenſent auſſi-bien que les acides, & ces der-

niers ſels ne produiſent cet effet que quand ils ſont concentrés. Comment donc concevoir que l'activité du virus vénérien puiſſe coaguler la lymphe ? En ſuppoſant même, contre toute vraiſemblance, que le virus vénérien agît par un acide parvenu à ce degré de concentration, on eſt encore en droit de demander la preuve de l'exiſtence de cet acide. « Cela » vient, dit on, de ce que la ſemence & les » autres humeurs ſéminales étant d'une nature » acide, peuvent par-là contracter plus faci» lement, au moyen du virus vénérien, un » acide qui en altere la nature (*a*). « Voilà donc l'acidité du virus vénérien fondée ſur une hypotheſe phyſiologique; & quelle hypotheſe! L'analyſe chymique ne ſauroit y avoir donné lieu; il n'eſt aucun de nos fluides qui, traité chymiquement, ne fourniſſe quelque indice d'un ſel acide: les chairs réduites en gelée ne ſe corrompent jamais ſans contracter un goût d'aigre; c'eſt même le propre des ſubſtances animales de ne ſe putréfier qu'après avoir paſſé au moins pour un inſtant par le premier

(*a*) Traité des Maladies Vénériennes, Tome II, Edit. Franç.

degré d'acefcence; d'ailleurs la femence n'exhala jamais une odeur acide, elle répand plutôt une odeur forte, pénétrante; & c'eft de toutes les humeurs celle qui donne le plus promptement des fignes de putréfaction.

Que penfer enfin de cette hypothefe, fi, réfléchiffant mieux fur la maniere dont le virus fe propage, on découvre que la lymphe n'eft pas le fiege principal de cette maladie? En effet perfonne ne fauroit difconvenir que de tous les fecrétoires, ceux des glandes febacées font le plus particuliérement affectés; or, ces glandes, loin de féparer une humeur lymphatique expriment plutôt une humeur mucofo-graiffeufe *febum*. Les accidens les plus fâcheux & les plus communs après ceux des parties génitales, font fur-tout les douleurs profondes, les exoftofes, les caries, tous fymptomes qui fuppofent moins un vice de la lymphe qu'une altération de la fubftance huileufe & muqueufe du fang. Le chapelet vérolique eft formé de glandes imprégnées d'une humeur analogue, & c'eft vraifemblablement pour cette raifon que le cuir chevelu eft le premier affecté de ce fymptome. A l'égard de l'engorgement des glandes du refte du corps, cet

accident paroît moins dépendre de la vérole que de l'épuiſement dans lequel ſe jettent ordinairement les malades ; & d'ailleurs, quand même cela viendroit de la même cauſe, on dit chaque jour que les glandes ſont le réſervoir de la lymphe ; qui l'a prouvé ? Perſonne encore. Cette aſſertion, comme tant d'autres, a paſſé de bouche en bouche ; on ſe l'eſt tranſmiſe par écrit ; & depuis long-tems on accuſe l'humeur lymphatique, ſans qu'on ſoit bien sûr de ſa préſence dans les organes affectés.

## §. II.

*Incertitude ſur la nature du Virus Vénérien & ſur la maniere d'agir du Mercure.*

Il eſt donc vrai qu'on n'a rien de certain encore, je dirai même de probable, ſur la nature de la vérole ; cette maladie ſe communique comme la rage, la galle, le venin de la vipere, &c. Mais comment ſe fait cette communication ? On n'eſt pas plus inſtruit de la cauſe de ce phénomene que de celle des précédens. Seulement, s'il faut en juger par analogie, lorſque la plaie de la rage ſe rouvre, c'eſt-à-dire lorſque le venin hydropho-

blique fait effet, quand celui de la vipere a enflammé la partie, quand la galle, la lepre ont donné des ſignes de leur préſence, vainement on combattroit ces maladies par des ſeuls topiques, il faut plutôt en attaquer la cauſe, elle a déja pris poſſeſſion du corps animal ; de même quand la vérole donne des ſignes de ſon exiſtence, il ne faut point la regarder comme une maladie purement locale ; elle n'agit ainſi à l'extérieur qu'après que le venin qui la conſtitue a été travaillé dans la partie même, & qu'il en eſt paſſé dans le ſang. Si quelquefois on a vu guérir des vices locaux ſans un traitement méthodique, & ſans aucune ſuite pour les malades, ces exemples ne prouvent rien, puiſqu'on peut en fournir d'autres par leſquels il conſte que des perſonnes ont gardé long-tems la vérole ſans le moindre indice de ce mal. Mais à ces Obſervations ne pourroit-on pas en oppoſer de contraires ? Combien de gens qui ſe croient ainſi guéris, qui n'ont été que palliés ! Combien qui ont rechûté de la maniere la plus fâcheuſe & la plus terrible ! Combien enfin, qui, par excès de confiance en ce traitement palliatif, ont tranſmis à des enfans malheureux le levain

funeste du virus dont ils étoient infectés !

Assuré, comme on l'est aujourd'hui, de l'efficacité du sublimé & de la dissolution du mercure par l'esprit de nitre, comment soutiendra-t-on encore que le virus vénérien est d'une nature acide ? Comment pourra-t-on croire qu'un sel neutre, avec excès d'acide minéral, toujours plus fort & plus puissant que l'acide animal, puisse détruire ce dernier ? Comment enfin se persuadera-t-on, avec quelques Auteurs, que le mercure se combine dans le corps humain avec cet acide, & que son succès dépend de cette combinaison ?

La pesanteur des molécules, supposée par le Docteur Cheyne ne fut pas plus heureusement imaginée. S'il étoit permis de considérer le corps humain, comme une simple machine hydraulique, de n'avoir égard qu'au poids du mercure, au frottement des solides & des fluides, &c., il est évident que le traitement intérieur ne devroit jamais avoir de succès ; les préparations mercurielles se précipiteroient sans cesse ; jamais elles n'enfileroient les vaisseaux lactés, & l'on devroit moins attendre encore du mercure coulant qu'on fait avaler. Cependant dans tous ces cas le mercure enfile plus ou

moins la route des tuyaux chyliferes, il remonte contre ſon propre poids, il pénetre dans nos vaiſſeaux, il parcourt les tuyaux les plus fins, les plus déliés, les capillaires dans leſquels mille & mille fois il devroit être arrêté : enfin il eſt alors dans un degré d'atténuation qui doit le rendre pour le moins auſſi ſubtil que la panacée. Que faut-il de plus pour renverſer l'hypotheſe de Cheyne? Je ne parle point ici de l'action des vaiſſeaux, qui, mieux conſidérée, n'eſt pas tout-à-fait celle que nous en ont appris les Méchaniciens. Il y auroit beaucoup à dire là-deſſus, & toujours contre ce faux ſyſtême.

## §. III.

### *De la cauſe de la ſalivation.*

CES réflexions conduiſent néceſſairement à l'examen de la cauſe de la ſalivation; pendant long-tems on l'a cherchée dans la diſpoſition des carotides. Les Méchaniciens, toujours curieux de trouver dans l'organiſation de nos vaiſſeaux de quoi rendre raiſon de tous les phénomenes, n'ont pas manqué de regarder la croſſe de l'aorte comme un arc, les carotides comme des tangeantes; & d'après cette bril-

lante découverte, ils ont expliqué ſans peine comment le mercure, ce minéral ſi peſant, cherchant ſans ceſſe à s'échapper par la tangeante ſuppoſée, enfiloit les vaiſſeaux, & cauſoit la ſalivation. Il ſuffiroit de dire que d'autres Phyſiciens ont cherché depuis à rendre raiſon de ce phénomene par l'affinité des gravites ſpécifiques, entre le mercure & les parotides, pour faire ſentir l'inſuffiſance de cette explication; mais comme on trouve encore aujourd'hui des partiſans de la premiere hypotheſe, eſſayons, s'il ſe peut, d'en démontrer le faux.

C'eſt gratuitement qu'on aſſure que les carotides ſont diſpoſées en tangeantes. Pour peu qu'on veuille les examiner ſans préjugé, on verra qu'elles approchent plutôt de la perpendiculaire. En ſuppoſant même qu'elles euſſent encore plus d'obliquité, les angles qu'elles forment ne pourroient jamais être comparés à celui de la tangeante.

Mais quand cette théorie paroîtroit auſſi vraiſemblable qu'elle eſt fauſſe, toujours reſteroit il à prouver pourquoi, dans la ſalivation vénérienne, le larynx & le fond du goſier ſont plus engorgés que la bouche, les yeux, le nez, les oreilles, &c.? On voudroit ſavoir

pourquoi les mercuriaux, adminiſtrés intérieurement ſans purgatifs, font rarement ſaliver? pourquoi les remedes externes ont ſouvent le même avantage lorſque l'uſage en eſt dirigé par une main prudente? pourquoi bien des perſonnes uſent du mercure ſans précaution & ne ſalivent pas? enfin pourquoi ceux qui adminiſtrent les frictions, & qui certainement reçoivent une grande quantité de mercure, ſalivent rarement, tandis que ceux qui ne reſpirent que la partie la plus ſubtile de ce minéral, dans les Hôpitaux vénériens, ſont pour l'ordinaire plus ſujets à ſaliver? La quantité de mercure qu'on introduit, quoique graduée, n'en eſt pas moins conſidérable, elle n'en doit pas moins ſuivre les loix du mouvement, obéir en un mot à cette force centrifuge qui la porte toujours à s'échapper par la tangeante. Il faut donc convenir que tous ces beaux raiſonnemens ſont illuſoires, & d'autant plus faux, qu'ils paroiſſent le plus s'éloigner de l'obſervation.

La même cauſe qui fait que dans les anciennes véroles le fond du goſier s'ulcere plutôt que toute autre partie de la bouche, eſt ſans doute celle qui dirige plus particuliérement

ment le mercure vers les parties ; & cette premiere ne paroît pas différer de celle qui donne la raucité & la voix mâle, lorſque les organes de la génération ſe développent pour la premiere fois. Le rapport intime entre le larynx, le pharynx, & les parties génitales, eſt inconteſtable. Il a été obſervé dans tous les tems, & l'on ne l'auroit pas méconnu de nos jours, ſi l'on n'eût ſi fort abuſé de la diſpoſition anatomique de nos organes. J'ai vu un homme, qui, après un engorgement violent des piliers poſtérieurs du palais, des amigdales, & de tout le fond du goſier qui dura quinze jours, ne fut délivré de cet accident que pour éprouver un écoulement gonorrhoïque des plus opiniâtres. Le déplacement de cette humeur virulente n'eſt point quelque choſe de nouveau, puiſqu'on la voit ſe porter aux yeux & vers d'autres parties. D'où il réſulte que par une propriété particuliere au ſpécifique antivénérien, les changemens & les mouvemens qu'il excite dans les parties génitales pourront s'exciter de même dans la bouche ; delà ſans doute la cauſe de la ſalivation mercurielle. D'ailleurs, s'il eſt vrai que dans cette affection la portion muqueuſe

du ſang ſoit de toutes la plus viciée, la vérole entrera pour lors dans la claſſe des maladies du tiſſu cellulaire qui, par la diſpoſition de cet organe, ou par toute autre cauſe encore inconnue, ſont plus portées à affecter les parties ſupérieures de notre corps. Alors on ne ſera plus ſurpris de voir le ſpécifique ſuivre la marche du virus; & la facilité avec laquelle cedent des vieilles véroles plutôt que des véroles récentes, permettra peut-être de ſoupçonner encore que le corps muqueux altéré par la maladie, doit éprouver un changement gradué avant de revenir à ſon premier état; en un mot que la vérole guérit par la coction & par la criſe.

## CHAPITRE XII.

### Du Traitement des Symptomes vénériens.

On a vu dans le premier Chapitre l'énumération des principaux ſymptomes qui pouvoient caractériſer le mal vénérien. Le Lecteur me diſpenſera ſans doute d'en parler ici d'une maniere plus étendue ; loin de faire mention de tous les ſymptomes qui ſe déclarent avec la vérole, je ne traiterai que de ceux qui caractériſent ſeuls cette maladie ; tout autre détail ſeroit inutile & ſuperflu.

Ces accidens, dont on a groſſi le nombre, peuvent ſe réduire à deux claſſes; ce ſont ou des tumeurs, ou des ulceres, & quelquefois des tumeurs ulcérées ; qui ſe manifeſtent dans les parties molles & dans les parties dures. Celles qui attaquent les parties dures ne viennent qu'à la ſuite d'une vérole négligée : celles qui attaquent les parties molles ſe déclarent ſur-tout dans les organes de la génération, ou au voi-

ſinage ; elles infectent encore la bouche ; & lorſqu'on néglige ces ſymptomes, juſqu'à laiſſer altérer la maſſe entiere des humeurs, qu'on joint à cela la mal-propreté de porter les mains imprégnées du virus, ſur quelque autre partie du corps, alors il ſe forme dans ces endroits des inflammations, des boutons, & des ulceres d'autant plus difficiles à combattre, qu'ils ſont entretenus par la préſence d'un vice interne.

## §. I.

### *Des Porreaux, des Fics, des Verrues, des Condilomes, &c.*

La différence du ſiege & de la figure des ſymptomes extérieurs du mal vénérien, leur a fait donner des dénominations particulieres. Delà ſont venus les noms de fics, de verrues, de porreaux, &c. &c. Comme le diagnoſtic de ces accidens eſt aujourd'hui très-connu, & que le traitement ſe réduit à très-peu de choſe. Je ne m'étendrai pas beaucoup ſur les moyens de les combattre. En général ſi ces ſymptomes ſont caractériſés par des excroiſſances charnues, il faut en faire au plutôt l'extraction par la ligature, qui eſt la voie la plus sûre & la plus facile; lorſque cette chair ſuperflue eſt détachée, on applique par deſſus la pierre infernale. Après la ſéparation de l'eſcarre on a recours à un digeſtif ordinaire, qu'on anime de tems en tems par l'addition de quelque léger rongeant, afin d'empêcher les chairs baveuſes de pulluler, & pour amener une cicatrice ferme & durable.

Dans les cas où les porreaux, ou toute autre excroiſſance n'excéderoient pas ou preſque pas

le niveau de la peau, il eſt évident que l'extirpation deviendroit inutile. Il ſuffit alors de cautériſer cette partie avec la pierre infernale, de la faire ſuppurer, & de l'amener enſuite à cicatrice.

La pierre infernale ne ſuffit pas toujours pour détruire les excroiſſances vénériennes; ſon opération quelquefois trop ſuperficielle, exige un cauſtique plus actif. On eſt alors forcé de recourir à l'eau mercurielle, ou à quelque autre eſcarrotique liquide, qu'on a la précaution de n'appliquer qu'à la ſuperficie du mal, & dont on répete l'application autant de fois qu'il eſt néceſſaire pour le détruire juſque dans ſa racine.

## §. II.

### *Des Poulains ou Bubons vénériens.*

Les tumeurs qui ſont ſuſceptibles d'inflammation, telles que les poulains, ne doivent point être négligées. Si la ſuppuration n'eſt point établie, il faut en tenter la réſolution par l'adminiſtration intérieure du mercure, par des fumigations mercurielles lo-

cales, ou bien en appliquant plusieurs fois le jour sur la tumeur, des compresses imbibées d'eau-de-vie camphrée, dans chopine de laquelle on aura fait dissoudre huit ou dix grains de mercure sublimé.

L'usage des emplastiques, dans la vue de résoudre, n'est d'accord ni avec le raisonnement, ni avec l'expérience. En effet il est évident qu'en obturant les pores de la tumeur par un topique inviscant, on interceptera la transpiration de la partie, qu'on en augmentera l'engorgement, qu'enfin par cet engorgement on excitera dans cette même partie une chaleur qui précipitera la suppuration du bubon, ce qu'il importe d'éviter. Mais au moindre signe de la présence du pus, on doit insister sur les maturatifs, faciliter par l'incision l'issue de la matiere purulente, déterger le foyer de la tumeur par les topiques appropriés & connus, jusqu'à ce que la qualité de cette matiere, le fond, & les bords de la plaie permettent de la faire cicatriser.

Quelques Auteurs conseillent de bien laisser établir la suppuration de la tumeur avant d'en faire l'ouverture. Sur quoi il est préalablement nécessaire de s'assurer si le poulain est causé par

une ancienne vérole, ou s'il n'eſt que l'effet d'un virus récemment contracté. Dans le premier cas il convient de ſuivre cette méthode. Il faut au contraire s'en écarter dans le ſecond. Ce précepte eſt dicté par l'Obſervation. En effet le bubon vénérien n'eſt jamais produit par une ſeule glande. Dans le nombre de celles qui occupent l'aîne, il en eſt une, il eſt vrai, toujours plus affectée que les autres; mais à meſure que cette derniere prend de l'accroiſſement, les glandes collatérales ſe développent, & l'engorgement gagnant de proche en proche, ce grouppe glanduleux forme enfin une tumeur oblongue, occupant le pli de l'aîne, avec une pointe principale, qui toujours ſuppure la premiere, & quelquefois pluſieurs autres dont la ſuppuration eſt plus lente.

Lorſque le poulain eſt l'effet d'un virus ancien, il eſt évident que toutes ces glandes, ſans en excepter aucune, en ſont plus ou moins infectées. C'eſt alors le cas de combattre la vérole par des remedes internes, & d'employer extérieurement tout ce qui peut hâter la ſuppuration entiere de ces glandes. Cette fonte, ſans laquelle le paquet glanduleux auroit peine à ſe dégorger, ménage une

iſſue plus prompte à la virulence, & en aſſure de plus en plus la deſtruction. Les réſolutifs au contraire, ſouvent dangereux, ſeroient preſque toujours inutiles. Peut-être pourroit-on, en multipliant les ſaignées, & faiſant garder le repos au malade, arrêter les progrès de l'inflammation; mais à coup sûr la réſolution en deviendroit toujours difficile: le poulain inutilement fatigué par l'abus de tous les répercuſſifs, ne diminueroit preſque pas de ſon volume, & le noyau glanduleux qui reſteroit, dur alors & preſque pierreux, ne pourroit plus ſe réſoudre.

Cette mauvaiſe manœuvre produiroit encore les poulains skirrheux & cancereux qu'on obſerve rarement lorſque les malades ſont bien traités.

Mais quand la cauſe du poulain n'eſt qu'extérieure, c'eſt-à-dire que le malade ne doit ſon mal qu'à la fréquentation récente d'une femme mal-ſaine, alors il eſt manifeſte que la maſſe du ſang n'a pu être encore aſſez corrompue pour occaſionner tout d'un coup l'engorgement de tant de glandes. Les ſuperficielles, celles qui ont été le plus ſoumiſes au contact du virus vénérien, ſont preſque les ſeules affectées. C'eſt-là que ce même virus produit l'engorgement,

l'inflammation & la ſuppuration. Le gonflement des glandes voiſines, toujours ſecondaire alors, doit être moins regardé comme l'effet de la virulence, que de l'irritation de la premiere glande.

De ces deux cauſes vient la différence des poulains, qui ne peuvent guérir ſans la ſuppuration preſque entiere de la tumeur & des poulains qui, la glande la plus extérieure une fois ſuppurée, diminuent inſenſiblement à tel point qu'on voit enfin le pus reſorbé, la tumeur applatie, & le bubon réſout.

Cette eſpece de poulain ſe termine encore d'une maniere bien ſimple, la glande ſuppurée aboutit quelquefois d'elle-même par une petite ouverture, d'où ſuinte pendant quelque tems une humeur ſéreuſe purulente. Souvent il n'eſt pas néceſſaire de panſer la plaie autrement qu'avec le maturatif appliqué d'abord. Le même topique en commence & en acheve la guériſon.

## §. III.

### *Des Chancres, des Rhagades, & des autres Ulceres vénériens.*

Le traitement des chancres vénériens n'eſt pas plus compliqué que celui des accidens précédens. On calme la cuiſon des ulceres, en les étuvant avec des décoctions émollientes; l'application du cauſtique en détruit les callofités; & lorſqu'une fois une ſuppuration louable s'eſt établie, on emploie les moyens connus pour amener la cicatrice. De tous les ſuppuratifs l'onguent mercuriel eſt, à mon avis, le meilleur; il faut en continuer l'uſage juſqu'au moment où les bords de la plaie ſont unis, que le fond ſe remplit de bonnes chairs, que cette chair n'eſt ni trop ſenſible, ni trop douloureuſe, qu'enfin le pus qui s'y forme a les qualités requiſes pour annoncer une cicatrice prochaine.

Ce que je dis des chancres doit s'entendre des autres ulceres vénériens qui, la plupart, ne varient que par la figure, & dont la marche & la curation ſont les mêmes lorſqu'une fois la ſuppuration a commencé.

Par la même raiſon il ne faut dans aucun traitement mépriſer les frictions ſur les parties affectées ; le grand art eſt d'extirper d'abord par le cauſtique juſqu'aux moindres traces des ſymptomes extérieurs, d'exciter au plutôt une ſuppuration louable, & de l'entretenir enſuite autant par les remedes externes que par les internes.

Je n'entrerai pas dans un plus long détail ſur le traitement de tous les accidens, on voit aſſez qu'il eſt par-tout le même. Je ne dirai rien des dartres véroliques, qu'aucun topique ne ſauroit guérir, & qui ne cedent qu'aux remedes internes. Je ne parlerai pas non plus des inflammations, des fiſtules, des exoſtoſes, de la carie des os : les ſecours chirurgicaux, indiqués dans ces circonſtances, ſont très-connus, & j'ai fait voir de quelle maniere il falloit s'y prendre pour les combattre par le traitement intérieur. Il en eſt de même de mille autres ſymptomes, non plus eſſentiels à la vérole qu'à beaucoup d'autres maladies, dont la longue hiſtoire & le traitement plus long encore ſe trouvent répétés dans preſque tous les Auteurs.

## §. IV.

### *Accident particulier aux Femmes.*

De ce nombre il en eſt un ſeulement auquel je crois devoir donner quelque attention. Beaucoup de femmes qui ont la vérole, & la plupart de celles qui, l'ayant eue, n'ont pas été bien guéries, éprouvent une ſenſibilité ſinguliere dans le col de la matrice qui va ſouvent juſqu'à la douleur : elles s'apperçoivent ſur-tout de cet accident à l'approche de leurs mois, lorſqu'elles voient des hommes, ou que l'on introduit le doigt trop avant dans les parties. Il eſt très-difficile de déterminer la cauſe de ce phénomene. Son exiſtence eſt des plus certaines; on en a la preuve dans ſa diſparition, lorſque les femmes ont été bien guéries. Cette affection auroit-elle quelque rapport avec celles qu'on remarque à l'extérieur du corps des vérolés, ou bien dépendroit-elle plutôt d'un engorgement particulier du col de la matrice? On ne peut, je crois, avoir là-deſſus que des conjectures.

Quoi qu'il en ſoit, la diſpoſition douloureuſe de ce col paroît être une des cauſes des

fauſſes couches auxquelles les femmes vérolées ſont ſujettes dans leur groſſeſſe ; car puiſqu'il eſt aujourd'hui démontré que l'accouchement eſt déterminé par l'entier développement des fibres du col de la matrice, ſi ce col eſt ſi ſenſible, ſi douloureux, les fibres céderont avec peine, difficilement elles ſe prêteront à leur développement, & delà naîtront des douleurs, des irritations ſuivies de contractions vives de la matrice, très-capables de déterminer l'avortement.

Outre les remedes intérieurs, ſeuls connus juſqu'aujourd'hui contre cet accident, il en eſt encore dont l'application extérieure peut-être utile. C'eſt le mercure en fumigation. Une pincée de cinabre artificiel, avec autant de ſafran répandu ſur les charbons, ſuffira pour remplir ces vues. Pluſieurs femmes en ont éprouvé du ſoulagement, & ce ſecours qui, ſeul, ſeroit très-mince, employé chaque jour une fois pendant tout le tems du traitement, ſert à en aſſurer le ſuccès. Il eſt autoriſé par l'utilité des fumigations pratiquées dans tous les tems contre les affections de la matrice & conſeillées même de nos jours par les Auteurs les plus eſtimés.

# CHAPITRE XIII.

## De la Gonorrhée.

CET accident, de tous le plus grave, & pour l'inſtant auquel il ſe fait ſentir, & pour les ſuites qu'il peut avoir, m'a paru exiger une attention particuliere. On ne manque pas de Diſſertation ſur ce ſujet : mais à voir les préjugés dans leſquels ont donné les premiers qui en ont écrit, & la maniere ſervile de la plupart de ceux qui les ont copiés (*a*), il eſt évident que la matiere eſt neuve. Dans les vues que je propoſe, j'ai tâché d'oublier ce que les Ecrivains divers en avoient dit, pour ne parler que d'après l'obſervation.

(*a*) J'en dois excepter ce qu'en a publié l'illuſtre M. Lieutaud dans ſon excellent Précis de Médecine-Pratique.

## §. I.

*Commencement de la Gonorrhée. Ses progrès. Accidens qui la compliquent.*

Un prurit agréable, ſuivi de l'écoulement d'une matiere jaunâtre, eſt le prélude de la gonorrhée. Environ vingt-quatre heures après les malades éprouvent un ſentiment de chaleur dans l'urethre; ils ont des éreƈtions involontaires; les levres de l'embouchure du canal s'enflent, deviennent rouges, douloureuſes. Bientôt la douleur gagne la foſſette, les malades y ſentent, avant de lâcher de l'eau, & plus encore après, une cuiſſon brûlante. Inſenſiblement tout le canal ſe gonfle, durcit, & la cuiſſon s'étend de proche en proche juſqu'au col de la veſſie. Dans cet état la proſtate ſe tuméfie, les malades, après avoir piſſé, ſentent une douleur dans le périnée, qui s'étend juſqu'à l'anus, & les fait ſouffrir cruellement.

Plus ils avancent, plus leur état devient fâcheux; quelquefois l'humeur gonorrhoïque fait élever des boutons à l'entour du gland, d'où naît ſucceſſivement un gonflement plus conſidérable de cette partie, un reſſerrement du ſphinƈter,

ſphincter du prépuce ; un étranglement qui s'oppoſe à la ſortie du gland, & qu'on connoît ſous le nom de *phimoſis*. Quelquefois même il ſurvient un nouvel étranglement cauſé par la rétraction du même prépuce vers la racine du gland, c'eſt le *paraphimoſis*. Enfin ſi l'on pouſſe plus loin encore la négligence, qu'on faſſe des efforts violens, ou qu'on ſe livre à des excès de débauche ; que par l'effet de la même inconduite, ou par une diſpoſition naturelle les hémorrhoïdes ſe mettent de la partie, alors l'écoulement ſe ſupprime, l'urethre roidit & ſe corde, le malade ne rend ſes urines que goutte à goutte & ſouffre des cuiſſons inſupportables ; c'eſt ce qu'on connoît ſous le nom de chaude-piſſe ſeche, de-là la *dyſurie*, la *ſtrangurie* & l'*iſchurie*. Par une ſuite de cet accident, les cordons & les teſticules augmentent de volume, ils deviennent douloureux ; les bourſes ſe tuméfient, la douleur remonte dans les reins, occupe les aînes, & empêche le malade de marcher. On dit alors que la chaude-piſſe eſt tombée dans les bourſes.

Enfin ſi les malades ſont aſſez imprudens pour vouloir redreſſer l'urethre recourbée, ce qu'on appelle faire ſauter la corde ; ou ſi par

des efforts violens qu'ils font en rendant leurs urines, ils viennent à déchirer quelque vaisseau; alors il se fait un écoulement sanguin qui aggrave toujours l'état présent du malade, & qui prépare souvent pour l'avenir une suppuration longue & difficile. Dans cet intervalle ils éprouvent des envies de pisser très-fréquentes, & des douleurs très-fortes qu'ils rapportent pour l'ordinaire au bout du gland.

Tels sont les différens états par lesquels passe une gonorrhée virulente, lorsqu'on n'a pas soin d'y apporter de prompts secours, & qu'à cette négligence on ajoute des excès dans tous les genres.

## §. II.

### *Ecoulement simple sans virulence. Fausse Gonorrhée. Gonorrhée virulente.*

Cette maladie, comme on voit, est bien éloignée de celle qu'on connoît sous le nom d'écoulement simple. L'une & l'autre paroissent avoir le même siege, mais il regne une grande différence entre les deux causes. En effet l'écoulement simple est blanc, consistant, & ne cause qu'une légere ardeur; c'est ce

qu'on appelle un échauffement; il guérit de lui-même, ou par le ſeul uſage de quelque liquide rafraîchiſſant, ſur-tout par l'abſtinence de la biere, lorſque cette boiſſon en eſt la cauſe, ou par une continence de pluſieurs jours, quand c'eſt à l'excès des femmes qu'il faut l'attribuer. Il n'en eſt pas de même de la gonorrhée virulente; dans quelque degré qu'elle ſoit, les accidens ne cedent point au ſeul régime, ou ſi quelquefois la choſe arrive, des ſymptomes d'une vérole négligée, font tôt ou tard repentir les malades de leur fauſſe ſécurité.

La verge eſt encore ſujette à une autre eſpece d'écoulement qui tarit de lui-même, lorſqu'il n'eſt produit que par mal-propreté: mais dont on ne guérit pas ſi facilement s'il eſt vénérien. Je veux parler du ſuintement du gland & du prépuce, qui, pour l'ordinaire excite un gonflement douloureux de cette enveloppe, & un prurit déſagréable ſur le gland. L'humeur ſebacée chez les mal-propres ſéjournant trop long-tems dans cet eſpace, s'y corrompt, au point quelquefois de corroder le prépuce & d'excorier le gland. Cependant en lavant ces parties, on vient facilement à bout

de diſſiper cet accident, pris ſouvent mal-à-propos pour un ſymptome de la vérole.

Il n'en eſt pas de même lorſque la cauſe eſt vénérienne; l'humeur qui découle eſt ichoreuſe, verdâtre, quelquefois ſanguinolente, & l'excoriation qu'elle produit forme de véritables chancres, rebelles au traitement ordinaire; le mercure ſeul peut les guérir.

Le rapport de ce dernier écoulement avec le gonorrhoïque virulent eſt intime: j'ai vu pluſieurs fois l'un ceſſer pour être remplacé par l'autre, & certainement je ne ſuis pas le ſeul qui l'aie obſervé. Qu'on ſe rappelle ici ce que j'ai dit en parlant des cauſes de la ſalivation; je remarquois que l'écoulement virulent ſe fait quelquefois par les yeux, que d'autres fois il eſt remplacé par une eſpece de ſalivation virulente; j'ajoutois même qu'un engorgement des parois du fond de la gorge avoit été remplacé par un écoulement gonorrhoïque vénérien. A toutes ces Obſervations ſi l'on ajoute que rien n'eſt plus commun que de voir l'écoulement ſe ſupprimer, les bourſes ſe tuméfier, les cordons s'engorger, & les reins devenir douloureux, qui pourra s'empêcher de reconnoître que la ſcene ſe paſſe

dans le tiſſu cellulaire, & que ce n'eſt qu'à la faveur de ce merveilleux organe, particulier à tous les départemens du corps, & ſi fort multiplié dans celui de la génération, qu'on peut expliquer tous ces phénomenes ? Ce qui ſe paſſe à la gorge, loin de s'oppoſer à cette conjecture lui ſert d'appui. Il y a entre cette partie & celle de la génération, un rapport qu'on ne ſauroit méconnoître; on ne peut l'attribuer ni aux nerfs, ni aux vaiſſeaux, le corps muqueux ſeul peut en rendre raiſon. Peut-être ſera-t-il difficile de bien déterminer l'action de cette ſubſtance, & plus encore quelle en eſt la cauſe; mais c'eſt beaucoup de pouvoir fixer sûrement nos vues ſur elle, & de nous éviter de prêter à d'autres parties du corps une action & une puiſſance dont ils ne iouiſſent pas.

## §. III.

*Siege de la Gonorrhée virulente. Maniere dont elle se forme.*

Le tissu cellulaire de la vessie, regardé comme spongieux dans l'urethre, par son épaisseur & par ses replis, paroît donc être le premier siege du mal vénérien. Le virus dans la copulation, pénetre plus ou moins avant dans ce canal, ou s'attache plus ou moins à l'intérieur des parties, selon la disposition du sujet qui le reçoit, la nature du virus dans celui qui le communique, & mille autres circonstances relatives au tems que dure le combat vénérien, & à la propreté de ceux qui s'y livrent. Il s'excite alors dans ce tissu ce que nous voyons se passer dans la membrane pituitaire, lorsqu'on est enrhumé du cerveau; & ce qui se passe entre le gland & le prépuce dans les écoulemens vénériens déja remarqués. D'abord ce n'est qu'une phlogose, il s'écoule un liquide séreux qui, dans son passage, chatouille l'urethre; delà vient qu'on éprouve dans le canal une titillation qui n'est pas désagréable, à peu près comme on voit,

les premiers jours d'un catharre, le nez distiller une humeur aqueuse, & les narines éprouver un prurit qui porte sans cesse à éternuer, à se moucher, & qui jusque là n'est point sans une sorte de soulagement. A mesure que la maladie continue, le nez devient douloureux, les aîles s'enflamment, le peu de liquide qui en découle, & qui se colle sur la levre supérieure, ou sur le bord inférieur des cartilages, irrite ces parties, les corrode, & fait quelquefois pousser des petits boutons : le liquide même le plus doux ne sauroit être reniflé sans douleur ; enfin ces accidens augmentent jusqu'à ce que le catarre soit cuit.

La même chose arrive dans l'urethre, avec cette différence que le séjour de l'humeur vénérienne qui suinte par les pores du tissu spongieux, & par des lacunes qui y sont en nombre, corrode les bords de ces mêmes lacunes, comme on a vu le même accident affecter le gland & le prépuce. Alors il se forme dans ce canal des véritables chancres, d'autant plus douloureux, d'autant plus opiniâtres qu'ils sont produits par une virulence contagieuse, qu'ils sont continuellement irrités par le passage des urines, & qu'on ne sauroit porter

dans le conduit qui les cache, les topiques capables d'en diminuer la violence & d'en arrêter les progrès.

Ce parallele & le rapport intime qui regne entre le tiſſu ſpongieux de l'urethre & le tiſſu cellulaire des bourſes, font voir manifeſtement pourquoi la ſuppreſſion de l'écoulement eſt ſi promptement ſuivie du gonflement de ces parties. Pour peu qu'on réfléchiſſe ſur la nature des abſcès qui ſe forment dans la gaîne muqueuſe des arteres ſpermatiques, lorſqu'en faiſant la caſtration on s'eſt obſtiné à vouloir lier le cordon, on verra que ce n'eſt que par la ſuite de l'irritation des teſticules que les lombes & les reins deviennent quelquefois ſi ſenſibles & ſi douloureux ; les dépots qui ſe fixent dans ces dernieres parties, & dont les malades périſſent pour l'ordinaire, ont ſur-tout leur ſiege dans le tiſſu cellulaire qui entoure les arteres ſpermatiques.

L'expérience eſt toute en faveur de la théorie que je viens d'établir. Les ouvertures des cadavres de ceux qui ont été attaqués de chaude-piſſe, ne préſentent de délabrement de l'urethre, que depuis le commencement du canal juſqu'à la proſtate ; & les meilleurs Praticiens

conviennent que cette glande eſt rarement affectée.

On cite, il eſt vrai, des ouvertures de cadavres faites par M. Littre auxquelles il paroît impoſſible de ſe refuſer : mais outre qu'on trouve dans des Auteurs plus récens des obſervations contraires, c'eſt qu'il peut ſe faire que la violence du mal ait une ou deux fois détruit toutes les parties de la génération, comme on voit quelquefois la verge tomber en gangrene, ſans qu'il ſoit permis pour cela de diſtinguer différens ſieges de cette maladie. Prétendre guérir les organes de la génération, lorſqu'ils en ſont venus au point de délabrement où M. Littre les a trouvés, c'eſt exiger l'impoſſible, c'eſt tomber dans la mépriſe de Boerhaave qui, ne s'écartant jamais de l'ordre & de la méthode, ne manque pas de proſcrire un traitement ſuivi contre la gangrene & le ſphacele mortels des viſceres.

Que penſer après cela de ceux qui on aſſigné différentes ſources à l'humeur gonorrhoïque virulente, & fait dépendre de cette différence celle qu'ils établiſſoient entre telle & telle gonorrhée relativement au prognoſtic & à la curation. Comment concevoir avec eux que l'é-

coulement de l'humeur séminale puisse produire l'écoulement virulent dont il s'agit ? Pour se convaincre de la fausseté de cette assertion, il ne faut que jeter les yeux sur la matiere de la gonorrhée virulente. Cette matiere est la même que celle qui, produite par la même cause, se fait par le prépuce & par le gland : elle n'a ni la couleur, ni la consistance de la semence ; & s'il est vrai, comme on ne sauroit en douter, que dans ce cas les vésicules séminales soient intactes, il est également démontré que la formation & le séjour d'un fluide purulent vénérien dans ces vésicules, sont absolument supposés. D'ailleurs l'humeur de la semence est étrangere à la gonorrhoïque ; l'une paroît si indépendante de l'autre que l'on observe de fréquentes pollutions dans tous les périodes de la gonorrhée, dans lesquels il est facile de voir que la semence porte un caractere différent ; ces pollutions ne seroient pas si communes, si cette même semence fournissoit à l'écoulement vénérien. D'ailleurs y a-t-il des hommes plus portés pour les femmes que ceux qui viennent d'avoir la chaude-pisse ?

Ce que j'ai dit de la communication du tissu cellulaire détruit la preuve que fournit aux

Partiſans de cette opinion, l'engorgement du cordon & des bourſes par la ſuppreſſion de la gonorrhée. En effet, s'il eſt vrai que le corps muqueux qui lie les circonvolutions dont eſt formé le teſticule puiſſe s'engorger par la ſuppreſſion de cet écoulement, pourquoi l'engorgement ne ſe communiquera-t-il pas de même au cordon qui n'eſt qu'une continuation de ces circonvolutions ? Pourquoi tout cela ne ſe fera-t-il pas ſans ſuppoſer l'altération d'une humeur que tant de raiſons ne permettent plus de confondre avec la gonorrhoïque ?

Telle eſt, en raccourci, la marche la plus ſimple, la plus naturelle & la plus commune des chaude-piſſes. Il en eſt pourtant une eſpece qui paroît ſe former d'une maniere un peu différente. Ses ſymptomes variés déroutent ſouvent ceux qui la traitent, & les ſecours les mieux adminiſtrés ne ſauroient quelquefois empêcher qu'elle ne s'opiniâtre au point de laſſer à la fois la conſtance du malade & du Médecin. Cette gonorrhée a ſon principal ſiege dans la foſſette naviculaire de l'urethre.

Pour en prendre une juſte idée, il faut ſe rappeller ce qui arrive dans certaines véroles récentes. Il n'eſt pas ſurprenant de voir trois

ou quatre jours après l'acte vénérien, paroître extérieurement sur la partie opposée à la fossette, un ou deux gros boutons inflammatoires qui ne causent d'abord qu'un simple prurit, qui suintent ensuite & qui s'ulcerent enfin. Les progrès de ces chancres sont très rapides. J'en ai vu qui ont rongé la moitié du gland jusqu'à l'urethre qu'ils ont entamée. D'autres qui, ne se manifestant d'abord qu'aux deux côtés du frein, l'avoient ensuite percé de part en part, & rongé en entier jusqu'au prépuce. Ces chancres, vraiment malins, sont difficiles à combattre, ils rendent une humeur semblable à la gonorrhoïque, & ne guérissent qu'avec peine. Or s'il arrive que ces ulceres aulieu de se manifester au dehors, attaquent plutôt l'intérieur de la fosse naviculaire; le malade éprouvera des douleurs cuisantes surtout en rendant ses urines, les levres du canal de l'urethre s'enflammeront, & cette maladie deviendra d'autant plus opiniâtre, qu'il sera difficile de porter tout de suite sur le mal les détersifs capables d'en arrêter les progrès. Aussi verra-t-on souvent la cuisson résister aux remedes généraux employés contre l'inflammation, & l'écoulement céder d'abord aux premiers

effets du mercure, pour reparoître enſuite avec plus d'abondance, ſans que le malade puiſſe ſe reprocher d'y avoir donné lieu. C'eſt-à-dire qu'on obſervera dans ce chancre interne, ce qu'on remarque dans les chancres malins extérieurs, lorſqu'on ſe contente de les combattre par un traitement général ſans avoir recours aux topiques; il s'y formera de tems en tems des fauſſes cicatrices dont les chairs, n'ayant point encore la fermeté requiſe, exprimeront un nouveau pus. C'eſt encore en réfléchiſſant ſur l'opiniâtreté de ces derniers ulceres, & ſur leur difficulté à cicatriſer, lors même qu'on eſt certain d'avoir détruit le vice vénérien, qu'on trouve une raiſon ſuffiſante de la durée opiniâtre de certains écoulemens.

## §. IV.

### *Traitement de la Gonorrhée. Périodes de cette Maladie.*

Pour établir d'une maniere sûre, le traitement de la gonorrhée, il faut auparavant diſtinguer trois périodes de cette maladie; l'un de phlogoſe, l'autre de ſuppuration, & le troiſieme de deſſication.

Dans le premier période, l'inquiétude du malade, & l'inaction où il eſt forcé de reſter, ajoutent à ſes tourmens & à ſes peines. Il ſouffre moins dans le ſecond, mais la rigoureuſe obſervation du régime, les douleurs ſi ſujettes à ſe renouveller, l'abondance & le dégoûtant de l'écoulement, tout conſpire encore à rendre cet état très à charge. L'eſpoir de guériſon, un mieux être marqué, & la diminution du flux gonorrhoïque, rendent le troiſieme période moins déſagréable; cependant le prurit qui s'excite dans les plaies lorſqu'elles tendent à cicatrice, les érections involontaires qu'il cauſe, & les déchiremens cuiſans qui en ſont la ſuite, tous ces accidens réunis pouſſent à bout la patience du malade, & le font ſouvent murmurer contre l'opiniâtreté de la maladie, & la lenteur apparente des ſecours qui lui ſont adminiſtrés.

Dans l'état de phlogoſe, les Auteurs qui la regardent comme une véritable inflammation, ſans égard pour l'engorgement catarreux du tiſſu cellulaire de la verge, conſeillent la ſeule ſaignée & les ſeuls antiphlogiſtiques : ils inſiſtent beaucoup ſur ces ſecours, & n'en diſcontinuent l'adminiſtration, que lorſque la

douleur eſt finie. Mais en conſidérant ce qui ſe paſſe alors, & ce qui arrive lorſqu'on n'emploie point les remedes antiphlogiſtiques, il eſt aiſé de voir que la plupart du tems ces moyens ne ſont que ſecondaires; en effet, quoi qu'on faſſe, la douleur & la cuiſſon perſiſtent au moins pendant huitaine, & quelque moyen qu'on emploie, l'écoulement s'étend à trente ou quarante jours, ſouvent plus loin encore.

Il ne faut donc point tant redouter l'inflammation; c'eſt moins un embarras ſanguin dans l'urethre qu'il faut craindre, qu'un engorgement catarreux. On ne doit ſaigner que lorſque les douleurs ſont portées à un certain degré de violence; encore faut-il ne pas aller au-delà de deux ſaignées, d'autant mieux que peu de perſonnes, ſi toutefois il s'en trouve, meurent alors de la gangrene; accident qui ſurvient ſouvent à une véritable inflammation négligée; dans ceux à qui j'ai vu prodiguer ces ſecours, il en eſt pluſieurs qui, loin de voir diminuer leurs accidens, ont ſenti des ardeurs très-vives dans l'urethre, même longtems après que la prétendue inflammation paroiſſoit diſſipée.

Je prefcris les boiffons adouciffantes & délayantes, telles que les émulfions, la tifanne avec la guimauve, la graine de lin, le nitre, le nenuphar; ma vue en adminiftrant ces remedes n'eft pas de calmer l'inflammation qui doit avoir fon cours malgré tous les relâchans, je me propofe plutôt de faire parvenir à la veffie une liqueur mucilagineufe, afin de rendre l'urine moins piquante, & de diminuer ainfi la fenfation douloureufe que, fans cela, fon paffage exciteroit dans l'urethre. Ce n'eft que dans cette vue que j'ai confeillé le nymphœa, racine vifqueufe & mucilagineufe. Il feroit aujourd'hui ridicule de compter fur la vertu antiaphrodifiaque de cette plante, encore moins fur celle du fyrop lourd & dégoûtant qu'on en prépare.

Un moyen trop négligé dans ces circonftances, & que je crois très-utile, c'eft les bains tempérés; non-feulement ils jettent dans le fang une quantité de liquide capable de diminuer l'âcreté de l'urine, mais encore ils procurent un doux fommeil; ils détendent la fibre, & calment finguliérement l'efprit de ceux que cet état rend ordinairement fort inquiets.

Le

Le même jour que je vois le malade, après l'avoir fait saigner, je lui fais avaler deux cuillerées de solution à huit grains, ou une pilule de Bairo, si la boisson l'incommode. J'augmente l'un & l'autre remede dans les proportions indiquées aux Chapitres précédens, dirigeant toujours cette marche à raison de la diminution de l'irritation.

La fréquence des érections me porte à recourir aux anodins, soit en bol, soit en liquide : mais, encore une fois, je m'abstiens de donner le syrop de nenuphar, sur l'efficacité duquel l'analyse & l'expérience ont appris qu'il ne falloit pas compter. Dans la même vue je conseille au malade les injections d'eau tiede, d'eau de guimauve, de graine de lin, ou autres semblables, depuis le jour qu'il s'apperçoit de l'écoulement, jusqu'au moment où sa maladie étant prête de guérir, d'autres injections doivent leur être substituées. Rien n'est plus naturel que de déterger & d'adoucir sans cesse un canal toujours arrosé par une humeur virulente, & par-là même continuellement irrité. Il ne faut pourtant point s'obstiner à pousser des injections lorsque le malade ne peut les soutenir, on feroit alors plus de mal que de bien :

dans ces cas, le plus prudent eſt de s'en abſtenir.

## §. V.

### *Raiſons qui indiquent l'uſage du Mercure contre la Gonorrhée virulente.*

Les Auteurs qui prétendent que les mercuriels aigriſſent la chaude-piſſe, trouveront ce traitement extraordinaire ; peut-être penſeront-ils autrement, lorſqu'ils auront peſé mes raiſons. La premiere, c'eſt qu'en ſuivant cette méthode mes malades guériſſent auſſi promptement & ſans contredit plus ſûrement que les leurs. La ſeconde, c'eſt qu'ils adminiſtrent auſſi les mercuriels à la fin des gonorrhées. La troiſieme enfin, c'eſt que je regarde la gonorrhée comme une véritable vérole. En effet, je ne ſais trop où eſt-ce qu'on a pris que le mercure aigriſſoit la chaude-piſſe. J'ai tâché de l'obſerver dans les malades que j'ai traités, j'ai engagé des perſonnes de l'Art d'en faire l'eſſai dans leur pratique : je ne crois pas qu'aucun puiſſe avancer le contraire. Tous en ont éprouvé du ſuccès. : & comment auroient-ils pu s'en plaindre ? Peut-être, par ces remé-

des, augmentoient-ils l'abondance du flux gonorrhoïque ; mais cela n'étoit point un mal ; rien n'empêche d'exciter ce flux, lorſque la nature ſemble affecter cette évacuation ; l'abondance de l'écoulement n'eſt point alors à craindre, elle augmente au contraire le dégorgement du tiſſu cellulaire, elle facilite la ſortie du virus, & par conſéquent elle promet une guériſon prompte & permanente.

Il eſt bien plus extraordinaire de donner des bols, ou de faire des frictions mercurielles, lorſqu'une gonorrhée tend à ſa fin ; c'eſt alors qu'on doit craindre que l'action des mercuriels n'irrite la cicatrice naiſſante, ne la rouvre, & ne renouvelle l'écoulement ; & c'eſt auſſi ce qu'il n'eſt pas rare d'obſerver.

Examinons quel eſt le motif de ceux qui preſcrivent ainſi des remedes antivénériens ſur la fin des chaude-piſſes ? Ce ne peut-être que la crainte où ils ſont de laiſſer dans le ſang quelques traces du virus vérolique : ils ne ſont donc pas convaincus de la non exiſtence de ce virus, & cette incertitude de leur part eſt un ſurcroit de preuves en faveur de mon opinion. Je dis donc que la gonorrhée eſt un ſymptome de vérole, comme le ſont les chancres,

les poulains, les crêtes, les fics, les rhagades, &c. à moins qu'on ne prétende pas non plus regarder ces accidens comme entretenus par la présence d'un virus interne. J'ai déja fait voir qu'il n'étoit gueres probable, que tandis que le venin de la rage, de la vipere, de la peste, de la petite vérole, se communiquoient si rapidement à nos humeurs, le virus vénérien sans contredit aussi contagieux, pût séjourner huit, dix, quinze jours, dans les parois de l'urethre, les ronger, les ulcérer, sans en pénétrer le tissu molasse & spongieux, & delà s'introduire dans la masse de nos fluides.

Or je demande au plus hardi s'il oseroit assurer la guérison parfaite d'un malade qui, étant attaqué de chancres, de poulains ou de tout autre symptome moins grave que la chaude-pisse, n'auroit d'abord combattu ces maux que par des rafraîchissans, des délayans, des calmans, & si l'on ne tenteroit de les attaquer à l'intérieur que lorsqu'ils auroient passé par tous les périodes? C'est pourtant ce qui arrive tous les jours dans le traitement de la chaude-pisse; & puisqu'on douteroit encore de la santé d'un homme qu'on auroit traité de cette maniere pour les autres accidens, pourquoi garantir

celle des malades qu'on traite ainsi de la gonorrhée ?

On est bien plus sûr de la guérison en faisant usage du sublimé ; ce remede ne sert pas seulement dans les deux premiers périodes de la chaude-pisse, il est encore très-utile dans le troisieme, celui de la cicatrice ; dans le premier il attaque directement la cause du mal que les antiphlogistiques ne pouvoient tout au plus que pallier. Dans le second il entretient l'écoulement du flux gonorrhoïque nécessaire pour constater la guérison. Dans le troisieme enfin, il assure la solidité de la cicatrice, parce qu'alors le corps étant accoutumé à l'effet des remedes mercuriels, cette même cicatrice n'éprouve plus la premiere & trop vive impression de ces mêmes remedes.

Lorsque les douleurs sont calmées, que la suppuration diminue, qu'on la voit blanchir, filer, s'épaissir, il faut s'attendre à la prochaine guérison de la gonorrhée. Un seul obstacle s'y oppose très-souvent, & prolonge le période, la demangeaison que sentent les malades par la formation de la cicatrice : cette demangeaison excite des érections fréquentes, auxquelles ils se prêtent d'autant plus aisément, qu'ils ont gardé

long tems la continence. Dans cet état violent, les brides des cicatrices se déchirent, la plaie se rouvre, & il n'est pas rare de voir pendant un ou deux jours de légeres cuissons se faire sentir, l'écoulement augmenter, devenir même plus séreux & moins blanc. Les accidens dont ces symptomes sont la suite, en rendent suffisamment raison. Trois ou quatre jours après les choses changent de face; la douleur est moins cuisante, & la plaie revient à son premier état.

S'il étoit donc possible alors d'injecter sans aucun risque une liqueur calmante & légérement dessicative, on fortifieroit les chairs trop tendres, & on appaiseroit la douleur. Car vouloir empêcher les érections, c'est exiger l'impossible. Les Partisans du traitement que j'ai combattu, rejettent ces injections, & ce n'est pas sans raison, puisque dans leur méthode elles tendroient à cicatriser un ulcere dans lequel l'administration qu'ils font alors des mercuriels, suppose encore quelque chose de vénérien : il faut en effet convenir qu'en user ainsi dans cette circonstance, ce seroit enfermer, comme on dit, le loup dans la bergerie, ce qui n'arrive que trop souvent. On ne reprochera point certainement cet inconvénient au

traitement que je propoſe; il eſt impoſſible de ſoupçonner la vérole dans un malade qui, dès l'inſtant que la chaude-piſſe s'eſt déclarée, juſqu'au vingtieme & trentieme jours de cet écoulement, a fait uſage de la ſolution de ſublimé; & pour lors on peut injecter hardiment l'urethre avec une liqueur calmante & deſſicative, ſans appréhender le moindre accident. Par cette méthode aſſurée on a ſouvent la ſatisfaction de voir l'écoulement ceſſer en peu de jours : avantage qu'on obtient rarement dans le traitement ordinaire.

Il eſt poſſible de joindre encore aux injections l'uſage intérieur des eaux de Paſſy, quelques Médecins rendent ces eaux plus ſtiptiques en y ajoutant de l'alun : d'autres enfin, & c'eſt le plus grand nombre, aſſocient les abſorbants, les déterſifs, & les mercuriels, pour en former un opiate qu'ils adminiſtrent ſur la fin des chaude-piſſes, lorſqu'ils croient que le tems de les arrêter eſt arrivé. Telles ſont les opiates compoſées avec les yeux d'écreviſſe, le baume de copahu, la panacée de la cinquieme ſublimation, &c.; comme ſi le mercure doux bien préparé n'égaloit pas toutes ces panacées.

A l'égard des eaux de Paſſy, & de toute

autre eau martiale, naturelle, ou factice, ce n'eſt pas ſans quelque avantage qu'on la preſcrit ſur la fin des chaude-piſſes traitées par la méthode ordinaire. L'eſtomac fatigué par l'excès de boiſſon, trouve dans les molécules ferrugineuſes un tonique qui le ranime. Je dois cependant obſerver que le fer donné dans ces momens où la cicatrice ſe forme, ne diminue pas toujours l'écoulement; il n'eſt pas rare de le voir augmenter avec le jeu des vaiſſeaux dont ce métal rend les oſcillations plus fortes & plus fréquentes. Le même ſerrement de poitrine qu'éprouvent quelquefois les malades qui font uſage du ſublimé, ſe fait obſerver auſſi en prenant les eaux ferrées. Cet effet, produit par l'impreſſion vive du minéral ſur l'épigaſtre, & qui n'eſt que paſſager, fait voir combien peu il faut s'effrayer d'un accident ſemblable dans l'adminiſtration intérieure du ſublimé.

L'addition de l'alun rend les eaux plus ſtiptiques. Je préfere de donner l'alun ſeul dans l'eau diſtillée, lorſqu'après un ou deux jours d'expérience on a obſervé que ces eaux augmentoient l'écoulement.

Il en eſt de même des balzamiques, & ſurtout du fameux baume de copahu auquel on

a si souvent recours : qu'on suive exactement les malades à qui on le donne, & on verra que ce remede, & ses semblables, loin d'être des détersifs doux & de prompts cicatrisans, comme on le pense, irritent l'urethre, & augmentent presque toujours l'écoulement.

L'usage du mercure doit le provoquer encore, lorsque le corps n'y a pas été accoutumé dès le commencement même de la maladie ; j'en ai détaillé les raisons.

Un remede auquel les ignorans ont recours, c'est les préparations de Saturne intérieurement administrées. Je vois avec douleur ce médicament qui devroit être proscrit des formules internes, indiqué dans plusieurs Pharmacopées & conseillé par des Auteurs même d'un certain mérite. Sur leur témoignage il m'est arrivé de donner une seule fois le vinaigre de Saturne, en en faisant verser quelques gouttes dans une décoction légérement astringente ; deux onces de ce vinaigre, prises dans un long espace de tems n'ont pas arrêté l'écoulement, & le malade a souffert des douleurs dans les reins, dans l'épigastre, dans les bras, les jambes & la tête, avec une constipation, un abattement des forces, & une mollesse de poulx, qui caracté-

riſoient la colique des Peintres. Je ne l'ai tiré d'affaire que par l'émétique & par les forts purgatifs.

Enfin il eſt des perſonnes qui cherchent à tarir l'écoulement vénérien par des tiſannes aſtringentes faites avec le ſumac, l'ortie blanche, le pied de chat, la mille-feuille, la queue de cheval, & mille autres moyens qui peuvent avoir quelquefois leur avantage. Je n'ai point encore été dans la néceſſité de l'éprouver (*a*). La ſeule choſe que j'ai tentée, c'eſt de faire laver la verge avec la décoction de roſes rouges dans du gros vin, lorſqu'il reſtoit un petit ſuintement de l'urethre, & cela m'a bien réuſſi. On peut donc, on doit même s'abſtenir de tous ces moyens ſouvent inefficaces, & plus ſouvent encore capables d'aigrir le mal.

Il eſt cependant des circonſtances où, malgré ce traitement, on voit le flux gonorrhoï-

---

(*a*) Je ne parle ici que des malades à qui j'ai d'abord adminiſtré le traitement que je viens d'indiquer; car pour ceux qui auroient été traités par une autre méthode, ſur-tout par celle où l'on ſe contente de donner des boiſſons délayantes, il faut preſque toujours employer de toutes les ſortes de remedes, & ſouvent ſans aucun effet.

que s'opiniâtrer, & ne changer preſque pas de nature ; le malade même ſent de tems à autre des ardeurs dans l'urethre, qui lui font déſeſpérer de ſa guériſon. Ce cas ſe préſente dans les ſujets ſcorbutiques ; il eſt ſur-tout la ſuite de la gonorrhée, cauſée par le chancre de la foſſette naviculaire. Lorſqu'il vient de complication de maladie, la premiere indication eſt de combiner les remedes contre le ſcorbut avec le mercure ; bientôt l'écoulement change de nature, & tarit. Que ſi cette opiniâtreté ne vient que d'un reſte d'ulcere dans la foſſe naviculaire, il faut alors porter dans cet endroit des tentes chargées d'onguent baſilic, mêlé avec un peu de précipité rouge, l'injecter deux fois par jour avec une ſolution légere de ſublimé corroſif ; l'uſage de ce déterſif, continué pendant quelques tems, acheve de raffermir les chairs trop molles & trop faciles à s'abreuver.

## §. VI.

### *Du Phimosis, du Paraphimosis, de la Castration.*

Les bornes que je me suis prescrites ne me permettent pas d'entrer dans un long détail sur les complications des gonorrhées, dans lesquelles il se présenteroit des accidens qui exigeroient l'opération, tels sont le phimosis, le paraphimosis, & la castration, à la ... de l'engorgement virulent des testicules. Le traitement intérieur ne change point dans ces circonstances; & dans le cas où il faudroit le varier, j'ai assez indiqué de quelle maniere il falloit s'y prendre. Il n'en est pas de même de l'engorgement des testicules. Cet accident qu'il faut toujours regarder comme vénérien, lorsqu'il vient à la suite d'une chaude-pisse, peut tellement empirer qu'il soit impossible d'attendre aucune résolution : alors ces glandes restent skirrheuses. Mais si les élancemens profonds réveillent l'indolence de la tumeur, si le poids du testicule & l'engorgement du cordon agravent les symptomes; enfin si la tumeur de-

vient cancereuſe, & que toutes les indications réunies déterminent à en faire l'extirpation ; alors loin de s'obſtiner à ménager les bourſes, & à lier le cordon ſpermatique, comme le pratiquent encore la plupart des opérateurs, il eſt plus sûr de ſuivre la méthode du célebre M. Petit ; elle conſiſte à emporter toute la portion des bourſes qui recouvre le teſticule, à couper ce même teſticule, & à laiſſer le cordon ſans ligature. (*a*).

Quant au phimoſis & au paraphimoſis, il n'eſt rien de ſi abſurde que de déchiqueter le prépuce comme on a coutume de le faire. Lorſque dans l'un & dans l'autre cas on ſe permet

(*a*) Ayant pincé les tégumens un peu au-deſſous de l'anneau des muſcles du bas-ventre, ce ſavant Médecin commence à cet endroit l'inciſion, qu'il étend circulairement, d'abord à droite, enſuite à gauche, de façon que les deux arcs, tracés par cette inciſion, viennent ſe réunir dans la partie inférieure de la tumeur que forme alors le teſticule avec le ſcrotum. C'eſt en ſuivant toujours ces mêmes inciſions qu'il ſépare à la fois le teſticule & le ſcrotum du côté affecté d'avec le teſticule voiſin, la cloiſon des bourſes, & le cordon qui le tenoit ſuſpendu. Rarement il ſurvient d'hémorrhagie trop forte : on la prévient toujours par l'application de l'aga-

d'opérer avec le biſtouri ou avec la lancette ; ne voit-on pas qu'au lieu de débrider la partie on attire une nouvelle inflammation, dont la durée augmente néceſſairement les accidens? Le moyen d'obvier à tant d'inconvéniens, & de ſauver aux malades le douloureux des mouchetures qu'on pratique, c'eſt de faire une forte décoction, une eſpece de pulpe avec la racine de guimauve, ou avec tout autre corps mucilagineux, & d'en envelopper la partie malade, ayant ſoin de renouveller ſouvent ce topique, & d'adminiſtrer d'ailleurs à l'intérieur les remedes généraux contre l'inflammation, & contre la vérole.

---

ric, & le malade n'éprouve, dans cette opération, ni les tiraillemens du cordon, ni les étranglemens, ni l'inflammation, ni les abſcès qui en ſont la ſuite ; il eſt encore exempt de cette longue ſuppuration de la partie reſtante du ſcrotum, qui recouvroit le teſticule emporté. Une ſeule opération ſuffit, tandis qu'il faut ſouvent y revenir dans la méthode ordinaire pour emporter ce débris inutile du ſcrotum, qui ne ſauroit ſe reprendre & cicatriſer. On peut conſulter là-deſſus notre Diſſertation, intitulée : *An reſciſo teſticulo, funiculum ſpermaticum ligaturâ conſtringere malum*, dans laquelle nous avons embraſſé le ſentiment de cet illuſtre Médecin.

## §. VII.

*Carnosités de l'Urethre à la suite de la Gonorrhée. Moyens d'y remédier.*

Il me reste à dire un mot de l'incommodité qui afflige la plupart de ceux qui ont eu des gonorrhées mal traitées : la difficulté d'uriner occasionnée par les embarras de l'urethre.

On a long-tems accusé les carnosités d'être la cause de cet inconvénient ; cependant l'urethre mieux examinée dans cet état, présente moins des élévations charnues, que des brides de cicatrice telles qu'on les voit dans un visage couturé. C'est un fait dont on ne doute plus aujourd'hui. L'urine séjourne souvent dans le creux des cicatrices ; plus souvent encore les brides qui les distinguent s'irritent, se gonflent, & rétrécissent le canal. Telle est la vraie cause de la difficulté d'uriner qui vient à la suite des gonorrhées.

Dans cet état, constaté par tous les Observateurs, le premier moyen qu'on a coutume d'employer, est celui d'introduire des bougies ; à la vérité ce secours procure un sou-

lagement momentané, mais remplit-il les indications curatives ? & cette facilité de lâcher l'urine eſt-elle le préſage d'une guériſon radicale ? C'eſt ce que l'expérience n'a jamais prouvé. La plupart du tems les malades, ou ceux qui cherchent à les ſoulager, introduiſent des bougies ſans précaution; quelquefois au lieu de bougies ils emploient une ſonde de plomb ; ou bien on met la ſonde ordinaire pour débarraſſer la veſſie ; & de ces manœuvres dont il ne réſulte qu'un mince avantage, on a vu naître les accidens que cauſe une irritation vive du canal, ou une fauſſe route, ce qui eſt pire encore. Lorſqu'une fois ce dernier mal eſt arrivé, il devient incurable ; car où les malades n'y ſurvivent pas long-tems, ou bien il ſe forme une nouvelle cicatrice plus élevée que la premiere, qui augmente la difficulté d'uriner. Le moyen le plus prudent eſt de rejeter l'uſage des ſondes, & d'uſer de précaution en introduiſant les bougies. Ces bougies ne doivent pas être trop dures, & n'avoir au plus qu'une légere vertu fondante. Sans cela elles déchireroient, il eſt vrai, les brides, mais il en réſulteroit les inconvéniens de la ſonde. D'ailleurs, la bougie

gie une fois retirée, croit-on que la cicatrice ſe fera d'une maniere uniforme, qu'elle ne débordera pas de nouveau la ſurface du canal de l'urethre? Que ſi l'on cherche à contenir les chairs par l'introduction de nouvelles bougies, la compreſſion peut & doit même alors rendre les cicatrices calleuſes, d'où il réſulte de nouveaux inconvéniens.

La qualité des bougies que j'indique n'a pas cet inconvénient, & ſon effet eſt plus marqué lorſque les malades ont la ſage précaution d'injecter une ou deux fois chaque jour leur urethre avec de l'eau tiede ou de l'eau de guimauve : d'ailleurs il eſt néceſſaire d'avoir ſouvent recours à ces injections, de s'obſerver ſur le régime, d'être fort ſobre ſur la boiſſon, & ſur-tout de ne point trop différer de lâcher de l'eau lorſqu'on en ſent le beſoin. Cette derniere précaution devient d'autant plus eſſentielle, que dans l'état même de ſanté, on éprouve des difficultés d'uriner, lorſque preſſé par l'envie de ſoulager la veſſie, on retient trop long-tems les urines.

## §. VII.

*De la Gonorrhée dans les perſonnes du ſexe.*

Ce que j'ai dit de la gonorrhée dans les hommes peut aiſément s'appliquer au même accident auquel les femmes ſont auſſi ſujettes. Dans le ſexe l'engorgement de la partie eſt plus conſidérable, parce que le tiſſu cellulaire qui eſt affecté a plus d'étendue; l'écoulement eſt plus abondant, parce que les lacunes ulcérées qui le fourniſſent ſont plus nombreuſes; & les douleurs ſont moins cuiſantes, parce que l'urine n'a ni le tems de ſéjourner ſur les parties malades, ni aſſez d'eſpace affecté à parcourir pour y cauſer des douleurs.

Il eſt, je crois, inutile de combattre encore une fois l'erreur de ceux qui prétendent que les réſervoirs de la ſemence ſont le ſiege principal de cette maladie, puiſque ces réſervoirs ne paroiſſent pas plus affectés dans les femmes que dans les hommes, & que les raiſons que j'ai données, §. III, Ch. XIII, contre cette opinion, conſervent la même force dans le cas préſent.

Quant au traitement, il n'eſt pas différent dans le principe. La gonorrhée qui parcourt

les trois périodes chez les femmes comme chez les hommes, doit être traitée de même dans les uns comme dans les autres. L'indication palliative eſt de détendre & de relâcher par la ſaignée & par les antiphlogiſtiques; la curative eſt d'unir aux remedes contre l'inflammation le ſpécifique contre la cauſe de cette même inflammation au premier moment de l'apparition de la maladie.

Parmi les mercuriels à employer, je n'en connois aucun qui réuſſiſſe mieux que le ſublimé corroſif; il faut cependant en ſuſpendre l'uſage aux approches des mois, & même un ou deux jours après qu'ils ont ceſſé de couler. Le ſublimé, comme puiſſant emmenagogue, ſeroit dangereux dans les femmes ſujettes aux pertes; ſans ces précautions il feroit encore durer trop long-tems le flux menſtruel dans les perſonnes foibles & délicates, & c'eſt auſſi pour ces raiſons qu'il faut le bannir du traitement des femmes enceintes. Dans tous ces cas on peut lui ſubſtituer les pilules de Bairo, le mercure de M. Gervaiſe, ou ſi l'on aime mieux, le mercure gommeux.

Les bains & les injections doivent avoir lieu comme à l'ordinaire. Lorſqu'un chancre malin

eſt la premiere cauſe de la gonorrhée, comme la diſpoſition des parties en rend le traitement plus facile, il faut y obvier promptement par les topiques; de même on obtient la deſſication des ulceres & la ceſſation de l'écoulement par les moyens indiqués, Chap. XII.

Un ſecours très-utile, dont les hommes ne peuvent tirer qu'un foible avantage, c'eſt les fumigations. On combine le cinabre avec les calmans dans les premiers jours de la maladie, ou avec les déterſifs dans le ſecond période; on l'aſſocie aux deſſicatifs dans le troiſieme, & de cette maniere en répétant chaque jour, ou de deux jours l'un, les fumigations antivénériennes, on ſeconde puiſſamment l'effet des médicamens intérieurs.

## CHAPITRE XIV.

### *Du Syrop Mercuriel.*

On diſtribue depuis peu dans Paris un Syrop antivénérien différent d'un autre remede de même nom, en ce que l'Auteur de meilleure foi, avoue qu'il eſt préparé avec le mercure, mais un mercure, ſelon lui, extrêmement diviſé, extrêmement atténué. Ce Syrop, à ce qu'on aſſure, peut être donné ſans riſque même aux petits enfans; dans les jeunes ſujets & dans les adultes, il opere des bons effets contre la noueure & les écrouelles; enfin c'eſt un ſpécifique contre la vérole. La compoſition de ce médicament eſt un ſecret dont l'Auteur, quoique Médecin, a cru devoir ſe réſerver la connoiſſance.

Les Chymiſtes en ont fait pluſieurs analyſes. Un Apoticaire du Roi, interrogé ſur la nature de ce remede par un homme de conſidération, a trouvé dans ce Syrop l'acide nitreux, le mer-

cure, l'eſprit-de-vin, & le ſucre qui conſtitue la partie ſyropeuſe. Deux autres Chymiſtes, qui l'ont examiné depuis, ont reconnu les mêmes principes. Une bouteille de ce Syrop a été apportée à un quatrieme Chymiſte par un domeſtique, de la part d'un inconnu, pour qu'il en fît l'analyſe; c'eſt ſans doute quelqu'un attaqué de maladie honteuſe, qui, n'oſant prendre le Syrop ſans ſavoir de quoi il étoit compoſé, a ſuivi cette voie cachée, pour ménager ſa délicateſſe & raſſurer ſes appréhenſions. Le remede examiné en préſence d'un Médecin célebre de qui je tiens cette analyſe, a donné l'odeur d'œther nitreux, odeur à laquelle les Chymiſtes ne ſe trompent gueres; une piece d'or trempée dans le Syrop a blanchi : voilà ce qu'ils ont obſervé dans cet examen, que ces Savans n'ont pas cru devoir pouſſer plus loin, n'étant ni requis pour cet effet, ni curieux peut-être de perdre un tems précieux, à la recherche ultérieure d'une préparation dont la nature ſe manifeſtoit aſſez par ces premieres épreuves.

Quel que fût le poids de l'autorité des Obſervateurs dont j'ai indiqué les recherches, cependant comme ils ne vouloient point être nommés, leur témoignage ne ſuffiſoit pas pour

manifester sa nature de ce remede. L'analyse exacte & suivie que vient d'en publier M. de Horne, Docteur en Médecine, ancien premier Médecin de l'Hôpital Royal & Militaire de Metz, en met enfin les principes dans le plus grand jour (*a*). Ses expériences donnent le même résultat que les précédentes, le mercure dissous par l'acide nitreux. Ce qui par conséquent n'est qu'une modification de l'eau mercurielle du codex, ou une imitation des gouttes du Général la Motte.

Le seul témoignage de l'Inventeur de ce remede, suffit pour démontrer qu'on ne sauroit en faire usage sans danger. Il ne manque pas de prévenir ceux qui acheteront de son Syrop de bien se garder de prendre de la liqueur *mere ou fondamentale pure*. C'est-à-dire qu'il seroit dangereux d'employer ainsi cette liqueur fondamentale ; d'où vient ce danger, sinon de sa qualité corrosive ? On la

---

(*a*) *Examen des principales Méthodes d'administrer le Mercure, pour la guérison des Maladies Vénériennes.* Dans cet Ouvrage nouvellement imprimé, l'Auteur paroît s'être moins occupé de la pratique des maladies vénériennes, que de la nature des remedes employés contre cette contagion.

voit en effet attaquer la cuillere dans laquelle on la verſe, exhaler des fuliginoſités, ronger le bouchon de la bouteille, avoir enfin un goût *metallico-ſtiptique*, inſupportable & nauſéeux. Elle n'eſt potable que lorſqu'on l'a mêlée avec deux pintes de ſyrop de caſſonade, parce qu'alors l'acide qui en faiſoit tout le danger, affoibli par une grande quantité de ſolution, eſt de plus adouci par la ſubſtance ſyropeuſe avec laquelle on a eu la précaution de le mêler.

La plupart des Obſervations faites dans les Ports de mer, & quelques-unes du petit nombre de celles qui ſont rapportées par d'autres Médecins, préſentent des malades éprouvant des ardeurs d'eſtomac, des maux de tête, des anxiétés, & finiſſant preſque tous par ſe rebuter du remede.

L'Auteur de la Brochure en faveur du ſyrop mercuriel, auroit donc pu ſe diſpenſer d'accuſer, comme il le fait, le ſublimé corroſif des accidens qui réſulteroient de l'uſage de ſon Syrop; le changement que pourroit produire la préſence du ſublimé, loin d'être nuiſible ſeroit plutôt très-utile. *Voyez le Ch. VIII.*

Quel que puiſſe être encore l'enthouſiaſme

des Partiſans du Syrop mercuriel, s'il s'en trouve, deux choſes le feront toujours bannir de la pratique; l'une, c'eſt qu'il eſt à la fois plus dangereux que le ſublimé par la nature de ſon acide, & infiniment plus coûteux, puiſqu'on peut préparer avec le ſublimé & la caſſonade un ſyrop ſemblable qui ne coûte au plus que 1 l. 4 ſ. la bouteille, tandis qu'on vend un louis celle de ſyrop mercuriel : l'autre, qu'il ne préſente pas plus d'efficacité que le ſublimé dans toutes les maladies contre leſquelles on l'adminiſtre.

On donne ce remede par cuillerées : on commence à petites doſes, & on l'augmente de jour en jour; on emploie les purgatifs, & on permet aux malades de ſortir. Cette méthode, comme on voit, n'a rien de particulier ſur celle que j'ai décrite en parlant du ſublimé, que les Médecins de Paris ſuivoient depuis long-tems ; ce n'eſt qu'une imitation de celle qu'ont ſuivie, & que ſuivent encore les Médecins d'Europe qui adminiſtrent le ſublimé corroſif.

Au reſte, ce que j'ai dit du Syrop mercuriel, ne ſauroit diminuer l'eſtime publique que l'Auteur a pu mériter d'ailleurs. On

lui ſaura toujours gré de s'être appliqué à la recherche de nouvelles méthodes de traiter le mal vénérien. Les ſuccès de ſon remede contre les écrouelles, la chartre, & les maladies de la peau, &c., quoique bien inférieurs à ceux qu'on voit opérer tous les jours par le ſublimé, prouvent de plus en plus l'énergie des ſels mercuriels avec excès d'acide, & leur ſupériorité ſur tous les autres moyens imaginés contre ces redoutables maladies.

# CHAPITRE XV.

## *Du Mercure Gommeux.*

Ce remede, qui n'eſt pas nouveau, a été remis en vogue par M. Pleinck : mais il n'a eu de crédit en France qu'après la Traduction de l'Ouvrage Latin de cet Auteur, dans laquelle on trouve l'Hiſtoire de la compoſition & des ſuccès de ce Médicament. Comme je n'en avois jamais eſſayé, qu'avant la publication de cette Traduction, je n'en connoiſſois les effets que ſur la foi d'autrui, je m'étois abſtenu d'en parler dans mes Recherches. Aujourd'hui que ce traitement s'eſt multiplié dans Paris, ayant eu pluſieurs fois occaſion d'en ſuivre la marche, je vais dire ce que j'en penſe.

On appelle mercure gommeux le mercure éteint dans la gomme adragant par la voie de trituration, & ſuſpendu enſuite dans l'eau moyennant cette gomme. M. Pleinck, qui a donné le plus de crédit à cette maniere d'adminiſtrer le vif-argent, fait prendre juſqu'à deux

pintes de cette liqueur, à demi-once de mercure ſur pinte, & à deux cuillerées par jour. De cette maniere il dit guérir radicalement les maladies vénériennes.

Les fauſſes craintes ſur l'uſage du ſublimé corroſif, le deſir de lui ſubſtituer une méthode qui écartât à la fois le délétere redouté de ce ſel mercuriel, & les inconvéniens de la méthode des frictions, ont fait embraſſer avidement ce dernier procédé. Le mercure gommeux fait moins d'impreſſion ſur l'épigaſtre que le mercure ſublimé, il ne cauſe point tant de rougeurs à la peau, ni de ces engorgemens douloureux qu'on obſerve dans l'uſage des ſels mercuriels avec excès d'acide; mais en revanche les malades ſentent quelquefois des douleurs aſſez fortes dans les membres, les huit premiers jours de ſon uſage; ils ne ſuent preſque point, ſont preſque auſſi ſujets aux hémorrhagies, éprouvent des engorgemens cutanés qui, pour n'être pas inflammatoires, n'en ſont pas moins opiniâtres, enfin ils ſalivent avec la plus grande facilité. Je n'ai jamais donné plus de chopine de ce remede, ſans les avoir vu ſe plaindre de chaleur dans la bouche, de maux de tête, & même éprouver

un commencement de ptialiſme que la ſuſpenſion du remede & les purgatifs répétés avoient peine à diſſiper.

Quant à l'effet du mercure gommeux ſur les ſymptomes vénériens, il m'a preſque toujours paru très-lent. Souvent ce n'eſt qu'après en avoir pris plus d'une pinte, qu'il appaiſe leur violence. Les affections cutanées cedent difficilement à ce remede ; plus difficilement encore il réſout l'engorgement & l'obſtruction des glandes. Il en eſt de même de l'exoſtoſe & de la carie des os. En général, c'eſt un médicament d'une efficacité médiocre.

Tant de raiſons ne laiſſent pas balancer à qui des deux, du mercure gommeux, ou des ſels mercuriels avec excès d'acide, il convient de donner la préférence. Ce dernier moyen cauſe des accidens paſſagers qu'on peut aiſément diſſiper. Il eſt d'ailleurs plus actif, plus prompt & plus sûr ; auſſi ne faut-il pas balancer de l'adminiſtrer aux ſujets robuſtes, contre les véroles anciennes, opiniâtres, & lorſqu'on eſt preſſé d'en combattre les accidens. Le mercure gommeux, au contraire, peut être utile contre les véroles légeres, dans les ſujets délicats & ſenſibles, à qui il ſeroit im-

poſſible d'adminiſtrer, ni le ſublimé, ni les dragées, ni les frictions. En ſuivant la progreſſion établie ſur la plus ou moins grande ſolubilité des préparations mercurielles, le mercure gommeux doit être la préparation la moins miſcible. L'expérience confirme cette conjecture & la réaliſe.

Cependant il eſt poſſible de combiner le mercure gommeux avec le ſublimé corroſif. On a pour lors une ſolution moins forte, il eſt vrai, que celle du ſublimé ſeul, mais plus active que lorſqu'elle eſt ſimplement au mercure gommeux. Pour cet effet on prépare une pinte de ce dernier remede, & on y ajoute ſept à huit onces d'eau pure, dans laquelle on a fait diſſoudre quatre grains de mercure ſublimé. Ces deux liqueurs ſe mêlent très-bien enſemble, & du mêlange il réſulte une mixture dont l'adminiſtration eſt la même que celle de la ſolution ordinaire du ſublimé.

L'avantage d'obtenir un effet moyen entre celui des deux ſolutions ſéparées, eſt à proprement parler le ſeul qu'on puiſſe retirer de cette combinaiſon. Sans cela il eſt inutile de mêler pompeuſement le vif-argent avec les gommes, & de perdre un tems précieux à

éteindre ce minéral & à le tenir ſuſpendu dans un fluide aqueux. Cette ſolution n'eſt que momentanée ; le mercure ſe précipite toujours ſous la forme d'une poudre griſe ; & s'il éprouve quelque ſolution, on la doit plutôt à l'action des ſucs digeſtifs, qu'au menſtrue dans lequel on eſſaie de le diſſoudre.

Au lieu donc de faire d'inutiles efforts pour n'obtenir qu'une ſolution paſſagere, il eſt bien plus ſimple d'employer une préparation extemporanée, telle que celle dont ſe ſert M. Gervaiſe, Docteur-Régent de la Faculté. Ce Médecin ayant mis dans une cuillere à bouche la quantité de mercure crud qu'il veut faire prendre chaque fois au malade, remplit la cuillere d'un ſyrop quelconque, & remuant enſuite le tout avec le doigt, par cette agitation momentanée, il réduit le vif-argent en molécules, pour le moins auſſi fines qu'elles peuvent l'être dans le mercure gommeux. C'eſt ſous cette forme qu'il le fait avaler tout de ſuite au malade.

C'eſt à peu près de la même maniere que M. Nicole adminiſtre le mercure à ceux qu'il traite. Je veux bien croire qu'il n'emploie pas de ſublimé corroſif, en quoi il n'en fait pas

mieux ; mais certainement il éteint le mercure dans de la pâte, & donne ce minéral en forme de biſcuit ; procédé autant inférieur à celui où le vif-argent eſt donné ſous forme ſaline, qu'il paroît l'emporter ſur le mercure gommeux. On a lieu de penſer que ce minéral, mêlé avec des ſubſtances ſuſceptibles d'une prompte fermentation par ce mouvement qui s'excite dans l'eſtomac, éprouve une atténuation aſſez forte pour pénétrer plus aiſément dans l'intérieur, & que dans cette agitation inteſtine, il prend une propriété ſaline qui le rend plus miſcible à nos fluides.

Ce n'eſt pas autrement qu'agiſſent les pilules de Barberouſſe autrefois ſi vantées, dont celles de Belloſte ne paroiſſent être qu'une imitation. Ces premieres, qui eurent d'abord le plus grand crédit, ont opéré ſous mes yeux des effets ſurprenans. Il n'y a qu'à méditer la maniere dont on les prépare pour être convaincu de la qualité ſaline que le mercure acquiert dans cette préparation. On mêle du ſuc de limon avec la fleur de farine. Ce mêlange produit une effervеſcence, & enſuite une véritable fermentation, pendant leſquelles ceux qui connoiſſent l'art de bien préparer ces pilules

pilules ne manquent pas de répandre le mercure en forme de pluie.

Ce mouvement de fermentation ajouteroit peut-être au mercure donné ſous forme ſaline. On pourroit par exemple diſſoudre huit grains de ſublimé corroſif dans de l'eau diſtillée, mêler cette eau avec de la farine, & en faire une pâte de laquelle on prépareroit des biſcuits qui ſeroient moins dangereux que les bols dans leſquels le mercure ſublimé entre ſous forme concrete, & qui certainement l'emporteroient ſur le mercure crud préparé de la même maniere, ou avec les gommes.

Il ſeroit poſſible encore de ſubſtituer au mercure gommeux, une préparation ſalino-mercurielle dans laquelle l'acide entrât en moindre quantité que dans le ſublimé. Telles ſeroient la panacée, le mercure doux, & plus encore le précipité blanc, & le turbith minéral. Tous ces ſels unis à la gomme adragant s'étendroient mieux dans l'eau que le mercure crud; & comme leur ſolution eſt moins imparfaite, on a lieu de préſumer que leur effet ſeroit plus certain.

Le devoir & l'honnêteté, qui doivent diſtinguer le vrai Médecin du Charlatan & de l'hom-

me à ſecret, m'engagent à publier un moyen plus prompt & plus sûr de diſſoudre le mercure ſublimé. On ne doit avoir rien de caché lorſqu'il y va de la ſanté publique. Ce moyen conſiſte à bien triturer ce ſel mercuriel dans un mortier de porcelaine ou de verre, avec égale quantité de ſel ammoniac. On ſavoit déja que le ſel marin, mêlé avec le tartre ſtibié, énervoit ſinguliérement la qualité vomitive de ce médicament. Les Praticiens n'ignorent pas que cette voie eſt la plus sûre pour faire paſſer l'émétique par les ſelles. Cela paroît venir de l'extrême atténuation que ces ſels ſouffrent par le mêlange d'un nouveau ſel, & de ce que les ſels marin & ammoniac, ayant plus d'affinité avec l'eau que le ſublimé & le tartre ſtibié, ſervent à ces derniers de moyen proportionnel pour en faciliter la ſolution. Ce mêlange du ſublimé avec le ſel ammoniac, fait la baſe d'une eau anti-vénérienne qu'on a débitée dans Paris. Depuis que cette préparation m'eſt parvenue, je l'ai ſubſtituée à celle que j'avois adoptée auparavant, & les ſuccès ont répondu à mon attente.

Une autre maniere de diſſoudre le mercure ſublimé, feroit de verſer par-deſſus, de la

liqueur anodine minérale d'Hoffman. L'æther, qui en fait la baſe, diſſout encore le précipité blanc; mais alors il faut employer l'æther vitriolique, comme il conviendroit de ſe ſervir de l'æther marin pour diſſoudre le ſublimé, & comme peut-être quelques-uns ont eu recours à l'æther nitreux pour diſſoudre le précipité rouge. Enfin on pourroit étendre les ſels mercuriels dans le vin plutôt que dans l'eau, pour mieux couvrir encore l'acerbe du ſublimé, dans le cas où on auroit beſoin d'une ſolution un peu plus forte. Ces procédés ne préſentent rien de dangereux, adminiſtrés toutefois avec les précautions que j'ai indiquées. Je les publie avec d'autant plus de plaiſir, qu'ils pourroient être utiles dans les circonſtances où il eſt néceſſaire de varier le traitement.

# ADMINISTRATION

## *PUBLIQUE ET GRATUITE*

## DE REMEDES ANTIVÉNÉRIENS.

Il eſt inutile de rappeller ici les dangers qu'on court en négligeant le mal vénérien; on a vu quel progrès ce mal pouvoit faire, & juſqu'où ſa contagion étoit capable de porter ſes coups. Les perſonnes opulentes ne ſont point expoſées à ces malheurs, la facilité qu'elles ont de ſe procurer du ſecours, les leur fait chercher avec promptitude; mais le peuple en proie à toutes ſortes de beſoins, ne ſauroit ſouvent ſe faire traiter. Les Hôpitaux où l'on guérit la vérole ſont peu communs; le nombre des malades qu'on y traite y eſt toujours très circonſcrit. Ceux à qui la porte de ces aſyles eſt refuſée, accablés par l'indigence &

par la douleur, ſe laiſſent conſumer par le virus deſtructeur qui les infecte. Il en eſt qui, plus libertins, & point aſſez preſſés par le mal pour recourir au remede, conſervent toujours aſſez de virus pour le répandre : & c'eſt ainſi que par indigence ou faute de ſoins, la contagion vénérienne ne ceſſe de ſe communiquer.

Sera-t-il jamais poſſible de la détruire ? Les projets d'anéantir d'autres maladies ont fait ſi peu de fortune de nos jours, qu'il faut renoncer à de pareilles idées, & prendre preſque le parti de vivre avec ſon ennemi. S'il étoit encore vrai, comme le prétendent quelques Médecins, que lés traitemens même les mieux adminiſtrés ne fuſſent que palliatifs, il ſeroit inutile de tenter d'anéantir un virus dont la cauſe ſe renouvelleroit chaque jour, & dont peut être la deſtruction radicale deviendroit impoſſible.

Mais s'il falloit renoncer à une pareille entrepriſe, ce qui eſt heureuſement contredit par le plus grand nombre des Médecins, du moins eſt-il certain qu'on pourroit, dans ce ſyſtême funeſte, pallier la vérole à un tel point, qu'on ne s'apperçût preſque plus de l'exiſtence de ce mal La multiplication des ſecours rendroit alors pu-

niſſables ceux qui ſeroient ſurpris d'être infectés du virus par négligence, & l'oppoſition continuelle des moyens faciles & peu coûteux en arrêteroit enfin les progrès.

De tous les ſecours employés juſqu'à préſent pour combattre le mal vénérien, il n'en eſt aucun qu'on puiſſe donner à plus grand marché que la ſolution ſimple de ſublimé, elle ne coûte gueres plus de cinq à ſix ſous: celle à l'eau diſtillée, N°. I, coûte un peu plus du double, en mettant même la pinte de ſolution à vingt ſous; il en coûtera un petit écu pour trois bouteilles, c'eſt-à-dire pour vingt-quatre ou trente-ſix grains de ſublimé; doſe plus que ſuffiſante pour guérir les véroles récentes, telles qu'elles le deviendroient enfin, ſi les ſecours étant une fois multipliés, les malades ne laiſſoient plus aggraver les ſymptomes par la vétuſté de la contagion.

Comme il eſt néceſſaire d'avoir recours aux topiques pour combattre les accidens de la vérole, il faut compter encore cette dépenſe qui n'excede gueres trente ſous. J'ajoute à peu près la même ſomme pour les purgations, enſorte qu'avec ſix francs on pourra par-tout guérir la vérole.

Que s'il se trouve des maladies qui exigent le concours simultané des remedes internes & des externes, ou que par un reste d'attachement pour les frictions, on ne veuille pas exclure du traitement l'onguent mercuriel, on peut employer six à huit onces de cet onguent, à moitié mercure, & les faire appliquer par le malade lui-même sur ses aînes & sur ses cuisses. Par cette méthode combinée, on obtiendra l'effet desiré.

Quant à ceux qui, malgré ce que j'ai pu dire en faveur du sublimé, s'obstineroient à crier contre ce sel, ils peuvent traiter les maladies vénériennes sans ce secours; soit en suivant la méthode de M. Gervaise, soit en donnant les pilules de Bairo & les combinant avec les frictions.

Pour cet effet, ils donneront chaque matin & chaque soir au malade, dix à douze grains de mercure crud, suivant les préparations N°. III & IV, ou bien ils lui feront avaler matin & soir une pilule du N°. V, ou un verre de la tisanne N°. X, huit jours après ils purgeront le malade avec la médecine N°. VI; le lendemain ils doubleront la dose du remede. Ce procédé est celui qu'il faut tenir à l'égard des personnes ordi-

naires. Les foibles doivent être traitées à demi-dose : on ne les purgera qu'avec la purgation N°. VII ; sur-tout il convient, autant qu'on peut, de faire observer un régime doux au malade, de modérer leur exercice, d'examiner souvent leur bouche, de suspendre l'usage du mercure pour peu qu'elle devînt infecte & que les gencives se gonflassent, de les purger enfin une ou deux fois avant que de reprendre le traitement.

A tous ces secours on peut associer les frictions, depuis demi-gros jusqu'à un gros d'onguent mercuriel, ayant soin d'y accoutumer le corps par une petite dose, de ne l'augmenter que de huit en huit jours, & mettant un jour d'intervalle entre chaque friction, plusieurs jours même si le malade est trop porté à la salivation, ou si d'autres raisons autorisent cette lenteur.

De cette maniere, en deux mois de tems, on guérira les véroles ordinaires ; les opiniâtres seront trois mois, peut-être iront-elles à quatre, parce que la disparition des accidens & la destruction du virus est toujours en raison de la vétusté du mal.

Ainsi en faisant par an trois traitemens généraux, l'un à la fin de l'hiver, l'autre dans

le cœur de l'été, & le troiſieme au commencement de l'automne, on aura la ſatisfaction de rendre à l'Etat un nombre conſidérable de Sujets. Ceux que la violence du mal mettroit en danger, pourront être traités dans tous les tems; & s'il en eſt qui, par la force des ſymptomes, ne ſoient point en état de vaquer à leurs affaires, ni de fournir à leur entretien, il ſera d'autant plus facile de leur accorder une place dans les Hôpitaux, que ces aſyles charitables ſeront alors moins ſurchargés.

En comprenant tous les frais qui entrent dans l'un & dans l'autre traitement, à peine dépenſera-t-on 9 livres, même contre la vérole la plus invétérée. Il en coûte autant aujourd'hui dans les Hôpitaux pour chaque boëte de dragées, ſouvent le traitement ne ſe borne pas à une ſeule, ſans compter les purgations & les topiques auxquels on eſt quelquefois obligé d'avoir recours. La dépenſe n'eſt gueres moins conſidérable dans les autres Hôpitaux où la méthode des dragées n'a point encore été reçue.

Ce n'eſt pas autrement qu'on traitera les enfans à la mamelle. Une fois le Bureau public de diſtribution établi, le Médecin & le Chirurgien prépoſés pour exercer cette cha-

rité, ne recevront au traitement que les enfans qui ont paſſé le douzieme mois. Ils leur donneront d'abord à prendre chaque ſoir une cuillerée à caffé, de la ſolution N°. II; huit jours après ils le purgeront avec la purgation N°. VIII : enſuite ils doubleront le nombre de cuillerées, en en donnant une le matin, & l'autre le ſoir. La deuxieme ſemaine du traitement ils repurgeront le petit malade avec la même Médecine. De-là ils paſſeront à deux cuillerées à caffé de la ſolution N°. I, & continueront de même juſqu'à la fin du traitement, n'oubliant jamais de purger l'enfant de huit en huit jours, & veillant attentivement à l'état de ſa gorge.

Pour peu que le goſier parût enflé, que la déglutition fût gênée, ſur-tout ſi la bouche regorgeoit de mucoſités, il faudroit ſuſpendre promptement l'uſage du remede, purger le malade, & le laiſſer en repos juſqu'à ce que la gorge fût revenue dans ſon premier état. De même il faut uſer de la derniere prudence lorſqu'on a à traiter des enfans naturellement muqueux, ou de jeunes gens ſujets aux écrouelles. Sans ces précautions on courroit riſque de voir le goſier ſe remplir, & les

malades étouffer, tant par le gonflement des amigdales, que par la quantité de glaires qui tomberoient dans leur bouche & découleroient dans leur œſophage.

Le moyen d'accélérer la guériſon & de la rendre plus certaine, c'eſt d'attaquer vivement les ſymptomes par des topiques en ſuivant les procédés indiqués Chapitre XII.

Pour éviter juſqu'au moindre inconvénient que pourroit cauſer l'imprudence de ceux qu'on traite, ſur-tout en leur donnant une ſolution un peu plus forte du mercure ſublimé; il faut les aſſujettir à ſe repréſenter trois fois la ſemaine, & pour cet effet ne leur donner du remede que la quantité qu'ils doivent en prendre tous les deux jours.

Il eſt de la derniere conſéquence que la vente du ſublimé corroſif, en ſubſtance, ſoit rigoureuſement défendue : c'eſt le ſeul abus qui pût réſulter de l'adminiſtration du ſublimé. Le danger de confondre ce ſel avec l'arſenic, n'eſt point ſi fort à craindre : un bon Apothicaire n'y ſera jamais expoſé; & quand même cela pourroit arriver, huit grains d'arſenic, diſſous dans pinte d'eau, feroient-ils plus à redouter, que la même doſe de ſublimé ?

# FORMULES

## *Des Compositions Antivénériennes qui entrent dans le Traitement Populaire.*

### N°. I.

### Solution majeure de Mercure sublimé.

P*RENEZ douze grains de sublimé corrosif.*
*Autant de sel ammoniac.*

Triturez ces deux sels ensemble dans un mortier de verre ou de porcelaine, jusqu'à ce qu'ils soient réduits en une poudre très-fine. Alors versez insensiblement par-dessus, cinq à six onces d'eau distillée. Passez cette solution à travers un filtre ; allongez la avec pinte de même eau, & l'édulcorez avec six onces de syrop de capillaire.

## I I.

### Solution Mercurielle mineure.

*Prenez huit grains de mercure ſublimé corroſif.*
*Autant de ſel ammoniac.*

Triturez-les enſemble. Diſſolvez-les dans pinte d'eau diſtillée, & filtrez-les comme dans la Formule précédente. Edulcorez enſuite la liqueur avec quatre onces de ſyrop de capillaire.

On a vu dans le Chapitre huitieme la maniere d'envelopper ces ſolutions, & les moyens de les rendre plus ſimples encore. Cependant il eſt plus prudent de préférer l'eau diſtillée à l'eau commune quand on veut garder la ſolution, autrement il ſe fait par le tems une eſpece de précipité qui la rend moins efficace, vraiſemblablement parce que le ſublimé ſe trouve en partie décompoſé. L'expérience ayant aujourd'hui démontré que le camphre ne garantiſſoit pas de la ſalivation, j'ai cru qu'il étoit inutile de le faire entrer dans ces Formules; non-ſeulement parce qu'il a beaucoup de peine à ſe diſſoudre, mais encore par le goût amer & l'odeur déſagréable qu'il cauſe quand il eſt employé à la doſe à laquelle on a coutume de l'aſſocier.

III.

## Mercure Syropeux.

*Prenez du mercure crud, révivifié du cinnabre dix, à douze grains.*
*Syrop de Capillaire une once.*

Mêlez le tout enſemble dans une cuiller de faïance, agitez-le avec le bout du doigt. Lorſque le mercure ſera bien mêlé au ſyrop faites-le avaler au malade.

IV.

## Mercure Mielleux.

*Prenez du mercure crud, révivifié du cinnabre, douze grains.*
*Miel de Narbonne liquide une once.*

Mêlez le tout enſemble; battez-le ſuivant le procédé de la Formule précédente.

V.

PILULES ANTIVÉNÉRIENNES.

*Prenez de la farine de froment demi-once.*
*Scammonée trois gros.*
*Mercure vingt-cinq gros.*

Mettez la farine dans un poëlon de terre vernissé, versez par-dessus suffisante quantité de fort vinaigre, remuez cette pâte avec une espatule d'ivoire; & lorsqu'elle bouillonnera, répandez par-dessus le mercure; continuez d'agiter le mêlange jusqu'à ce que ce minéral soit éteint. Ensuite ajoutez la scammonée; réduisez cette masse en pilules, chacune de la grosseur d'un pois.

La préparation du mercure avec le syrop, appartient à M. Gervaise, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. Quoiqu'on ait déterminé la dose de ce minéral, on peut cependant l'augmenter ou la diminuer suivant les circonstances. Le mercure mielleux est une simplification des pilules de Belloste, suivant la composition indiquée par M. Astruc; enfin les dernieres pilules sont imitées de celles de Bairo, avec la différence qu'on en a sup-

primé la rhubarbe & l'ambre, drogues trop précieuſes pour être adminiſtrées aux pauvres, & point aſſez eſſentielles pour ne pas s'en paſſer. Par la même raiſon, on a ſubſtitué le fort vinaigre au ſuc de limon. Pour peu qu'on veuille réfléchir ſur la nature de ces trois préparations, il eſt évident qu'elles équivalent au mercure gommeux, avec cette différence eſſentielle qu'elles ſont plutôt préparées, & qu'elles coûtent moins.

## V I.

### PURGATION MAJEURE.

*Prenez racine de jalap en poudre . . vingt grains.*
*Fleurs de ſoufre . . . . . demi-gros.*
*Scammonée d'Alep . . . ſix grains.*

Mêlez le tout enſemble, faites-en une poudre très-fine que vous donnerez ſous cette forme, dans un verre d'eau de guimauve, ou dont vous ferez une opiate avec ſuffiſante quantité de ſyrop roſat ſolutif, ſuivant le goût du malade.

VII.

## VII.

### Purgation mineure.

*Prenez racine de jalap en poudre, & fleurs de soufre. . . .* } *de chacune ʒ ß.*

Mêlez-les bien ensemble, & réduisez-les en poudre très-fine, à prendre de la même maniere que la précédente.

## VIII.

### Purgation pour les petits Enfans depuis un an jusqu'a quatre.

*Prenez deux onces de syrop de fleurs de pêcher.*

Mêlez-y huit grains de poudre cornachine.

Il faut doubler la dose de cette poudre, depuis quatre ans jusqu'à huit, & même dix. Le soufre, ajouté aux purgations des adultes, a la double propriété de lâcher le ventre, & de réprimer la salivation.

## I X.

### Autre Purgation.

*Prenez sucre blanc un quarteron.*
*Scammonée d'Alep un gros.*

Triturez-les bien ensemble, & délayez ce mêlange dans demi-septier de bonne eau-de-vie. Versez le tout dans un poëlon de terre neuf, vernissé. Mettez-y le feu, & laissez brûler l'eau-de-vie jusqu'à ce que l'ayant allumée à plusieurs reprises, elle ne puisse plus s'enflammer. Alors versez le liquide restant dans une bouteille, & gardez-le pour l'usage. Les adultes robustes peuvent en prendre jusqu'à deux cuillerées; il n'en faut qu'une pour les tempéramens ordinaires; on en donne une cuillerée à caffé aux enfans depuis un an jusqu'à quatre, & deux depuis quatre ans jusqu'à sept.

X.

TISANNE LAXATIVE ANTIVÉNÉRIENNE.

*Prenez une livre de salzepareille, coupée en petits morceaux.*
*Deux gros de mercure doux.*
*Une once de senné mondé.*
*Deux gros de semence de coriandre.*
*Demi-gros d'alun.*

Mettez bouillir la salzepareille & le mercure doux dans quinze livres d'eau de fontaine, jusqu'à la réduction d'un tiers. Sur la fin de l'ébullition, ajoutez le senné, la coriandre, & l'alun, ayant eu soin d'enfermer séparément ces dernieres drogues dans un nouet. Coulez le tout & gardez-le pour l'usage.

Cette tisanne, que le célebre M. Lieutaud assure être celle de Calat, peut être utile dans une infinité de circonstances. On en prend environ un verre ordinaire deux fois, & même trois fois par jour, à une certaine distance du repas. Comme on ne sauroit douter qu'elle n'ait eu seule de grands succès, il est plus certain encore qu'en l'associant aux frictions administrées avec les précautions requises, on

en doit retirer de plus grands avantages. De même on peut ajouter au mercure doux, cinq ou ſix grains de mercure ſublimé, cela fait un peu plus d'un grain, ſur pinte. Ceux qui craindroient la décompoſition du ſublimé par l'alun, peuvent faire diſſoudre ſéparément le ſel mercuriel, dans cinq cuillerées d'eau diſtillée; & ajouter une cuillerée de cette ſolution ſur chaque pinte de tiſanne, ſous-diviſer même, s'il le faut, cette cuillerée en tout autant de verres que contient la pinte, pour la mêler avec chaque verre de tiſanne, au moment même où on l'adminiſtrera.

La maniere dont Calat prépare ſon remede eſt aſſez analogue à la ſolution du ſublimé par l'addition du ſel ammoniac. Il eſt à préſumer que par l'intermede de l'alun le mercure doux devient plus ſoluble. C'eſt-à-dire qu'un ſel qui ſe mêle vivement avec l'eau, peut faciliter la ſolution d'un autre ſel qui, ſans cela; gagneroit le fond de la bouteille. Quant à la décompoſition qui peut ſe faire d'un ſel par le mêlange d'un autre, pourvu qu'elle ne ſoit ni ſubite, ni entiere, il ne faut point tant la redouter dans la pratique; ce qui ſe précipite de mercure n'eſt jamais entiérement dépouillé

de la ſubſtance ſaline que ce minéral retenoit; & le précipité eſt toujours dans un état d'atténuation très-conſidérable : avec ces deux qualités, quoiqu'il agiſſe plus lentement, il ne manque pourtant de guérir.

## X I.

### INJECTION DÉTERSIVE.

*Prenez ſublimé corroſif trois grains.*

Diſſolvez les dans chopine d'eau diſtillée.

On fait uſage de cette ſolution le matin & le ſoir. Elle pince ordinairement l'urethre : c'eſt pourquoi ſi le malade ſent une chaleur trop grande dans le canal, après s'être injecté, il faut qu'il injecte tout de ſuite de l'eau tiede, & qu'il adouciſſe la premiere injection avec parties égales d'eau de guimauve. De même pour peu qu'il éprouve de difficulté d'uriner, il doit en ſuſpendre l'uſage.

## X I I.

### Solution détersive.

*Prenez sublimé corrosif . .* } *de chaque 12 grains.*
*Sel ammoniac. . .*

Commencez par triturer le ſublimé avec le ſel ammoniac, diſſolvez-les enſuite dans pinte d'eau-de-vie camphrée. ( On prépare l'eau-de-vie camphrée avec une once de camphre ſur pinte d'eau-de vie ). Cette ſolution anti-putride doit être appliquée ſur la partie malade, ſoit dans les ulceres malins dont le fond eſt gangréneux ; ſoit dans les affections vénériennes qui portent un caractere de putridité tendante à la mortification; ſoit enfin dans le cas où par négligence, où par la force du mal, la verge ſeroit prête à tomber en gangrene. On en étuve encore les poulains qu'on veut réſoudre; de même on applique des compreſſes imbibées de cette liqueur, tant ſur les tumeurs naiſſantes, que dans le fond même des ulceres qu'elles forment, lorſqu'ayant abouti elles ſe rempliſſent de chairs baveuſes.

## XIII.

### Poudre fumigatoire.

*Prenez cinnabre artificiel. . .* } *de chaque une pincée.*
*Safran oriental . . .* }

Réduiſez en poudre chacune de ces drogues, & mêlez-les enſemble pour une fumigation. On ajoute l'oliban ou le ſuccin à la même doſe pour les rendre déterſives. On peut de même y joindre un peu de ſtórax, pour corriger l'odeur déſagréable du cinnabre.

Pour ſe *fumiger* commodément, il faut mettre le réchaud dans une chaiſe percée, & expoſer par-deſſus la lunette, la partie ſur laquelle on veut que les vapeurs ſe portent. De même on s'aſſied ſur la chaiſe percée pour fumiger les parties de la génération. Il faut ſur-tout ouvrir les fenêtres afin de reſpirer le moins qu'il eſt poſſible la vapeur du cinnabre.

## XIV.

### Onguent contre la Galle.

*Prenez beurre frais . . . .* } *de chaque une livre.*
*Céruse . . . . .* }
*Sublimé corrosif . . . un gros.*

Réduisez le sublimé en poudre avec la céruse ; mêlez bien ensemble ces deux substances. Ensuite incorporez-les dans le beurre que vous aurez préalablement fait fondre.

On prépare de cette façon une pommade anti-psorique, dont il ne faut guere que deux onces pour guérir l'éruption de la galle. Les malades après avoir été saignés & purgés avec la médecine N°. IX, s'en frottent chaque soir en se couchant, pendant quatre jours consécutifs, à la dose d'un gros chaque fois : ils enveloppent leurs mains avec un linge doux. Le lendemain matin ils les lavent avec de l'eau tiede ; le cinquieme jour on les purge encore avec la même médecine, & ils continuent à se frotter pendant quatre autres jours ; après quoi on les repurge pour la troisieme & pour la derniere fois. Cette pommade peut servir encore

pour panſer les chancres & les autres ulceres vénériens lorſqu'il eſt néceſſaire de les déterger puiſſamment.

XV.

BOUGIES CONTRE LES CARNOSITÉS DE L'URETHRE.

| | | |
|---|---|---|
| *Prenez emplâtre diabotanum . . .* | | |
| *Diachyllon cum gummis. . .* | | *de chaque, parties égales.* |
| *De Vigo cum mercurio . .* | | |
| *De Melilot . . . . .* | | |

*Antimoine crud & réduit en poudre très-fine, la ſixieme partie.*

Malaxez bien le tout, & faites-en un mélange dans lequel vous tremperez des toiles bien fines que vous roulerez enſuite en forme de bougies. Le moyen de rouler ces toiles & de leur donner la minceur qu'elles ont dans l'une de leur extrémité, & l'épaiſſeur qu'elles préſentent dans l'autre, c'eſt de couper la toile en triangle rectangle, & de commencer par rouler un des petits côtés du triangle. Ce procédé demande autant de pa-

tience que d'adresse. En roulant ainsi d'une maniere uniforme, le côté roulé, qui est le moyen, & qui sert d'axe à la bougie &, l'hipotenuse, ou le grand côté du triangle, se roule en spirale autour de cet axe, en sorte que le petit côté, qui est l'inférieur, se roule entiérement sur lui-même. Comme la toile est imbibée, les différentes couches qui se forment en roulant, se colent les unes sur les autres, se confondent & ne font qu'une même masse.

Ces bougies qui ne sont ni trop molles, ni trop dures, fondent singuliérement les carnosités de l'urethre, & les brides occasionnées par cause vénérienne.

# DIVERSES LETTRES

## ÉCRITES A L'AUTEUR

### SUR LE TRAITEMENT DES MALADIES VÉNÉRIENNES.

# LETTRE

## DE MONSIEUR

## LE BEGUE DE PRESLE,

*Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.*

VOUS me demandez, MONSIEUR ET CHER CONFRERE, ſi je continue à employer la diſſolution du mercure ſublimé corroſif & à en recommander l'uſage pour guérir les maladies vénériennes; je puis vous aſſurer que depuis 1763, tems auquel j'ai cherché à rendre ce traitement plus commun en publiant un Mémoire ſur le ſublimé corroſif, je n'ai rien vu ni lu qui lui ſoit défavorable. Je n'ignore pas que des gens à qui les méthodes de guérir les

moins dispendieuses paroissent les moins sûres, ont publié des faits qui auroient été capables de décréditer celle-ci, si les Lecteurs n'eussent pas été convaincus par le récit même, que ces accidens avoient été occasionnés par l'impéritie de ceux qui avoient administré le remede, ou par l'imprudence des malades. Il me seroit facile de vous communiquer beaucoup de faits qui confirment les premiers succès de la dissolution du sublimé, & les éloges que lui ont donné les Boerhaave, Van-Swieten, de Haen, Pringle, Storck, &c. Mais les autorités sur cette matiere me semblent devenues aussi superflues que le seroient de nouvelles observations destinées à prouver l'utilité du quinquina dans les fievres intermittentes & la gangrene. En effet il paroît par les Ouvrages imprimés depuis 1763, & par les nouvelles particulieres, que l'usage de la solution de sublimé corrosif pour la guérison des maladies vénériennes, est très-commun en Angleterre, ainsi qu'en France; que ce remede est encore plus usité en Allemagne, & dans la plus grande partie du Nord de l'Europe; enfin qu'il réussit parfaitement en Amérique & en Asie entre les topiques. Une

multitude d'eſſais heureux faits en France, en Angleterre & en Allemagne, ſemble nous promettre que le ſublimé corroſif étant employé ſeul ou conjointement avec d'autres médicamens, deviendra un excellent remede contre pluſieurs maladies qu'on ne guérit point autrement, ou qui ne cedent qu'à des traitemens exceſſivement longs, pendant leſquels on ne peut être utile à la ſociété, & qui ſouvent laiſſent le corps & l'eſprit énervés pour le reſte de la vie. La diſſolution de ſublimé a guéri ou contribué à guérir des affections écrouelleuſes, des dartres, des opthalmies, des ſkirrhes, des cancers, des rachitis, & d'autres maux qui ne paroiſſoient pas vénériens aux gens les plus expérimentés. Si l'expérience confirme ces ſuccès, je publierai, dans un ſecond Mémoire pour ſervir à l'Hiſtoire du Mercure ſublimé corroſif, depuis 1763, les Obſervations les plus authentiques dont j'aurai eu connoiſſance.

La prompte efficacité du traitement des maladies vénériennes par le ſublimé corroſif, mais ſur-tout la facilité de préparer le remede & la guériſon de ceux qui l'ont pris dans des cas légers ſans être conduits par des gens de l'Art, ont fait paſſer le Public de l'exceſſive répu-

gnance à une confiance extrême qui peut devenir préjudiciable. Les malades font uſage de ce remede ſans conſeil, ou ſe mettent entre les mains de gens qui ignorent comment on peut, dans les différens cas, favoriſer ſon action par une préparation préalable, ou par le régime durant le traitement, & dans quelles circonſtances il devient utile ou néceſſaire d'ajouter à l'uſage du ſublimé d'autres remedes tant internes qu'externes; tels que les bains chauds ordinaires, les bains de vapeurs, d'autres mercuriaux, & même quelques frictions mercurielles légeres, les onguens mercuriaux, les lavemens ſimples ou avec le ſublimé, les boiſſons adouciſſantes, diaphorétiques, ſudorifiques, le lait, les purgatifs, &c. Je ne doute pas, Monsieur, que vous n'inſiſtiez ſur ces objets, & que vous ne perfectionniez une méthode, qui, malgré les critiques, eſt devenue la plus commune comme elle le mérite, étant la plus prompte & la plus douce.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre, &c.

*Le 14 Août 1769.* Le Begue de Presle.

LETTRE

# LETTRE
# DE M. BUCHOZ,
## *MÉDECIN DE NANCI.*

MONSIEUR,

J'AI été charmé d'apprendre par la voix publique que vous travailliez à faire revivre le traitement des maladies vénériennes par le ſublimé corroſif, principalement à l'égard des pauvres ; ce projet eſt digne de votre zele. Combien de miſérables ne meurent pas de ces maladies faute de moyens ſuffiſans pour s'en garantir ! Vous obvierez à cela en leur preſcrivant l'uſage du ſublimé corroſif. Ce remede eſt d'un vil prix, & ne produit aucun accident fâcheux, lorſqu'il eſt adminiſtré par des mains prudentes. Combien de fois n'en

avons-nous pas prescrit à Nanci dans les consultations que nous avons coutume de faire pour les pauvres dans cette Ville tous les Samedis de chaque semaine ! L'usage ordinaire est de délayer le sublimé corrosif dans l'esprit de froment. Nous l'avons conseillé plusieurs fois de cette maniere; nous l'avons fait prendre à l'eau-de-vie ordinaire, & simplement à l'eau de pluie distillée. Il a pareillement procuré aux malades une cure aussi assurée, que préparé à l'esprit de froment. C'est ce qui nous a engagé de ne le plus prescrire dans la suite qu'à l'eau de pluie distillée ; autre sujet d'épargne, comme vous voyez, dans ce remede.

Nous n'avons jamais remarqué aucune mauvaise suite dans les sujets qui en ont pris. Ils ont vaqué à leurs affaires, comme s'ils n'eussent pris aucun remede. Je crois donc, Monsieur, qu'on ne peut assez en recommander l'usage. Mon dévouement au soulagement des Citoyens, l'empressement que j'ai toujours fait paroître tant par mes écrits que par mes actions, à rechercher tout ce qui tend au soulagement de l'humanité, sont des motifs qui m'ont déterminé à vous écrire pour vous prier au nom de tant de pauvres malheureux de

continuer à accréditer une méthode qui leur eſt ſi ſalutaire. Il eſt de l'intérêt public de leur procurer des ſecours, non-ſeulement pour eux mêmes qui, quoique dans cet état d'indigence, ne ſont pas moins membres de l'Etat, mais encore pour ceux auxquels ils pourroient communiquer leur maladie. Si nous pouvions un jour voir des établiſſemens fondés dans tous les Hôpitaux pour les maux vénériens, quelle ſatisfaction ne reſſentiroit pas une ame bien née! On en fonde tous les jours de nouveaux pour tous les genres de maladies; les maladies vénériennes, qui ſont ſouvent ſi cruelles, feront-elles donc toujours oubliées? Verra-t-on toujours de ſang-froid les malheureux ſouffrir ſans les ſecourir? Non, Monſieur, j'oſe me flatter qu'un jour ſe formeront des établiſſemens ſi utiles. Nous en ſerons ſans doute redevables à vos Ecrits. Sur-tout lorſqu'on connoîtra mieux l'utilité du ſublimé & les moyens faciles & peu diſpendieux de le préparer pour la cure de ces maladies. Mais il faut, Monſieur, je ne peux aſſez le répéter, des mains prudentes pour l'adminiſtration d'un pareil remede. L'abus des meilleures choſes, même des alimens exquis, eſt toujours très-dange-

reux ; vous le ſavez, à plus forte raiſon doit-on craindre d'abuſer d'un remede de l'eſpece du ſublimé corroſif. Dans la derniere guerre on ne traitoit à l'armée les Soldats qu'avec le ſublimé corroſif, & preſque tous guériſſoient, ainſi que me l'ont aſſuré pluſieurs Médecins & pluſieurs Chirurgiens-Majors de Régimens.

J'attends, Monſieur, avec impatience le Traité que vous nous promettez ſur ces maladies.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c. BUCHOZ, Médecin du feu Roi de Pologne, & Aggrégé à la Faculté de Lorraine.

*Le 30 Avril 1768.*

# LETTRE

## DE M. J**.

MONSIEUR,

Si la vérité ne doit jamais être cachée, c'eſt principalement lorſqu'il s'agit de la vie des hommes. Vous m'avez fait l'honneur de me demander des éclairciſſemens ſur ce que j'ai pu obſerver dans ma pratique par rapport aux effets que produit ſur la bouche le remede de de M. N***. Quoique l'Auteur aſſure publiquement qu'il n'entre point de mercure dans ſon remede ; cependant ſi l'on en doit croire les effets, il y a lieu de préſumer que M. N***. tient mal ſa promeſſe ; pluſieurs faits vont le confirmer.

En 1767 je fus mandé rue de Grenelle Saint-

Honoré, en face de la rue des deux Ecus, pour visiter la bouche d'une malade dont l'état me fit appercevoir que l'on avoit usé du mercure. La confiance dans laquelle la personne étoit que M. N***. ne lui avoit pas administré ce minéral, l'engagea à me dire que je me trompois. Trop convaincu de ce fait, j'insistai, & je lui demandai depuis quand & comment les dents s'étoient ébranlées, les gencives gonflées, les conduits salivaires dilatés & ulcérés, ainsi que l'intérieur des joues; en un mot, pourquoi elle avoit toujours la bouche pleine de salive. Ce fut alors que la malade me dit que tout cela avoit paru au bout de huit jours pour avoir mangé tous les jours un petit morceau d'un biscuit qu'elle me montra. Ce biscuit est de largeur d'un écu de 6 livres, & de l'épaisseur de trois à quatre. Il est bordé d'une espece de croûte de couleur de pain d'épice un peu cuit. Le milieu de ce biscuit est une masse noirâtre avec des yeux semblables à ceux que l'on observe à un pain mal pétri. Quant à son odeur, elle est d'abord très-peu de chose; mais pour peu que l'on échauffe ce biscuit en le frottant avec les doigts, il les noircit, & leur laisse une odeur empyreuma-

tique. Si l'on expoſe ce biſcuit ſur une pelle chaude, (comme j'ai fait) il s'éleve ſur le champ une fumée noirâtre & d'un goût métallique. Ce biſcuit, ainſi échauffé & caſſé, laiſſe appercevoir nombre de globules mercuriels. C'eſt ſans doute plutôt à cet acceſſoire que M. N***. doit le ſuccès de certaines prétendues guériſons, qu'à une poudre qu'il donne pour former une tiſanne, ou qu'à un ſyrop qu'il fait prendre à d'autres.

Outre la malade ci-deſſus, je puis encore vous citer deux faits qui ſemblent prouver que le remede de M. N***. contient du mercure. Le premier de ces faits eſt un homme qui, depuis près de trois mois, avoit été guéri, mais dont la bouche étoit dans un état affreux, avec une ſalivation des plus copieuſes.

Le ſecond fait eſt ſur une perſonne qui avoit une fiſtule à la partie latérale gauche de la langue, ce qui fit croire qu'elle avoit la vérole, & qu'il étoit néceſſaire de recourir au remede de M. N***. Mais au bout de huit jours la langue s'épaiſſit tellement, & la ſalivation fut ſi conſidérable que le malade fut obligé de quitter le remede, & de ſe purger avec quelques minoratifs. Les ſoupçons de vérole étoient faux,

car la dilatation de la fiſtule ayant été bien faite ; le malade a guéri très-promptement, & ſans aucun retour depuis plus de trois ans.

Tels ſont en peu de mots les matériaux que je puis vous fournir, Monſieur, pour mettre au jour l'impoſture du Sieur N***. Je vous ſerai cependant très-obligé de ne me pas mettre trop à découvert. Vous connoiſſez les hommes auſſi-bien & peut-être mieux que moi ; chacun a ſes partiſans, & je n'aime point à me faire des ennemis.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre, &c. J**. (*a*).

*Le 5 Décembre 1768.*

---

(*a*) Je garantis la vérité de cette Lettre dont j'ai en main l'original, ſigné par la perſonne qui l'a écrite.

# LETTRE DE MONSIEUR RAYMOND,

## *MÉDECIN DE MARSEILLE.*

MONSIEUR,

IL y a près de dix ans que j'emploie le ſublimé corroſif dans les maladies vénériennes & dans les écrouelles ; il m'a toujours très-bien réuſſi. J'ai guéri par ce remede des malades qui avoient ſubi les frictions mer-

curielles ſuivant une bonne méthode, entr'autres un jeune homme qui avoit le front & le viſage hériſſé de furoncles croûteux très-hideux, de forme conique, des ulceres au palais & à la luette qui lui rendoient la déglutition très-difficile, des douleurs aux membres, enfin la fievre. Au quinzieme jour de l'adminiſtration de ce remede, je joignis les décoctions ſudorifiques. Il fut guéri dans quarante-cinq à cinquante jours. Ce remede demande infiniment moins de préparations, & échauffe beaucoup moins que les frictions; il uſe auſſi bien moins le tempérament que celles-ci. Voilà l'expérience. La raiſon de ces avantages du ſublimé corroſif eſt expliquée par cette propoſition; ſavoir, que pour qu'un remede exerce la plus grande action ſur les humeurs, il doit être miſcible avec elles; c'eſt la prérogative du mercure uni avec un acide: auſſi dix à douze grains de ſublimé ſuffiſent pour détruire le virus vénérien, & par une action qui n'incendie point, qui n'excite aucun fâcheux ſymptome; en un mot par une action bénigne: au lieu qu'il faut deux ou trois onces de mercure crud, par la voie des frictions, pour produire la même guériſon, parce que le mercure

en ſubſtance ne ſe mêlant avec les humeurs que par une action méchanique, c'eſt-à-dire par le mouvement, il en faut une grande quantité, & cette quantité cauſe une grande altération dans le ſang. Le ſublimé eſt aujourd'hui généralement reçu en Angleterre.

Il eſt peut-être le meilleur moyen curatif pour les écrouelles; c'eſt au moins celui qui m'a le mieux réuſſi. Extérieurement je l'emploie auſſi pour laver la partie ulcérée dans ce cas, & je fais apppliquer ſeulement une feuille de plantain. Par cette méthode j'évite les cicatrices difformes qui proviennent ſi ordinairement du panſement vulgaire.

Au reſte, puiſque le mercure uni avec un acide eſt ſi efficace dans les écrouelles, tandis que le mercure crud ou adminiſtré en friction leur eſt contraire, c'eſt une autre preuve que le mercure par ſon union avec un acide, agit auſſi plus puiſſamment & plus paiſiblement ſur le virus vénérien, & cela par la raiſon expoſée; ſavoir, par ſa miſcibilité avec nos humeurs. Une autre induction à tirer de l'efficacité de ce remede dans ces deux maladies, c'eſt qu'elles ne ſont pas d'une nature auſſi différente qu'on le penſe. Elles conviennent entr'elles d'ailleurs, & par

le ſiege qu'elles choiſiſſent, & par bien des ſymptomes eſſentiels, &c. Et puiſque les écrouelles ſont un effet des cauſes phyſiques en Europe, la groſſe vérole doit être auſſi un effet des cauſes phyſiques, lorſqu'elles étoient au degré néceſſaire pour la produire. C'eſt un autre argument à ajouter aux deux que j'ai apportés dans mon Hiſtoire de l'Elephantiaſis pour prouver que cette maladie a été engendrée en Europe avant la découverte du nouveau continent.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre, très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

RAYMOND,

*Le 8 Juin 1769.*

# EXTRAIT

## D'UNE CONSULTATION

### *Faite par ordre de M. le Lieutenant-Général de Police, au ſujet d'un Enfant mort de Maladie prétendue Vénérienne.*

D'APRÈS le rapport fait par le Chirurgien de ***, l'enfant de D***, confié à la veuve T***, Nourrice, eſt mort de la maladie vénérienne qu'il a communiqué à cette même veuve, & qui ne s'eſt déclarée chez cette femme que trois ſemaines après le décès du Nourriſſon.

Un Médecin conſulté, n'a pas cru l'état de l'enfant ſuffiſamment conſtaté par le Chirurgien, mais la ſituation de la mere lui a fait

penſer qu'elle étoit attaquée de la vérole : en conſéquence il conſeille de la faire frotter au plutôt avec la pommade mercurielle.

D'un autre côté le pere interrogé, a aſſuré qu'ayant été attaqué il y a vingt ans d'une chaude-piſſe benigne, de laquelle il fut bien guéri, & s'étant marié deux fois dans cet intervalle, il avoit eu de ſa premiere femme deux enfans très-ſains, encore envie & ſe portant bien ; & de la ſeconde trois autres enfans, dont le premier qui étoit chez lui ſe portoit bien auſſi ; que le ſecond, en nourrice, jouiſſoit d'une ſanté parfaite ; que le troiſieme, lorſqu'il le confia à la Nourrice, n'avoit aucun ſigne de la maladie dont on l'accuſe aujourd'hui ; qu'enfin la conduite de ſes deux épouſes a toujours été des plus régulieres.

Sur cet expoſé, il paroît impoſſible que l'enfant ſoit mort de maladie vénérienne. Ces apparences ſe réaliſent lorſqu'on examine avec ſoin le rapport du Chirurgien & la conſultation du Médecin à la quelle ce rapport a donné lieu.

En effet, le Chirurgien dit qu'après avoir viſité le cadavre de l'enfant, il remarqua que tout ſon viſage, & particuliérement la bouche, étoient pleins de boutons violets & de taches

ulcérées ; que le bas-ventre bourſoufflé étoit d'ailleurs en bon état ; qu'enfin les bourſes, la verge & les cuiſſes paroiſſoient en partie gangrénées. Cette viſite fut faite le 2 Juin 1768, ſept heures après la mort de l'enfant, qui ne pouvoit être malade au plus que depuis quinze jours, puiſqu'un Inſpecteur l'avoit trouvé alors auſſi-bien portant qu'il étoit poſſible pour un enfant de ſon âge : c'eſt-à-dire, que contre toute apparence, dans quinze jours ſeulement, cet enfant auroit éprouvé les ſymptomes les plus violens d'un mal, qui juſque-là ne s'étoit annoncé d'aucune maniere; conſéquence abſurde qui, cependant, découle néceſſairement de ces principes.

Les accidens du viſage paroiſſent plutôt être une de ces éruptions boutonneuſes fébriles, auxquelles les Nourriſſons ſont aſſez ſujets lorſqu'ils prennent une mauvaiſe nourriture, qu'on les gorge de bouillie, & ſur-tout dans les violentes maladies, telles que celle qui, dans quinze jours, a emporté celui dont il s'agit.

La gangrene des parties, des feſſes, & des lombes n'eſt pas plus déciſive. Ce n'eſt point par de pareils ſignes que la vérole a coutume de ſe manifeſter, ni dans les enfans, ni chez

les adultes. Il faut plutôt l'attribuer à la malpropreté du maillot, très-commune dans les campagnes : le ſéjour des excrémens & des urines, la chaleur même des parties emmaillotées excite dans les enfans, des rougeurs éréſipélateuſes & des écorchures auxquelles il ne faut pas ſept heures de mort pour prendre un aſpect gangréneux. Auſſi le Médecin-Conſultant n'a-t-il pas cru devoir fonder ſon opinion ſur ce rapport.

Le ſeul état de la Nourrice l'a décidé. Il eſt dit que le jour de la mort de l'enfant, les mamelles de la Nourrice étoient très-ſaines & pleines de lait de bonne qualité. Ce ne fut qu'au bout d'environ trois ſemaines que cette femme ſe plaignit d'avoir un ulcere près du mamellon gauche. Alors le Chirurgien ayant donné des remedes antivénériens, de ſon aveu, loin d'avoir du ſuccès, le viſage, les bras & les jambes, ſe couvrirent de boutons, les extrémités devinrent douloureuſes, la malade eut de la peine à avaler; il ſurvint des boutons dans ſa gorge, & les amygdales parurent ulcérées. Comment après cela aſſurer cette maladie d'être vénérienne? Si l'enfant avoit été infecté auſſi fortement, auſſi ſubitement de ce

mal;

mal, si l'affection qui occupoit toute la bouche d'une maniere si particuliere eût été vérolique, croit-on que trois semaines après la mort seulement, le sein auroit été infecté par un seul ulcere à côté du mamellon gauche? & n'est il pas plus raisonnable de penser que le mamellon lui-même, cette partie si délicate, si susceptible d'irritation, dans l'une & dans l'autre mamelle, se seroit couvert de petits chancres vénériens, comme la chose arrive pour l'ordinaire? D'ailleurs les autres accidens loin de se manifester, auroient d'autant plus été éloignés de paroître, qu'ils sont moins l'effet d'une vérole récente, telle que celle qu'on suppose dans la Nourrice, que la suite d'une vérole confirmée, & que la cause qui devoit les produire étoit combattue au moment même où elle donnoit les premiers signes de son existence. A cela si l'on ajoute qu'il n'est rien de si trompeur que l'exulcération apparente des amygdales, que les personnes les plus expérimentées s'y méprennent quelquefois; qu'enfin tous ces symptomes ne sont point tellement essentiels à la vérole, qu'ils ne puissent être produits par d'autres causes, ou par la salivation excitée par le

vif-argent imprudemment administré, il sera démontré que cette maladie n'est point vénérienne, &c. &c.

GARDANE.

*F I N.*

# TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES.

## CHAPITRE PREMIER.

*Définition de la Vérole. Signes qui la font reconnoître.* page 1

§. I.

*Diagnoſtic tiré de l'état des Parties Génitales.* 2

§. II.

*Diagnoſtic tiré de l'état de l'Anus.* 4

§. III.

*Diagnoſtic tiré de l'état de la Tête.* 5

§. IV.

*Diagnoſtic tiré de l'état du Sein.* 8

§. V.

*Diagnoſtic tiré des Os.* 9

§. VI.

*Diagnoſtic tiré de l'état de la Peau.* 10

## CHAPITRE II.

*De l'origine du Mal Vénérien.* 13

§. I.

*Incertitude de l'époque de l'apparition du Mal Vénérien.* ibid.

§. II.

*Preuves de l'ancienneté du Mal Vénérien.* 19

§. III.

*Nouvelles preuves de l'ancienneté du Mal Vénérien.* 25

## CHAPITRE III.

*Du Traitement de la Vérole en général, & particuliérement des Sudorifiques.* 41

§. I.

*Les accidens causés par le Mercure ont fait recourir aux Sudorifiques. Maniere d'administrer ce secours.* 42

§. II.

*Inutilité des Sudorifiques, même contre les autres Maladies.* 45

## CHAPITRE IV.

*Du Mercure, de ses préparations, & de leur usage.* 51

§. I.

*Fausses appréhensions sur l'usage du Mercure.* 52

## CHAPITRE V.

*Du Traitement par Friction.* 58

§. I.

*Traitement par Salivation.* 59

§. II.

*Traitement par Extinction.* 61

§. III.

*Inconvéniens du Traitement par Frictions dans l'une & dans l'autre Méthode.* 65

§. IV.

*Inconvéniens particuliers au Traitement par Extinction.* 70

## CHAPITRE VI.

*Des Fumigations.* 76

§ I.

*Premiere Méthode d'adminiſtrer les Fumigations.* 77

§. II.

*Nouvelle Méthode d'adminiſtrer les Fumigations.* 78

§. III.

*Avantages & inconvéniens des Fumigations.* 80

§. IV.

*Traitement par Lotions.* 83

## CHAPITRE VII.

*Du Traitement par Digeſtion en général, & particuliérement du Traitement ſous forme ſeche.* 85

§. I.

*Des différentes préparations mercurielles employées principalement ſous forme ſeche.* 85

§. II.

*Avantage du Traitement intérieur ſur les Frictions.* 88

§. III.

*L'efficacité du Mercure dépend de sa solubilité. Progression des différens sels à raison de cette solubilité.* 90

## CHAPITRE VIII.

*Du Mercure administré sous forme humide, ou du Mercure en liqueur.* 97

§. I.

*Sels mercuriels employés sous forme humide.* ibid.

## CHAPITRE IX.

*Du Mercure sublimé corrosif.* 101

§. I.

*Histoire abrégée du Sublimé corrosif.* 101

§. II.

*Maniere d'administrer le Mercure sublimé.* 108

§. III.

*Avantages & Inconvéniens résultans de cette Méthode.* 117

§. IV.

*Nouveaux avantages du Mercure ſublimé. Son efficacité dans d'autres Maladies. Moyens de la rendre de plus en plus certaine.* 134

§. V.

*Traitement des Enfans à la mamelle.* 136

§. VI.

*Efficacité du Sublimé contre les Véroles palliées. Phthiſies véroliques. Pédéraſtes promptement guéris par l'uſage de ce ſel.* 139

## CHAPITRE IX.

*Du Traitement par lavemens.* 142

§. I.

*Avantages & inconvéniens de cette Méthode.* 143

## CHAPITRE X.

*Du Traitement Mixte.* 146

§. I.

*Maniere d'adminiſtrer le Traitement Mixte.* ibid.

§. II.

*Supériorité du Traitement Mixte, ſur les autres. Précautions qui doivent en aſſurer le ſuccès.* 150

*Observations qui confirment ce qu'on a avancé dans les Chapitres précédens.* 153

*Corollaires déduits de ces Observations.* 173

## CHAPITRE XI.

DE *la nature du Virus Vénérien.* 183

§. I.

*Sentiment des Auteurs sur la nature du Virus Vénérien.* 184

§. II.

*Incertitude sur la nature du Virus Vénérien, & sur la maniere d'agir du Mercure.* 187

§. III.

*De la cause de la salivation.* 190

## CHAPITRE XII.

DU *Traitement des Symptomes vénériens.* 195

§. I.

*Des Porreaux, des Fics, des Verrues, des Condilomes, &c.* 197

§. II.

*Des Poulains ou Bubons vénériens.* 198

§. III.

*Des Chancres, des Rhagades, & des autres Ulceres vénériens.* 203

§. IV.

*Accident particulier aux Femmes.* 205

## CHAPITRE XIII.

*De la Gonorrhée.* 207

§. I.

*Commencement de la Gonorrhée. Ses progrès. Accidens qui la compliquent.* 208

§. II.

*Ecoulement ſimple ſans virulence. Fauſſe Gonorrhée. Gonorrhée virulente.* 210

§. III.

*Siege de la Gonorrhée virulente.* 214

§. IV.

*Traitement de la Gonorrhée. Périodes de cette Maladie.* 221

§. V.

*Raiſons qui indiquent l'uſage du Mercure contre la Gonorrhée virulente.* 226

§. VI.

*Du Phimoſis, du Paraphimoſis, de la Caſtration.* 236

§. VII.

*Carnoſités de l'Urethre à la ſuite de la Gonorrhée. Moyens d'y remédier.* 239

§. VIII.

*De la Gonorrhée dans les perſonnes du ſexe.* 242

CHAPITRE XIV.

*Du Syrop Mercuriel.* 245

CHAPITRE XV.

*Du Mercure gommeux.* 251

*Adminiſtration publique & gratuite de Remedes Antivénériens.* 260

*Formules des Compositions Antivénériennes qui entrent dans le Traitement populaire.* 268

*Diverses Lettres écrites à l'Auteur sur les Maladies Vénériennes.* 283

*Extrait d'une Consultation faite par ordre de M. le Lieutenant-Général de Police.* 301

*Fin de la Table des Matieres.*

# ERRATA.

PAGE 2, *ligne* 26, porreaux, *lisez* poireaux, ainsi que dans tous les autres endroits où cette faute pourroit s'être glissée.

*Pag.* 29, *lig.* 4, gascogne, *lis.* gascoigne.

*Pag.* 34, *lig.* 10, quand, *lis.* quant.

*Pag.* 38, *lig.* 1, aborder, *lis.* arriver.

*Ibid. lig.* 22, les, *lis.* ces.

*Pag.* 53, *lig.* 9, donnent le teint aux glaces, *lis.* mettent les glaces au tain.

*Pag.* 80, *lig.* 18, reconnu, *lis.* reconnue.

*Pag.* 86, *lig.* 23, liquide, *lis.* coulant.

*Pag.* 101, *lig.* 25, la premiere, *lis.* le premier.

*Pag.* 102, *lig.* 15, la seconde, *lis.* le second.

*Pag.* 119, *lig.* 15 & 16, Sylva (la Forest), *lis.* Sylva.

*Pag.* 120, *lig.* 19, de la cornue, *lis.* du vaisseau.

*Pag.* 126, *lig.* 2, Newman, *lis.* Bæcler.

*Pag.* 144, *lig.* 6, remede, *lis.* lavement.

*Pag.* 151, *lig.* 18, sel, *lis.* substance.

*Pag.* 161, *lig.* 7, sa, *lis.* la.

*Pag.* 168, *lig.* 7, ce remede, *lis.* le remede.

*Pag.* 209, *lig.* 1, du sphincter du prépuce, *lis.* du prépuce.

*Pag.* 217, *lig.* 18, proscrire, *lis.* prescrire.

*Pag.* 248, *lig.* 10, syropeuse, *lis.* syrupeuse, ainsi qu'à la page 70, ligne 1.

*Pag.* 281, *lig.* 23, de leur donner, *lis.* de donner aux bougies.

*Pag.* 282, *lig.* 3, & l'hipotense, *lis.* l'hipotenuse.

*Ibid. lig.* 4, se roule, *lis.* tourne.

*Pag.* 304, *lig.* 24, assurer, *lis.* accuser.

# APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre : *Recherches pratiques ſur les différentes manieres de traiter les Maladies Vénériennes*, par M. GARDANE, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c. Je l'approuve pour être imprimé. A Paris, ce 14 Août 1769.

*Signé*, MALOUIN.

# PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand'Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT : Notre amé PIERRE-FRANÇOIS DIDOT, jeune, Libraire, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé : *Recherches pratiques ſur les différentes manieres de traiter les Maladies Vénériennes, par M.* GARDANE, *Docteur en Médecine*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royau-

me pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres Personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq, à peine de déchéance du présent Privilege; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU, le tout à

peine de nullité des Présentes : Du CONTENU desquelles VOUS MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée ; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers, Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier, ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le Mercredi treizieme jour du mois de Décembre l'an mil sept cent soixante-neuf, & de notre Régne le cinquante-cinquieme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

*Registré sur le Registre XVIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris N°. 361, Fol. 84, conformément au Reglement de 1723. A Paris, ce 22 Décembre 1769.*

*Signé*, BRIASSON, *Syndic.*

---

De l'Imprimerie de P. ALEX. LE PRIEUR, Imprimeur du Roi.